



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2016



FINANCIERE AGACHE

Rapport financier annuel 2016

Organes de direction et de contrôle au 31 décembre 2016

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Florian OLLIVIER
Président-directeur général

Nicolas BAZIRE
Directeur général délégué
Représentant de Groupe Arnault SEDCS^(a)

Denis DALIBOT

Pierre DE ANDREA
Représentant de Montaigne Finance SAS^(a)

Pierre DEHEN
Représentant de GA Placements SA

Lord POWELL of BAYSWATER

COMMISSAIRES AUX COMPTES

ERNST & YOUNG et Autres
représenté par Jeanne Boillet

MAZARS
représenté par Simon Beillevaire

(a) Renouvellement proposé à l'Assemblée générale du 31 mai 2017.

Sommaire

Rapport de gestion du Conseil d'administration	5
1. Résultats consolidés	6
2. Commentaires par groupe d'activités	9
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	15
4. Éléments de politique financière	21
5. Résultat de la société Financière Agache	24
6. Renseignements concernant le capital de la Société	25
7. Questions administratives	25
8. Autorisations à caractère financier	26
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	27
10. Événements postérieurs à la clôture	30
11. Évolutions récentes et perspectives	30
Comptes consolidés	31
1. Compte de résultat consolidé	32
2. État global des gains et pertes consolidés	33
3. Bilan consolidé	34
4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée	36
6. Annexe aux comptes consolidés	38
7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	98
Comptes annuels	99
1. Bilan	100
2. Compte de résultat	102
3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	104
4. Annexe aux comptes annuels	105
5. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	113
Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel	115

Rapport de gestion du Conseil d'administration

1. Résultats consolidés	6
2. Commentaires par groupe d'activités	9
2.1. Christian Dior Couture	9
2.2. Vins et Spiritueux	10
2.3. Mode et Maroquinerie	11
2.4. Parfums et Cosmétiques	12
2.5. Montres et Joaillerie	13
2.6. Distribution sélective	14
3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance	15
3.1. Risques stratégiques et opérationnels	15
3.2. Politique d'assurance	18
3.3. Risques financiers	19
4. Éléments de politique financière	21
4.1. Commentaires sur le bilan consolidé	21
4.2. Commentaires sur la variation de la trésorerie consolidée	23
5. Résultat de la société Financière Agache	24
6. Renseignements concernant le capital de la Société	25
7. Questions administratives	25
7.1. Liste des mandats et fonctions des Administrateurs	25
7.2. Composition du Conseil d'administration	25
7.3. Modification des statuts	25
7.4. Délégation donnée au Conseil d'administration de mettre les statuts en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires	25
8. Autorisations à caractère financier	26
8.1. État des délégations et autorisations en cours	26
8.2. Autorisations proposées à l'Assemblée générale	26
9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux	27
9.1. Mandats d'Administrateur en cours	27
9.2. Mandats d'Administrateur à renouveler	29
10. Événements postérieurs à la clôture	30
11. Évolutions récentes et perspectives	30



Le présent rapport retrace les événements qui ont marqué la vie du groupe Financière Agache en 2016.

1. Résultats consolidés

Les ventes de l'exercice 2016 du groupe Financière Agache s'élèvent à 39 503 millions d'euros, en hausse de 5,3 % par rapport à l'exercice précédent.

Malgré la stabilité du dollar US et l'appréciation du yen japonais, les ventes du Groupe ont été négativement impactées par la baisse des autres devises de facturation du Groupe par rapport à l'euro.

Depuis le 1^{er} janvier 2015, le périmètre des activités consolidées a enregistré l'évolution suivante : dans les Autres activités, acquisition en octobre 2015 du journal le Parisien/Aujourd'hui en France, dans les Vins et Spiritueux cession en novembre 2016 de la marque Wenjun et dans la Mode et Maroquinerie, cession en décembre 2016 de la marque Donna Karan. Ces évolutions du périmètre de consolidation ont un impact très limité sur la variation des ventes annuelles.

À taux de change et périmètre comparables, la croissance des ventes s'établit à 5,6 %.

La marge brute du Groupe s'élève à 25 948 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent. Le taux de marge brute s'élève à 66 %, en hausse de 1 point par rapport à l'exercice 2015.

Les charges commerciales, qui s'élèvent à 15 636 millions d'euros, sont en hausse de 5 % par rapport à 2015. Cette augmentation provient principalement du développement des réseaux de distribution, mais aussi du renforcement des investissements en communication notamment dans les Parfums et Cosmétiques. Le niveau de ces charges reste stable en pourcentage des ventes et s'établit à 40 %. Parmi ces charges commerciales, les frais de publicité et de promotion représentent 11 % des ventes.

Les charges administratives sont de 3 068 millions d'euros, en hausse de 10 %. Elles représentent 8 % des ventes, en hausse de 1 point par rapport à 2015.

Le résultat opérationnel courant du Groupe s'établit à 7 250 millions d'euros, en hausse de 6 % par rapport à 2015.

Le taux de marge opérationnelle courante sur ventes s'élève à 18 %, stable par rapport à 2015.

Le résultat opérationnel, après prise en compte des autres produits et charges opérationnels (charge nette de 125 millions d'euros en 2016 contre une charge nette de 218 millions d'euros en 2015), s'établit à 7 125 millions d'euros et ressort en hausse de 8 % par rapport à 2015. En 2016, les Autres produits et charges incluent 155 millions d'euros d'amortissements et dépréciations

de marques et écarts d'acquisition. Le solde est constitué principalement de résultats de cessions.

Le résultat financier de l'exercice est négatif de 326 millions d'euros. En 2015, il était négatif de 265 millions d'euros.

Il est constitué :

- du coût global de la dette financière nette qui s'élève à 133 millions d'euros, en amélioration de 9 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent. Le coût de la dette financière brute est en diminution sensible de 37 millions d'euros grâce à la baisse des taux d'intérêt et à celle de l'encours moyen de la dette. A contrario, la rémunération des placements financiers et de la trésorerie diminue de 11 millions d'euros et un effet défavorable lié à la variation de valeur de marché des instruments de couverture de la dette constitue une charge de 17 millions d'euros ;
- de la part dans les résultats des sociétés mises en équivalence à caractère non opérationnel en 2016 qui s'élève à 63 millions d'euros, contre 95 millions d'euros en 2015 ;
- des autres produits et charges financiers qui représentent une charge nette de 256 millions d'euros en 2016, à comparer à une charge nette de 218 millions d'euros en 2015. La charge liée à la part inefficace des dérivés de change est négative de 337 millions d'euros, contre une charge de 452 millions en 2015, la forte appréciation du dollar US par rapport à l'euro ayant conduit le Groupe à adapter son portefeuille de dérivés au cours du premier semestre 2015. Enfin, les autres produits sur instruments financiers, résultant principalement de dividendes et plus-values de cessions de valeurs mobilières de placement, sont positifs de 82 millions d'euros.

Le taux effectif d'impôt du Groupe s'établit à 31,1 %, contre 33,5 % en 2015. Cette évolution du taux résulte principalement des effets sur les comptes consolidés de la réduction du taux d'impôt en France, votée dans la Loi de finances 2017 (cf. Note 27.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le résultat net consolidé s'établit à 4 706 millions d'euros contre 4 249 millions d'euros en 2015. La part du résultat net revenant aux minoritaires s'élève à 3 260 millions d'euros contre 2 934 millions d'euros en 2015 ; il s'agit principalement des actionnaires ne contrôlant pas LVMH SE et Christian Dior SE ainsi que des minoritaires de Moët Hennessy et de DFS. Le résultat net consolidé, part du Groupe s'élève à 1 446 millions d'euros contre 1 315 millions d'euros en 2015, en hausse de 10 %.

Les principaux éléments financiers s'établissent comme suit :

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Ventes	39 503	37 522	32 221
Résultat opérationnel courant	7 250	6 826	5 896
Résultat opérationnel	7 125	6 608	5 607
Résultat net	4 706	4 249	5 010
Dont part du Groupe	1 446	1 315	621

L'évolution des ventes des groupes d'activités est la suivante :

- Les ventes de Christian Dior Couture s'établissent à 1,9 milliard d'euros, en croissance de de 3 % à taux courants et de 5 % à taux constants par rapport à 2015. Les ventes en boutiques ont progressé de 3 % à taux courants et de 5 % à taux constants.
- Les ventes du groupe d'activités Vins et Spiritueux s'élèvent à 4,8 milliards d'euros, en hausse de 5 % en données publiées et de 7 % à taux de change et périmètres comparables. Cette performance est tirée pour une large part par la progression des volumes. La demande est toujours très dynamique aux États-Unis et en Europe, tandis que la Chine enregistre un net rebond au cours de l'année 2016.
- Les ventes du groupe d'activités Mode et Maroquinerie s'établissent à 12,8 milliards d'euros, en croissance de 3 % en données publiées et de 4 % en croissance organique. La performance de ce groupe d'activités bénéficie de la très bonne dynamique enregistrée par Louis Vuitton, mais également des marques Kenzo, Fendi, Loewe, Céline et Berluti qui confirment leur potentiel de forte croissance.
- Les ventes des activités Parfums et Cosmétiques s'élèvent à 5 milliards d'euros, en hausse de 6 % en données publiées et de 8 % à taux de change et périmètre comparables. Cette progression confirme l'efficacité de la stratégie de valeur fermement maintenue par les marques du Groupe face aux tensions concurrentielles. Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a très sensiblement augmenté son chiffre d'affaires aux États-Unis, en Europe et en Asie.
- Les ventes du groupe d'activités Montres et Joaillerie s'établissent à 3,5 milliards d'euros, en hausse de 5 % en données publiées ainsi qu'à taux de change et périmètre comparables. Ce groupe d'activités bénéficie des très belles performances de TAG Heuer, Chaumet et Fred ainsi que de la progression de Bvlgari. L'Asie et l'Europe (hors France) constituent les zones les plus dynamiques.
- Les ventes des activités de Distribution sélective s'élèvent à 12 milliards d'euros, en hausse de de 7 % en données publiées et de 8 % à taux de change et périmètre comparables. Cette performance est tirée par Sephora dont les ventes progressent très sensiblement dans toutes les régions du monde.

Ventes et résultat opérationnel courant par groupe d'activités

(en millions d'euros)	Ventes			Résultat opérationnel courant		
	2016	2015	2014	2016	2015	2014
Christian Dior Couture	1 936	1 872	1 599	252	240	199
Vins et Spiritueux	4 835	4 603	3 973	1 504	1 363	1 147
Mode et Maroquinerie	12 775	12 369	10 828	3 873	3 505	3 189
Parfums et Cosmétiques	4 953	4 671	4 006	551	524	413
Montres et Joaillerie	3 468	3 308	2 782	458	432	283
Distribution sélective	11 973	11 193	9 520	919	940	884
Autres activités et éliminations	(437)	(494)	(487)	(307)	(178)	(219)
TOTAL	39 503	37 522	32 221	7 250	6 826	5 896

Par groupe d'activités, la répartition des ventes du Groupe varie peu. La part de la Mode et Maroquinerie s'établit à 32 %, en baisse de 1 point par rapport à 2015. La part des Parfums et Cosmétiques augmente de 1 point pour s'établir à 13 %. La part

de Christian Dior Couture, des Vins et Spiritueux, des Montres et Joaillerie, et de la Distribution sélective restent stables pour s'établir respectivement à 5 %, 12 %, 9 % et 30 %.



Investissements

Le solde net des opérations d'investissement (acquisitions et cessions) se traduit par un décaissement de 2 346 millions d'euros. Il comprend d'une part, des investissements d'exploitation nets pour 2 438 millions d'euros, et d'autre part, l'encaissement de 92 millions d'euros au titre des investissements financiers.

Recherche et développement

Les frais de recherche et développement comptabilisés en charges au cours de l'exercice s'élèvent à 113 millions d'euros (contre 99 millions d'euros en 2015 et 81 millions en 2014). Ces montants couvrent principalement les dépenses de recherche scientifique et de développement des produits de soins et de maquillage dans l'activité Parfums et Cosmétiques.

Effectifs

L'effectif inscrit du Groupe au 31 décembre 2016 s'élève à 139 838 personnes, contre 130 719 personnes fin 2015.

Commentaires sur les effets de l'évolution des parités monétaires et des variations de périmètre

Les effets de l'évolution des parités monétaires sont déterminés par conversion des comptes de l'exercice des entités ayant une monnaie fonctionnelle autre que l'euro aux taux de change de l'exercice précédent, à l'exclusion de tout autre retraitement.

Les effets des variations de périmètre sont déterminés en déduisant :

- pour les acquisitions de l'exercice, le montant des ventes réalisées durant l'exercice par les entités acquises, à compter de leur entrée dans le périmètre de consolidation ;
- pour les acquisitions de l'exercice précédent, le montant des ventes de l'exercice réalisées au cours des mois durant lesquels les entités acquises n'étaient pas consolidées lors de l'exercice précédent ;

Et en ajoutant :

- pour les cessions de l'exercice, les ventes de l'exercice précédent réalisées au cours des mois durant lesquels les entités cédées ne sont plus consolidées durant l'exercice ;
- pour les cessions de l'exercice précédent, les ventes réalisées durant l'exercice précédent par les entités cédées.

2. Commentaires par groupe d'activités

2.1. CHRISTIAN DIOR COUTURE

2.1.1. Faits marquants

L'année 2016 a été marquée par les éléments suivants :

Le chiffre d'affaires croît de 3 % à taux courants et de 5 % à taux constants par rapport à 2015. Toutes les régions ont contribué à cette croissance.

L'ouverture de la Maison Dior de New Bond Street à Londres a été célébrée par le défilé *Croisière* à Blenheim Palace.

D'autres boutiques ont vu le jour comme à Barcelone, aux États-Unis (Atlanta) ou en Chine (Harbin Charter). Plusieurs extensions ou rénovations de boutiques existantes ont été menées, notamment à Paris (Montaigne Joaillerie), à Cannes, aux États-Unis (Miami Design District), à Hong Kong (Times Square) et en Chine (Canton).

La nomination de Maria Grazia Chiuri, première femme directrice artistique des collections Femme de Dior, a été largement relayée par la presse et les réseaux sociaux.

Plusieurs artistes contemporains ont réinterprété le sac iconique *Lady Dior* et ont présenté le *Lady Dior Art* dans des boutiques éphémères à Miami et Los Angeles, ainsi que dans les plus grandes boutiques de la Maison.

À Osaka, l'exposition « Le théâtre Dior », retraçant l'histoire de Dior à travers des robes miniatures recrées par les ateliers, a été vue par 300 000 visiteurs.

La collection de Haute Joaillerie *Dior à Versailles*, célébrée à Versailles, a reçu un accueil exceptionnel.

2.1.2. Résultats consolidés de Christian Dior Couture

Les ventes consolidées s'établissent à 1 936 millions d'euros, en croissance de 3 % à taux courants et de 5 % à taux constants par rapport à 2015.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 252 millions d'euros, en croissance de 5 %.

Le résultat opérationnel s'élève à 242 millions d'euros.

Le résultat financier est une charge de 19 millions d'euros.

La charge d'impôt est de 72 millions d'euros.

Le résultat net, part du Groupe s'élève à 140 millions d'euros, la part revenant aux minoritaires représentant 12 millions d'euros.

2.1.3. Analyse des ventes par activités

(en millions d'euros)	2016 (12 mois civils)	2015 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Activités sous licences	32	27	16 %	16 %
Ventes en gros	104	97	7 %	7 %
Ventes au détail et divers	1 800	1 747	3 %	5 %
TOTAL	1 936	1 872	3 %	5 %

Activités sous licences

Les redevances en provenance des licences de Christian Dior Couture sont en croissance de 16 %.

Ventes en gros

Les ventes aux clients multimarques sont en croissance de 7 %.

Ventes au détail et divers

(en millions d'euros)	2016 (12 mois civils)	2015 (12 mois civils)	Variation à taux courants	Variation à taux constants
Europe et Moyen-Orient	786	775	1 %	5 %
Amériques	216	193	12 %	12 %
Asie-Pacifique	798	779	3 %	3 %
TOTAL	1 800	1 747	3 %	5 %



- Les ventes de détail ont eu une croissance soutenue de 3 % à taux courants et 5 % à taux constants.
- Toutes les zones géographiques ont contribué à la croissance.
- En Maroquinerie, le succès de l'icône *Lady Dior* est complété par ceux des lignes *Diorama* et *Diorever*.
- Les collections de Prêt-à-porter Femme réalisent une belle année.
- En Joaillerie et Haute Joaillerie, les collections *Rose des Vents* et *Dior à Versailles* rencontrent un très bon accueil.

2.2. VINS ET SPIRITUEUX

2.2.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Vins et Spiritueux enregistre en 2016 des ventes de 4 835 millions d'euros, en hausse de 5 % à taux de change courants. Impactées par un effet de change négatif de 2 points, les ventes sont en hausse de 7 % à taux de change et périmètre comparables.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 1 504 millions d'euros. Le taux de marge opérationnelle courante de cette activité s'élève à 31 %.

2.2.2. Principaux développements

Portée par sa stratégie alliant excellence et innovation et par son réseau de distribution puissant et réactif, le groupe Vins et Spiritueux gagne des parts de marché dans l'ensemble de ses pays clés. Une forte progression est réalisée sur le marché américain alors même que le contrat de distribution des produits Grand Marnier s'est achevé au cours de l'exercice. Tandis que la dynamique s'améliore en Chine, les ventes en Europe sont en hausse dans un contexte économique qui reste peu favorable.

Champagnes et vins

Avec un record de ventes pour la troisième année consécutive, **Moët & Chandon** conforte sa position de leader. Forte de ses innovations, à l'image de *Moët Ice Impérial Rosé*, le premier champagne rosé créé pour être consommé sur glace, et du lancement de ses Millésimes 2008, la Maison enregistre en particulier une solide croissance en Amérique du Nord.

Dom Pérignon poursuit son développement international et le déploiement de sa gamme premium. La Maison inscrit dans la continuité sa stratégie de valeur et renforce sa désirabilité avec la mise en avant de *Dom Pérignon P2* (deuxième plénitude).

Mercier développe sa gamme, notamment vers les qualités *Blanc de Noirs* et *Brut Réserve*.

Portée par ses cuvées emblématiques, **Ruinart** connaît une croissance historique. La Maison consolide ses positions en France et poursuit son expansion rapide à l'international. Elle continue de s'exprimer en lien avec la création contemporaine, notamment avec le photographe Erwin Olaf.

2.1.4. Perspectives

En 2017, Christian Dior Couture poursuivra son développement, appuyé par la créativité de ses équipes et l'excellence de ses collections, de son réseau de boutiques et de sa communication.

2017 sera également, pour la Maison Dior, l'occasion de célébrer avec faste ses soixante-dix ans.

Veuve Clicquot confirme sa dynamique. Le succès de son *Brut Rosé* et de ses innovations, *Vintage 2008*, *Rich* et *Rich Rosé*, favorise la croissance de la Maison dans ses marchés matures, tandis que *Carte Jaune* progresse fortement sur ses marchés clés, Japon, États-Unis, Australie.

Poursuivant sa croissance soutenue, **Krug** voit sa dynamique amplifiée par le remarquable succès de *Krug 2002*. Une stratégie d'image originale et une communication digitale innovante renforcent la notoriété de la Maison.

Estates & Wines bénéficie du dynamisme du marché américain et développe son portefeuille de vins *Icons*, en lançant *Ao Yun* en Chine et *Newton Single Vineyards* en Californie. La Maison **Chandon** poursuit son développement sur ses principaux marchés. Elle bénéficie de sa politique d'innovation et de son partenariat avec l'écurie de Formule 1 McLaren Honda.

Cognacs et spiritueux

Hennessy connaît de nouveau une hausse soutenue de ses volumes de ventes grâce à la croissance de tous ses principaux marchés. La Maison réalise des performances sans précédent aux États-Unis, portées par son cognac *Hennessy Very Special* et le succès toujours vif de sa campagne de communication. Cette dynamique se reflète dans l'ensemble de l'Amérique du Nord et les Caraïbes. En Chine et sur les autres marchés asiatiques comme la Corée du Sud ou Singapour, le rebond des expéditions se poursuit tout en maintenant un niveau de stock sain chez les distributeurs. Hennessy maintient la stratégie de valorisation de son portefeuille et réinvente ses fondamentaux à travers des créations emblématiques comme *Hennessy-8* qui illustre la transmission générationnelle au sein d'une même famille de Maîtres Assembleurs depuis 1800.

Glenmorangie et **Ardbeg** continuent leur progression aux États-Unis, en Europe et en Asie-Pacifique. Glenmorangie réaffirme son profil de leader de l'innovation dans la catégorie des single malts. Les deux Maisons reçoivent de nouvelles récompenses internationales.

Belvedere poursuit une croissance régulière et renforce son positionnement de vodka ultra premium avec des innovations telles que *Belvedere BeSpoke*, première bouteille personnalisable.

Perspectives

Dans la continuité stratégique, l'année 2017 sera riche en lancements de nouveaux produits renforçant la désirabilité des marques de vins et spiritueux. Cette politique s'accompagnera d'une stratégie de communication ambitieuse et créative visant à renforcer les positions de leader détenues dans les principaux marchés d'exportation et à conquérir de nouveaux consommateurs. Le groupe Vins et Spiritueux poursuivra les investissements consacrés à ses capacités de production, indispensables au maintien de la plus haute qualité des produits. L'année 2017

verra notamment la mise en fonction de deux nouveaux sites pour **Hennessy** dédiés pour l'un au vieillissement des eaux-de-vie, pour l'autre à la mise en bouteille et aux expéditions. Dans un contexte mondial incertain, l'agilité du réseau de distribution de Moët Hennessy constitue un atout clé pour s'adapter à un environnement mouvant et tirer le meilleur parti de l'équilibre géographique des activités. L'engagement fort de ses équipes, la qualité exceptionnelle de son portefeuille de marques et l'efficacité de sa distribution assureront au groupe d'activités la continuité de sa position de leader des vins et spiritueux de haute qualité.

2.3. MODE ET MAROQUINERIE

2.3.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Mode et Maroquinerie enregistre des ventes de 12 775 millions d'euros, en hausse de 3 % à taux courants et de 4 % à taux de change et périmètre comparables par rapport à 2015.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 3 873 millions d'euros.

Le taux de marge opérationnelle courante de ce groupe d'activités s'établit à 30 %.

2.3.2. Principaux développements

Louis Vuitton

Porté par la créativité déployée dans tous ses métiers, **Louis Vuitton** réalise un beau parcours, riche en innovations et en développements. En maroquinerie, le modèle *Twist*, nouveau classique inspiré d'une ancienne création de la Maison, et l'emblématique *Capucines* font l'objet d'une très forte demande. Les collections de petite maroquinerie enregistrent aussi une solide croissance. Le nouveau bagage *Horizon*, conçu pour Louis Vuitton par le designer Marc Newson, illustre l'esprit d'avant-garde de la Maison par ses performances en fonctionnalité et en confort de voyage. Dans le domaine de la joaillerie, la nouvelle collection *Blossom* rend hommage aux fleurs du *Monogram*, icône de la Maison. Le lancement en septembre des parfums Louis Vuitton, une collection de sept fragrances, constitue le temps fort de l'exercice. Comme dans tous ses métiers, Louis Vuitton fait le choix de l'excellence en confiant la création de ses parfums à Jacques Cavallier Belletrud et en installant à Grasse, berceau et centre vital du parfum, son laboratoire de création. La comédienne Léa Seydoux, nouvelle égérie pour le prêt-à-porter, est aussi l'ambassadrice de cette nouvelle facette de la Maison. La communication est rythmée par des campagnes et des événements forts au sein de lieux emblématiques, en particulier le Musée d'art contemporain de Niterói, chef d'œuvre architectural d'Oscar Niemeyer, situé sur la baie de Rio, qui a été choisi pour le troisième défilé *Croisière* Louis Vuitton et la campagne mettant en scène l'actrice Alicia Vikander. Louis Vuitton poursuit le développement qualitatif de son réseau de distribution, avec notamment la rénovation de magasins phare à Hong Kong (Canton Road et Landmark).

Autres marques

Fendi accomplit une nouvelle année remarquable et passe la barre symbolique du milliard d'euros de ventes grâce à une croissance soutenue, de nouveaux gains de parts de marché et l'extension de sa présence internationale. L'année 2016 est marquée par la célébration des 90 ans de la Maison romaine, avec pour point d'orgue un défilé Haute Couture sur la Fontaine de Trevi au mois de juillet. Avec un style toujours plus affirmé, le prêt-à-porter amplifie son succès. La maroquinerie est portée par la forte demande pour l'iconique *Peekaboo*.

Loro Piana poursuit un développement fondé sur sa constante ambition d'excellence et s'exprime au travers d'une campagne célébrant sa passion pour les trésors de la nature. La Maison enrichit son offre en déclinant dans l'univers féminin sa collection *Gift of Kings* et développe *The Blend*, née de l'alliance des duvets de vigogne et de baby cachemire. L'année 2016 a vu l'ouverture d'un magasin phare avenue Montaigne à Paris.

La dynamique de **Céline** est portée par le développement de ses catégories de produits. Ses lignes de souliers et de prêt-à-porter contribue à l'excellente performance de la Maison. Céline poursuit l'expansion de son réseau de boutiques avec notamment la réouverture de son magasin phare de Milan et une première boutique en Espagne, à Barcelone.

Kenzo réalise une très belle année avec des ventes en hausse et une visibilité accrue par une communication et une stratégie digitale adaptées. La marque renforce son positionnement et développe son offre de souliers et accessoires. Lancée dans 80 pays et sur Internet, la collection créée dans le cadre de la collaboration « Kenzo x H&M » a remporté un bon succès en fin d'année.

Reflétant le succès de son évolution stylistique, l'activité de **Loewe** accélère fortement en 2016. Deux ans après son lancement, le sac *Puzzle* confirme son statut de best-seller. Tout en développant progressivement son prêt-à-porter, la Maison continue d'améliorer son réseau de magasins comme en témoigne l'ouverture du nouveau magasin Casa Loewe à Madrid.

Givenchy met l'accent sur le prêt-à-porter féminin et la maroquinerie et poursuit le développement sélectif de sa distribution.

Berluti progresse solidement sur l'ensemble de ses marchés grâce au renforcement de ses collections les plus haut de gamme et au succès des nouveaux produits lancés sur le segment « casual », notamment la nouvelle sneaker *Fast Track*. Haider Ackermann a rejoint la Maison en septembre en qualité de directeur artistique.



Marc Jacobs poursuit le repositionnement stratégique de ses collections. **Thomas Pink** connaît une forte croissance de ses ventes en ligne. **Pucci** enrichit sa collection de foulards en soie, rendant hommage à des villes célèbres.

Donna Karan est cédé en décembre au groupe américain G-III.

Le Groupe annonce une prise de participation majoritaire dans **Rimowa**, leader mondial du bagage d'excellence. **Rimowa** devient ainsi la première Maison allemande du Groupe.

2.3.3. Perspectives

Louis Vuitton inscrira l'année 2017 dans la continuité de sa forte dynamique créative et de la quête d'excellence manifestée dans tous ses métiers. Avec diverses initiatives, la Maison continuera notamment à renforcer et revisiter ses icônes et ses lignes de produits intemporelles. Sa croissance sera soutenue par une communication toujours articulée autour des grands

événements de l'année et par la poursuite à travers le monde des expositions consacrées à l'histoire et l'univers de **Louis Vuitton**. Le développement qualitatif du réseau de distribution sera poursuivi avec la volonté constante d'offrir à la clientèle de la Maison une expérience et un service uniques. Afin de poursuivre ses développements, **Fendi** mettra de nouveau l'innovation à l'honneur avec de nombreux lancements qui contribueront à renforcer le style audacieux et sophistiqué de ses créations. La Maison poursuivra son expansion géographique au cœur des villes clés et sur de nouveaux marchés. **Loro Piana** enrichira ses collections en mettant l'accent sur ses pièces iconiques et continuera de développer son réseau de magasins, en Asie en particulier. Chacune des marques du groupe d'activités poursuivra ses orientations stratégiques et le renforcement de son modèle économique. La créativité des collections, la désirabilité des produits et l'excellence de la distribution constituent les axes clés de leur progression.

2.4. PARFUMS ET COSMÉTIQUES

2.4.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Parfums et Cosmétiques a réalisé en 2016 des ventes de 4 953 millions d'euros, en hausse de 6% à taux courants et de 8% à taux de change et périmètre comparables par rapport à 2015.

Son résultat opérationnel courant s'élève à 551 millions d'euros. Le taux de marge opérationnelle courante de ce groupe d'activités s'élève à 11%.

2.4.2. Principaux développements

Le groupe Parfums et Cosmétiques réalise une bonne croissance et enregistre de nouveaux gains de parts de marché dans un environnement concurrentiel. L'image des marques, l'innovation et la vitalité des lignes phares, le parti pris de l'excellence de la conception des produits à leur distribution sont les vecteurs essentiels de cette dynamique.

Parfums Christian Dior

Parfums Christian Dior accomplit de belles performances et continue de gagner des parts de marché dans toutes les régions du monde. La dynamique des parfums est portée par le succès du masculin *Sauvage*, qui s'installe déjà parmi les leaders mondiaux, et par la forte vitalité des féminins : le lancement de *Poison Girl* rajeunit et dynamise l'ensemble de la ligne et tandis que *J'adore* se réinvente avec une nouvelle eau de toilette, *Miss Dior* monte en puissance grâce au succès de sa version *Absolutely Blooming*. La marque réaffirme son statut de grande Maison de parfum avec l'ouverture à Grasse de son nouveau laboratoire de création, Les Fontaines Parfumées, où François Demachy, le parfumeur-créateur de la Maison, composera les futures fragrances Dior. Nourri par la créativité de Peter Philips, le maquillage maintient son leadership grâce à l'audace des collections et à la réinvention de plusieurs piliers de la Maison comme le fond de teint *DiorSkin Forever* et le *Rouge Dior*, dont l'égérie est Natalie

Portman. Le soin bénéficie de fortes innovations dans la ligne premium *Prestige*, de plusieurs lancements dans la catégorie des produits « cushions » et de la poursuite du succès international de *Dreamskin*.

Autres marques

Le développement de **Guerlain** est soutenu par le succès de la déclinaison du parfum *La Petite Robe Noire* dans l'univers du maquillage avec le déploiement mondial d'une gamme de rouges à lèvres et de vernis. Le parfum déploie pour sa part une nouvelle version *Intense*. Les lignes *Orchidée Impériale* et *Abeille Royale* assurent la croissance de la Maison dans le domaine du soin et illustrent sa démarche en faveur de la biodiversité. Un nouveau concept de boutique exclusivement dédiée au parfum est inauguré à Paris : l'occasion pour Guerlain de mettre en scène son statut de Maison référente de la haute parfumerie française et de témoigner d'une expérience client sans cesse renouvelée.

La progression de **Parfums Givenchy** est notable en Asie. Le maquillage connaît une belle expansion, portée par le succès de la ligne de rouge à lèvres *Le Rouge* et de la poudre *Prisme Libre*.

Kenzo Parfums bénéficie du lancement de son nouveau parfum féminin *Kenzo World*, conçu en collaboration avec Carol Lim et Humberto Leon, directeurs artistiques de la mode Kenzo, et soutenu par un film publicitaire très remarqué.

Benefit Cosmetics confirme sa dynamique. Le succès exceptionnel de la *Collection Sourcils* lui vaut la place de leader sur ce segment très porteur du maquillage. L'exercice est marqué par le lancement dans 24 pays d'un nouveau site Internet, développé dans chaque langue locale et parfaitement adapté à l'utilisation mobile. Les ventes de **Make Up For Ever** sont en forte hausse dans toutes les régions du monde, une dynamique portée notamment par les gammes *Ultra HD* et *Artist Rouge*. La Maison accélère sa stratégie digitale et ouvre, au cœur du magasin Sephora des Champs-Élysées, un premier espace interactif permettant aux clientes de vivre une expérience d'apprentissage des techniques de maquillage.

Fresh réalise une belle progression, ouvre deux points de vente à Paris et inaugure une gamme de soin très novatrice, *Vitamin Nectar*. **Acqua di Parma** fête son 100^e anniversaire en célébrant sa ville natale de Parme et en lançant trois fragrances *Note di Colonia*. Les lignes de maquillage **Kat Von D** et **Marc Jacobs Beauty** enregistrent de très fortes progressions. **Parfums Loewe** aborde avec succès les marchés asiatiques grâce au lancement de *Loewe 001*, en étroite collaboration avec la Maison de couture.

2.4.3. Perspectives

Les marques du groupe Parfums et Cosmétiques se fixent un nouvel objectif de gains de part de marché en 2017 et placeront de nouveau l'innovation au cœur de leurs avancées. **Parfums Christian Dior** renforcera tout particulièrement ses parfums leaders *J'adore*, *Miss Dior* et *Sauvage* et mettra l'accent sur l'attractivité de *Poison Girl* et *Dior Homme Sport* auprès des jeunes générations. Le maquillage bénéficiera d'innovations fortes et du développement de la communication digitale. Le renforcement

de *Prestige* et *Capture Totale* portera la croissance dans le domaine du soin. La marque continuera de cultiver son aura en lien avec la Couture Dior ainsi que son statut de Maison de haute parfumerie, tout en poursuivant les investissements dédiés à l'excellence et à la modernité de ses boutiques et comptoirs de vente. En parallèle au soutien de *La Petite Robe Noire*, de ses gammes de soin phares et des segments des lèvres et du teint en maquillage, **Guerlain** lancera en mars un parfum féminin. **Parfums Givenchy** accélérera son développement en maquillage avec de fortes innovations et renouvellera la communication de ses parfums. **Kenzo Parfums** continuera de déployer *Kenzo World* à travers le monde et lancera une nouvelle version de *Flower by Kenzo*. **Benefit Cosmetics** poursuivra son expansion internationale et s'attachera à renforcer son leadership mondial sur le segment des sourcils. **Make Up For Ever** maintiendra sa forte politique d'innovation sur les segments du teint, des lèvres et des yeux. **Kat Von D** entamera son développement international sur le marché français. Enfin, une nouvelle ligne complète de maquillage sera lancée en collaboration avec la chanteuse Rihanna.

2.5. MONTRES ET JOAILLERIE

2.5.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Montres et Joaillerie a réalisé en 2016 des ventes de 3 468 millions d'euros, soit une hausse de 5 % à taux de change courants et à taux de change et périmètre comparables par rapport à 2015.

Le résultat opérationnel courant du groupe d'activités Montres et Joaillerie est de 458 millions d'euros. Le taux de marge opérationnelle courante du groupe d'activités s'établit à 13 %.

2.5.2. Principaux développements

Le groupe Montres et Joaillerie poursuit sa croissance dans une conjoncture incertaine et enregistre des gains de parts de marché grâce à la maîtrise des savoir-faire horlogers et joailliers, à la vitalité des lignes iconiques des Maisons et à la créativité de leurs nouveaux produits. Le ciblage des investissements en communication et le développement sélectif des réseaux de boutiques contribuent à renforcer la notoriété et la dynamique des marques du groupe d'activités.

Les ventes de **Bulgari** augmentent à un rythme supérieur à celui du marché, avec des progressions soutenues en Chine, en Corée du Sud et au Moyen-Orient, en particulier dans le segment de la joaillerie qui continue de bénéficier de la dynamique créative de la Maison. Enrichies de nombreuses nouveautés, les lignes *Diva* et *B.zero1* perpétuent leur succès. Les montres *Diva* et *Lucea* confirment leur potentiel de croissance tandis que sur le marché difficile de l'horlogerie masculine, *Octo* continue de progresser par rapport à une année 2015 record. La maroquinerie poursuit une croissance soutenue grâce à la collection *Serpenti*. La récente collection *Serpenti Seduttori* contribue aussi au développement de l'activité. Les performances des magasins bénéficient du programme d'ouvertures sélectives et de rénovations majeures dont témoignent les boutiques de Washington ou Petrovka à Moscou. L'excellence italienne et la richesse créative de Bulgari

sont illustrées par de nouvelles expositions à travers le monde et des événements conçus autour de thèmes clés de la Maison, *Héritage romain*, *Eden méditerranéen*...

La belle progression des ventes de **TAG Heuer** dans un marché des montres globalement difficile illustre la pertinence de la stratégie de développement de son cœur de gamme. La dynamique de la marque est portée par les lancements qui renforcent ses lignes iconiques *Carrera*, *Aquaracer* et *Formula 1*. Soulignant l'image d'avant-garde de TAG Heuer, la montre connectée poursuit son déploiement avec grand succès sur l'ensemble des marchés. La Maison continue d'améliorer son réseau de magasins et réalise des ouvertures à Melbourne, Kuala Lumpur, Tianjin et Macao. La visibilité de la marque auprès de ses clientèles cibles et sa présence dans les médias sociaux sont renforcées par de nouveaux ambassadeurs et de multiples partenariats parmi lesquels l'équipe cycliste BMC et l'écurie de course Red Bull et, dans le domaine du football, la Première League anglaise et la Super League chinoise.

Hublot poursuit son développement, particulièrement rapide au Japon, en Chine et au Moyen-Orient. La Maison exprime sa créativité en lançant des modèles étonnants ou très techniques. La marque est portée par la ligne *Classic Fusion* qui continue à croître au côté de l'emblématique *Big Bang*. Alliée à son savoir-faire et ses moyens de fabrication, cette capacité d'innovation la place dans le peloton de tête des Maisons horlogères suisses haut de gamme. Un magasin phare a été ouvert à New York sur la Cinquième Avenue. La notoriété de Hublot est servie par une communication très active associant partenariats prestigieux, forte présence digitale et événements dans les milieux sportifs et culturels.

Zenith continue de se concentrer sur les modèles de sa collection emblématique *El Primero* et révélera bientôt le nouveau mouvement révolutionnaire *El Primero 21*. La Maison poursuit la consolidation de son organisation tout en bénéficiant des synergies offertes par le Groupe et ses Maisons horlogères.



La croissance de **Chaumet**, particulièrement remarquable en Asie, est stimulée par le succès des lignes *Joséphine* et *Lien* et la poursuite de la montée en gamme. De nouvelles créations viennent enrichir les lignes phares. La Haute Joaillerie est dynamisée par le lancement d'une nouvelle collection *Nature de Chaumet* dont les pièces ont été présentées dans une exposition itinérante en Europe et en Asie.

De Beers consolide son statut de référence sur le segment du diamant solitaire. **Fred** poursuit sa croissance en s'appuyant sur sa ligne iconique *Force 10*. La Maison a ouvert deux magasins en Corée du Sud.

2.5.3. Perspectives

Le groupe Montres et Joaillerie poursuit activement son objectif de gains de part de marché. Au cours des mois qui viennent, les Maisons s'attacheront à développer leur notoriété en renforçant leur visibilité et leur image d'excellence dans les régions les plus porteuses ou prometteuses au moyen d'investissements marketing soutenus, notamment dans le domaine digital. Des ouvertures de magasins très sélectives seront opérées au sein d'emplacements

prestigieux à forte fréquentation. **Bvlgari** prévoit fin 2017 l'ouverture de sa nouvelle boutique de la Cinquième Avenue à New York. **Hublot** accélérera l'expansion ciblée de ses magasins en propre tandis que **Chaumet** poursuivra le déploiement de son nouveau concept de magasin, inauguré fin 2016 à Hong Kong. Au même titre que la maîtrise des savoir-faire horlogers et joailliers, l'innovation, vecteur clé de la dynamique des Maisons, sera toujours à l'honneur et permettra d'enrichir leurs collections dans un souci constant d'excellence et de créativité. **TAG Heuer** poursuivra en particulier le développement de sa montre connectée. Dans un environnement économique et géopolitique incertain, cette stratégie offensive ira de pair avec une approche très attentive des marchés et un contrôle des coûts rigoureux. Les investissements seront ciblés sur l'amélioration de la qualité, de la productivité et de la rentabilité des réseaux de distribution. Le développement des capacités de production permettra de maintenir excellence artisanale et avance technologique. Pour soutenir sa croissance, **Bvlgari** bénéficiera de son nouvel atelier joaillier de Valenza, dont la montée en régime a débuté en janvier 2017. Ce seront à terme, plus de 300 nouveaux emplois artisanaux qui seront créés, renforçant ainsi la maîtrise de **Bvlgari** dans le développement des métiers joailliers.

2.6. DISTRIBUTION SÉLECTIVE

2.6.1. Faits marquants

Le groupe d'activités Distribution sélective a réalisé en 2016 des ventes de 11 973 millions d'euros, en hausse de 7 % à taux de change courants et de 8 % à taux de change et périmètre comparables par rapport à 2015.

Son résultat opérationnel courant s'élève à 919 millions d'euros. Le taux de marge opérationnelle courante du groupe d'activités Distribution sélective s'élève à 8 %.

2.6.2. Principaux développements

Sephora enregistre une nouvelle croissance de ses ventes à deux chiffres et gagne des parts de marché partout dans le monde. Ses performances particulièrement remarquables aux États-Unis hissent l'enseigne au premier rang du marché de la beauté sélective. Poursuivant son expansion à un rythme soutenu, Sephora est aujourd'hui présente dans 33 pays et compte plus de 1 700 magasins. L'année 2016 a vu l'ouverture d'un premier magasin en Suisse et de magasins emblématiques, notamment celui de la Canopée à Paris et celui du World Trade Center à New York. Le programme de rénovation du réseau existant se poursuit afin d'offrir une expérience client enrichie autour du digital et des services. Les magasins de ION Orchard à Singapour et Prudential à Boston en particulier ont fait l'objet d'une rénovation complète. La dimension « omnicanal » est plus que jamais au cœur de la stratégie de l'enseigne avec des efforts concentrés sur le développement des applications mobiles, le digital en magasin et la réduction des délais de livraison. L'offre de ventes en ligne accélère son développement avec une implantation dans six nouveaux pays, dont l'Espagne et les Émirats Arabes Unis. Sephora continue de mettre l'accent sur l'innovation en termes de produits en étoffant sa palette de marques exclusives et en proposant une nouvelle offre à destination de la jeune génération. Ces initiatives sont amplifiées par une activité soutenue sur les réseaux sociaux.

Fort de la sélectivité de son offre conjuguée à sa qualité d'accueil et de services, **Le Bon Marché** connaît une belle croissance, particulièrement favorable pour les accessoires. L'année 2016 est marquée par la transformation de l'espace Mode Femme, embelli par des arbres sous de magnifiques verrières. Le lancement de la marque propre de La Grande Épicerie de Paris rencontre un grand succès. L'animation a connu plusieurs temps forts : au premier semestre, l'exposition de l'artiste chinois Ai Weiwei puis celle sur Iris Apfel ont eu un impact médiatique exceptionnel ; en septembre, l'événement « Paris ! » a pris le relais. Le programme de fidélité « 24 Sèvres » suscite toujours une forte adhésion permettant d'élargir et fidéliser la clientèle française. Sensible à l'esprit parisien et à la dimension culturelle du magasin, la clientèle internationale contribue également à la croissance de l'activité.

En 2016, le contexte touristique difficile en Asie a continué d'affecter le travel retail, entraînant une baisse des ventes de **DFS** et des autres acteurs opérant sur les marchés touristiques de Hong Kong et Macao. Face à cette situation, DFS innove et intensifie les efforts engagés pour répondre à la volatilité des clientèles et à l'évolution des comportements d'achat. L'adaptation de l'offre des magasins se traduit notamment par l'introduction de nouvelles marques et par l'enrichissement de nouvelles catégories de produits. L'expansion vers de nouvelles destinations, essentielle pour la croissance future, va de pair avec ces initiatives. Au Cambodge, la *T Galleria* établie près des ruines d'Angkor est un pôle d'attraction pour les visiteurs souhaitant associer une expérience d'achat à la découverte de ce site fabuleux. À Macao, l'extension de la *T Galleria City of Dreams* a permis de créer, entre autres innovations, le plus vaste espace de vente de chaussures de luxe en Asie du Sud-Est. Une nouvelle boutique de vins et spiritueux en duplex a été ouverte à l'aéroport Changi de Singapour. Enfin, la *T Galleria* inaugurée à Venise au sein d'un immeuble historique emblématique sur le Grand Canal, réalisation unique en Italie, constitue le début de l'implantation de DFS en Europe.

Starboard Cruise Services bénéficie du développement des itinéraires en Asie et continue d'embellir ses boutiques et d'affiner ses sélections de produits en fonction des lignes de croisière et de leurs clientèles.

2.6.3. Perspectives

Animée par l'ambition d'offrir à sa clientèle une expérience constamment renouvelée dans l'univers de la beauté, **Sephora** maintient l'accent sur les piliers stratégiques qui sont à l'origine de son succès : expertise et engagement fort des équipes, innovation dans l'offre produits, développement de services exclusifs et personnalisés, renforcement des initiatives digitales. Les ouvertures de magasins et le programme de rénovation du réseau se poursuivront à un rythme soutenu. **Le Bon Marché** continuera de cultiver sa différence, son profil de grand magasin prescripteur

et son dialogue avec le monde de la culture. L'achèvement de la refonte du département Mode Femme et l'ouverture en fin d'année d'une nouvelle Grande Épicerie de Paris rive droite constitueront deux temps forts de l'année. Chez **DFS**, l'activité de la concession détenue à l'aéroport de Hong Kong devrait continuer à être déficitaire. Cependant, **DFS** bénéficiera de la montée en puissance de ses nouveaux magasins au Cambodge, à Macao et à Venise. Le développement du programme de fidélité *Loyal T*, le lancement de la nouvelle plateforme d'e-commerce de **DFS** et la rénovation des magasins historiques d'Auckland et Sydney permettront de poursuivre la transformation de **DFS** et de renforcer le profil et l'attractivité de l'enseigne *T Galleria*. **Starboard Cruise Services** continuera d'affiner ses offres en fonction des circuits de croisière et d'investir dans la transformation de ses boutiques afin d'augmenter leur attractivité et offrir des expériences uniques aux clients.

3. Facteurs de risques liés à l'activité et politique d'assurance

3.1. RISQUES STRATÉGIQUES ET OPÉRATIONNELS

3.1.1. Image et notoriété du Groupe

Le Groupe est caractérisé par ses marques, un savoir-faire unique et des méthodes spécifiques de production, pour des produits vendus dans le monde entier. La notoriété des marques repose sur la qualité et l'exclusivité des produits et de leurs modes de distribution, ainsi que sur les politiques de communication et de promotion mises en œuvre. Des produits ou une politique de communication en inadéquation avec l'image des marques, des comportements inappropriés de la part des ambassadeurs des marques, des employés, distributeurs ou fournisseurs du Groupe, ainsi que la circulation dans les médias d'informations préjudiciables pourraient affecter la notoriété des marques et entraîner un effet défavorable sur les ventes. La valeur nette des marques, enseignes et des écarts d'acquisition inscrits au bilan du Groupe au 31 décembre 2016 s'élève à 26,1 milliards d'euros.

La vigilance du Groupe à l'égard de l'utilisation inappropriée par des tiers du nom de ses marques est extrême, dans le monde physique aussi bien que digital. Cette vigilance s'exerce notamment via l'enregistrement systématique des marques et noms de produits, que ce soit en France ou dans les autres pays, via une communication visant à limiter le risque de confusion entre les marques du Groupe et des marques de même nom, et via une veille constante associée, le cas échéant, à des recours juridiques. Les actions menées par le Groupe visent en particulier la mise en place d'un cadre juridique adapté au monde digital, afin d'établir les responsabilités des différents acteurs impliqués, un devoir de vigilance contre les actes illicites en ligne devant être partagé par l'ensemble des acteurs tout au long de la chaîne de valeur digitale.

Dans le cadre de ses activités de Vins et Spiritueux, de Parfums et Cosmétiques et, dans une moindre mesure, de Montres et Joaillerie et de Mode et Maroquinerie, le Groupe vend une partie de ses produits à des distributeurs hors Groupe, ceux-ci assurant

la vente au client final. La notoriété des produits repose donc en partie sur le respect par les distributeurs des exigences du Groupe en matière de mise en valeur des produits, de politique de communication, de respect de l'image de marque. Afin de se prémunir contre des pratiques inappropriées, les contrats de distribution encadrent strictement ces aspects, qui font également l'objet de contrôles réguliers de la part des Maisons.

En outre, le Groupe soutient et développe la notoriété de ses marques en collaborant avec des professionnels réputés et innovants dans leur domaine (direction artistique, œnologie, recherche en cosmétiques...), en impliquant le management au plus haut niveau dans les orientations stratégiques (collections, politiques de distribution, de communication), en respectant et en mettant en avant la personnalité de chaque marque. Les collaborateurs du Groupe à tous les niveaux sont sensibilisés au respect de règles éthiques diffusées dans le Groupe. Enfin, afin de se prémunir contre le risque lié à la mise en cause publique du Groupe ou de l'une de ses marques, le Groupe effectue une veille média constante et maintient en permanence un dispositif de gestion de crise.

3.1.2. Contrefaçon et réseaux de distribution parallèles

Les marques, savoir-faire et méthodes de production du Groupe peuvent être contrefaits ou copiés ; les produits du Groupe, notamment les articles de maroquinerie et les parfums et cosmétiques peuvent être distribués, en dehors de la volonté du Groupe, dans des réseaux de distribution parallèles, y compris les réseaux de vente sur Internet. Dans un effort conjoint visant à développer de nouvelles solutions pour engager davantage les consommateurs dans leur expérience digitale tout en préservant la valeur des marques et favoriser la créativité, le Groupe et des



acteurs majeurs de l'Internet (« pure players ») ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle du Groupe et combattre la publicité et la vente en ligne des produits de contrefaçon.

La contrefaçon et la distribution parallèle ont un effet défavorable immédiat sur le chiffre d'affaires et le résultat, et peuvent progressivement nuire à l'image de marque des produits concernés et à la confiance des consommateurs. Tous les moyens sont donc mis en œuvre pour lutter contre ces risques.

Pour agir contre la contrefaçon des produits, outre la protection systématique des marques et noms de produits mentionnée plus haut, des plans d'actions ont été développés, ayant pour objectif une collaboration étroite, dans les pays concernés, avec les autorités gouvernementales, les douanes, les avocats spécialistes de ces questions et les acteurs du monde digital, que le Groupe sensibilise aux conséquences néfastes de la contrefaçon. Le Groupe est aussi très présent dans l'ensemble des organismes regroupant les grands noms de l'industrie du luxe, afin de promouvoir des actions concertées et un message commun au niveau mondial, seuls gages de succès. Le Groupe lutte également par divers moyens contre la vente de ses produits par des réseaux de distribution parallèles, notamment par le développement de la traçabilité des produits, l'interdiction de vente directe à ces réseaux et des actions spécifiques permettant de mieux contrôler les circuits de distribution.

En dehors de l'Union européenne, le Groupe n'est pas soumis à des contraintes juridiques de nature à entraver sa politique de Distribution sélective, ou à restreindre ses voies de recours contre des tiers distribuant sans agrément les produits du Groupe. Au sein de l'Union européenne, le droit de la concurrence vise dans son principe à garantir une stricte égalité de traitement aux différents acteurs, notamment dans le domaine de la distribution, constituant potentiellement une entrave aux sociétés refusant de distribuer leurs produits en dehors d'un réseau de distributeurs agréés. Toutefois, le Règlement européen de 1999 n° 2790/1999 sur les restrictions verticales, en autorisant le recours à la distribution sélective, a instauré une exemption à ce principe général, dans le cadre de laquelle le Groupe exerce ses activités, offrant ainsi une protection accrue à ses clients. L'exemption a été confirmée en avril 2010, lors du renouvellement du Règlement de 1999, et étendue aux ventes par Internet. Cette protection juridique donne au Groupe des moyens supplémentaires de lutte contre la contrefaçon et la distribution parallèle de ses produits, lutte qui s'exerce dans le monde tant physique que digital.

En 2016, la lutte contre la contrefaçon a coûté au Groupe, en dépenses internes et externes, 39 millions d'euros environ.

3.1.3. Obligations contractuelles

Dans le cadre de ses activités, le Groupe s'engage envers ses partenaires et notamment certains de ses fournisseurs sur des périodes pluri-annuelles (contrats de location et de concession, de distribution, d'approvisionnement en particulier). En cas d'interruption de ces contrats avant leur échéance, des indemnités sont généralement prévues au contrat, qui représenteraient une charge sans contrepartie immédiate. Le montant total des engagements minimaux pris par le Groupe au titre des contrats pluri-annuels de location, de concession et d'approvisionnement

s'élève à 13,2 milliards d'euros au 31 décembre 2016; ces engagements sont détaillés dans les Notes 30.1 et 30.2 de l'annexe aux comptes consolidés.

La conclusion de contrats engageant le Groupe sur des périodes pluri-annuelles fait l'objet d'un processus d'approbation au sein des Maisons à un niveau adapté à l'importance des enjeux financiers et opérationnels. Les contrats sont revus par les services juridiques, en liaison avec les courtiers d'assurances.

En outre, le Groupe s'est engagé envers ses partenaires dans certaines activités à acquérir les participations que ceux-ci détiennent dans les activités concernées s'ils en font la demande, selon une formule de prix contractuelle. Cet engagement, évalué à 7,9 milliards d'euros au 31 décembre 2016, est enregistré au bilan du Groupe en « Autres passifs non courants » (voir Note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le Groupe s'est également engagé vis-à-vis de certains des actionnaires de ses filiales à distribuer un montant minimal de dividendes, sous réserve que la filiale dispose d'un montant suffisant de trésorerie. Ceci concerne notamment les activités Moët Hennessy et DFS, dont le montant de dividendes minimal est fixé contractuellement à 50 % du résultat consolidé de ces entités.

3.1.4. Capacité du Groupe à anticiper les nouvelles attentes des clients

Les marques doivent identifier les nouvelles tendances, les changements de comportements et de goûts, afin de proposer des produits et des expériences en adéquation avec les attentes des consommateurs. À défaut, le succès de leurs produits serait menacé. Par l'entretien de relations fortes et en constant renouvellement avec leurs sources d'inspiration traditionnelles, tels le monde de l'art, du sport, du cinéma, des nouvelles technologies... les différentes marques du Groupe s'attachent à devancer et à répondre pleinement aux nouvelles attentes des clients, dans le profond respect de l'identité et des affinités de chacune avec ces différents univers.

3.1.5. Exposition internationale du Groupe

Les risques et incertitudes liés à une présence internationale sont de diverses natures. Il s'agit notamment de l'évolution du pouvoir d'achat de la clientèle, ou de la valeur des actifs d'exploitation localisés à l'étranger; il s'agit aussi des évolutions économiques qui ne sont pas nécessairement simultanées d'une zone à l'autre; il s'agit enfin des réglementations en matière de droit des sociétés, de fiscalité, de droits de douane ou restrictions à l'importation que peuvent imposer certains pays, et qui, le cas échéant, peuvent être pénalisantes pour le Groupe. Ainsi, certaines des activités du Groupe ont été pénalisées en 2014 et en 2015 par les mesures « anti-extravagances » instaurées par la Chine fin 2012. Il s'agit notamment de l'activité Cognac, qui, touchée par la réduction des réceptions et banquets, a souffert d'une réduction de ses volumes de ventes au cours des années 2014 et 2015 liée à l'importance des stocks présents chez ses distributeurs fin 2013. La réduction des volumes de cadeaux d'affaires avait également eu un effet défavorable en 2014 sur l'activité Montres et Joaillerie.

Afin de se prémunir contre les risques liés au non-respect par méconnaissance d'une évolution de la réglementation, le Groupe met en œuvre un dispositif de veille réglementaire dans toutes ses régions d'implantation.

Le Groupe est peu présent dans des zones instables politiquement, les cadres législatifs et réglementaires des principaux pays d'implantation du Groupe étant bien établis. Il importe de souligner que l'activité est répartie principalement sur trois zones géographiques et monétaires : l'Asie, l'Europe occidentale et les États-Unis, ce qui compense en partie l'exposition aux risques décrits ici.

En outre, une part significative des ventes du Groupe est liée aux flux touristiques ; ceci concerne particulièrement les activités de « travel retail » au sein de la Distribution sélective, ainsi que le groupe d'activités Mode et Maroquinerie, dont les magasins bénéficient de la clientèle des touristes. Des événements de nature à perturber ces flux (instabilité géopolitique et sécuritaire, dégradation de l'environnement économique, catastrophe naturelle...) auraient un impact défavorable sur les ventes du Groupe.

Enfin, le Groupe participe activement aux discussions globales visant à conclure une nouvelle génération d'accords de libre-échange entre l'Union européenne et les pays tiers, qui concernent non seulement l'accès aux marchés des pays tiers, mais aussi la signature d'accords facilitant l'accès des touristes des pays tiers à l'Union européenne. Ainsi, malgré un contexte sécuritaire tendu, poussant les États membres à demander des contrôles renforcés aux frontières, la Commission européenne a proposé de créer un « touring visa » (période de séjour étendue et possibilité de traverser l'ensemble du territoire européen) qui facilitera le tourisme de shopping de luxe dans l'Union européenne.

3.1.6. Sécurité du consommateur

Beaucoup de produits du Groupe, en particulier dans les Vins et Spiritueux et les Parfums et Cosmétiques, sont soumis, en France, dans l'Union européenne et dans l'ensemble des pays où le Groupe exerce ses activités, à des réglementations spécifiques ; celles-ci portent notamment sur les conditions de production ou de fabrication des produits, leur vente, la sécurité du consommateur, l'étiquetage des produits ou leur composition.

Au-delà de la sécurité industrielle, les sociétés du Groupe s'attachent à renforcer la sécurité et la traçabilité des produits afin d'augmenter la capacité d'anticipation et de réactivité en cas de rappel de produits.

Une veille jurisprudentielle a également été mise en place afin de maîtriser la dérive des risques de responsabilité, notamment ceux pouvant affecter les marques du Groupe.

3.1.7. Saisonnalité

Pratiquement toutes les activités du Groupe sont concernées par la saisonnalité ; celle-ci se manifeste par la part des ventes sur le dernier trimestre de l'année civile liée aux manifestations festives de fin d'année ; cette part est d'environ 30 % pour l'ensemble des activités de LVMH et de 28 % pour Christian Dior Couture. Des événements imprévisibles sur les derniers mois de l'année

civile peuvent ainsi affecter sensiblement le niveau d'activité et les résultats du Groupe.

3.1.8. Approvisionnements et compétences stratégiques

L'attractivité des produits du Groupe repose sur la disponibilité de certaines matières premières, en quantité suffisante mais aussi qualitativement, ces produits devant répondre aux critères de qualité exigés par le Groupe. Il s'agit notamment des approvisionnements en raisins et eaux-de-vie dans le cadre des activités des Vins et Spiritueux, en cuirs, toiles, laines et fourrures dans le cadre des activités Mode et Maroquinerie, mais aussi en composants horlogers, pierres et métaux précieux pour les activités Montres et Joaillerie. Afin de s'assurer des approvisionnements correspondant à ses exigences, le Groupe met en place des partenariats privilégiés avec les fournisseurs concernés. Tout en inscrivant dans la durée ce type de partenariats, le Groupe est constamment à la recherche de nouveaux fournisseurs pouvant répondre à ses exigences. À titre d'illustration, une évaluation du risque de défaillance des fournisseurs a été menée et des bonnes pratiques échangées, conduisant notamment à mettre en place des politiques de dédoublement des approvisionnements pour les produits stratégiques dans les Parfums et Cosmétiques.

En complément, pour certaines ressources rares ou dont la mise au point requiert un savoir-faire spécifique, tels les cuirs précieux ou les composants de Haute Horlogerie, le Groupe poursuit, ponctuellement, une stratégie d'intégration verticale.

Les métiers du Groupe requièrent également des compétences particulières, par exemple dans le domaine de la maroquinerie ou de l'horlogerie. Afin de garantir la pérennité de ces savoir-faire, le Groupe mène des actions en faveur de la formation et de la sauvegarde de ces métiers, indispensables à la qualité de ses produits, notamment à travers une action envers la reconnaissance de la spécificité des métiers du luxe comme métiers « d'excellence », avec des critères propres au secteur économique du luxe et permettant de mieux répondre à ses besoins et exigences.

Enfin, le succès du Groupe repose également sur le développement de son réseau de distribution et sur sa capacité à sécuriser les meilleurs emplacements sans obérer la rentabilité future des points de vente. Le Groupe a développé une expertise particulière dans le domaine immobilier, qui, partagée avec les différentes marques, permet d'optimiser le développement du réseau de distribution.

3.1.9. Systèmes d'information

Le Groupe est exposé au risque de défaillance de ses systèmes d'information, en raison d'un dysfonctionnement ou d'une malveillance. La matérialisation de ce risque peut entraîner la perte ou la corruption de données sensibles, telles des informations relatives aux produits, aux clients ou aux données financières. Un tel risque peut également se traduire par une indisponibilité partielle ou totale de certains systèmes, désorganisant les processus concernés. Afin de se prémunir contre ce risque, le Groupe met en œuvre une architecture décentralisée, permettant d'éviter toute propagation de risque. Par l'intermédiaire de son réseau



de Responsables de la sécurité des systèmes d'information, le Groupe continue de mettre en place un ensemble de mesures permettant d'assurer la protection des données sensibles, ainsi que des plans de continuité d'exploitation au niveau de chaque Maison.

La protection des données personnelles de nos clients et de nos employés notamment est l'un de ces sujets sensibles. Le Groupe a ainsi développé des outils de bonne gouvernance à destination des Maisons, tels que des principes pour le marketing en ligne et la protection des données.

3.1.10. Risques industriels, environnementaux et climatiques

L'activité de production de vins et spiritueux du Groupe dépend des conditions climatiques prévalant avant la récolte des raisins. Les vignerons et négociants de Champagne ont instauré un mécanisme permettant de faire face à ces aléas, via le maintien d'une réserve qualitative.

Dans le cadre de ses activités de production et de stockage, le Groupe est exposé à la survenance de sinistres tels que les incendies, les dégâts des eaux ou les catastrophes naturelles.

3.2. POLITIQUE D'ASSURANCE

La politique de gestion des risques du Groupe s'inscrit dans une démarche dynamique dont les principaux vecteurs sont :

- l'identification systématique et documentée des risques ;
- l'organisation de la prévention et de la protection des biens industriels et des personnes ;
- le déploiement de plans de secours et de continuité sur le plan international ;
- un dispositif global de financement des risques visant à réduire les conséquences d'événements majeurs sur la situation financière du Groupe ;
- l'optimisation et la coordination des programmes d'assurance mondiaux et centralisés.

La politique de couverture des risques du Groupe s'appuie principalement sur le transfert de ses risques aux marchés de l'assurance à des conditions financières raisonnables, dans le cadre de l'offre disponible sur ces marchés en termes de nature, de garanties et de limites de couverture. Les limites des couvertures d'assurance résultent soit d'une quantification du sinistre maximal possible, soit des contraintes imposées par le marché de l'assurance.

Par rapport aux capacités financières du Groupe, le niveau d'auto-assurance des risques n'est pas significatif. Les franchises à la charge des sociétés du Groupe répondent notamment à une optimisation du rapport couverture/coût global du risque. Les coûts de programmes d'assurance supportés par les sociétés du Groupe sont proches de 0,15 % du chiffre d'affaires consolidé chez LVMH et de 0,17 % du chiffre d'affaires consolidé chez Christian Dior Couture.

Pour identifier, analyser et traiter les risques industriels et environnementaux, le Groupe s'appuie sur l'action combinée de compétences externes et de professionnels qualifiés au sein des sociétés du Groupe, notamment les responsables sécurité, qualité ou environnement.

La protection des actifs du Groupe s'inscrit dans une politique de prévention appliquant les normes de sécurité les plus élevées (Norme incendie FM Global et NFPA). En concertation avec ses assureurs, le Groupe adopte l'approche dite RHP (Risques hautement protégés) dont le but est de réduire de manière significative le risque d'incendie et de pertes d'exploitation consécutives. L'amélioration continue de la qualité de la prévention des risques est un critère important pris en compte par les assureurs dans l'appréciation de ces risques et, par voie de conséquence, dans l'octroi de garanties étendues et compétitives.

Cette démarche est combinée à un programme de suivi des risques industriels et environnementaux ; dans ce cadre, chez LVMH, environ 50 sites ont été audités par des cabinets d'ingénieurs en 2016.

Des plans de prévention et de protection intègrent, en outre, la continuité des activités et des plans de secours.

La solidité financière des partenaires assureurs du Groupe est régulièrement vérifiée, et si nécessaire un assureur est remplacé par un autre.

Les principaux programmes d'assurance coordonnés par le Groupe sont les programmes visant à couvrir les risques de dommages aux biens, pertes d'exploitation, terrorisme, construction, transport, crédit, responsabilité civile et retrait de produits.

3.2.1. Assurance de dommages aux biens et pertes d'exploitation

La plupart des activités industrielles du Groupe sont couvertes dans le cadre d'un programme mondial consolidé d'assurance de dommages aux biens et de pertes d'exploitation consécutives.

Les garanties de dommages aux biens sont délivrées à hauteur des capitaux exposés, les garanties de pertes d'exploitation couvrent la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation d'une durée, selon l'exposition aux risques, de 12 à 24 mois. Pour le groupe LVMH, la limite de garantie de ce programme est de 2 milliards d'euros par sinistre, ce montant ayant été déterminé d'après l'analyse des sinistres maximaux possibles du groupe LVMH. Cette limite s'élève à 350 millions d'euros par sinistre pour Christian Dior Couture.

Les garanties « événements naturels », accordées dans le cadre du programme mondial d'assurance de dommages du groupe LVMH, sont de 75 millions d'euros par sinistre et par an ; pour Christian Dior Couture, ces garanties s'élèvent jusqu'à 350 millions d'euros par sinistre et par an. Dans le groupe LVMH, suite à

une étude de modélisation du risque tremblement de terre au Japon réalisée en 2014 ainsi qu'une mise à jour des zones de risques majeurs en 2016, une garantie spécifique de 18 milliards de yens a été prise pour ce risque. Pour Christian Dior Couture, une couverture spécifique de 40 millions d'euros a été mise en place. Ces niveaux sont en adéquation avec les expositions des sociétés du Groupe à ces risques.

3.2.2. Assurance transport

L'ensemble des entités opérationnelles du Groupe sont couvertes par un contrat d'assurance transport « Stock et Transit ». La limite de garantie du programme pour LVMH et pour Christian Dior Couture est respectivement de l'ordre de 60 millions d'euros et de 5 millions d'euros et correspond au risque maximal pour les transports en cours à un instant donné.

3.2.3. Assurance responsabilité civile

Le Groupe a mis en place, pour l'ensemble de ses filiales dans le monde entier, un programme d'assurance responsabilité civile et retrait de produits. Ce programme a été conçu pour répondre au mieux, compte tenu de l'offre disponible sur les marchés mondiaux d'assurance des grandes entreprises, aux risques identifiés par le Groupe.

Les niveaux de couverture sont conformes à ceux des sociétés dont les activités sont comparables.

Les atteintes à l'environnement en base accidentelle et graduelle ainsi que les dommages environnementaux (Directive 2004/35 CE) sont couverts dans le cadre de ce programme.

Dans les pays où les accidents du travail ne sont pas couverts par des organismes publics, des programmes d'assurance spécifiques sont souscrits, notamment aux États-Unis. Les niveaux de couverture sont alors conformes aux obligations légales imposées par les différents États.

Dans certaines conditions et limites, le Groupe couvre, directement ou à travers un contrat d'assurances, la responsabilité que ses dirigeants et collaborateurs pourraient encourir à titre personnel, individuellement ou solidairement, à l'égard de tiers en cas de faute professionnelle commise dans l'exercice de leurs fonctions.

3.2.4. Couverture des risques spéciaux

La couverture des risques politiques, la responsabilité civile des mandataires sociaux, la couverture des actes de fraude et de malveillance, du risque crédit clients, des actes de terrorisme, des risques de perte ou corruption de données informatiques, des risques liés aux projets de constructions immobiliers ou des risques liés à l'environnement, sont assurées par des polices dédiées au niveau mondial ou local.

3.3. RISQUES FINANCIERS

3.3.1. Risque de crédit

En raison de la nature des activités, une part importante des ventes réalisées par le Groupe n'entraîne pas de risque clients. Il s'agit des ventes effectuées directement à notre clientèle par Christian Dior Couture, par la Distribution sélective, par les activités Mode et Maroquinerie et, dans une moindre mesure, par les activités Montres et Joaillerie; cette part représente approximativement 74 % des ventes pour LVMH et 93 % pour Christian Dior Couture au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2016.

En outre, pour les ventes non comprises dans ce chiffre, il n'existe pas de dépendance dans les différents métiers vis-à-vis d'un ou de plusieurs clients dont la perte pourrait avoir un effet significatif sur le niveau d'activité ou le résultat du Groupe. Le risque clients est assuré de manière satisfaisante; ainsi, les demandes de couverture de crédit de LVMH auprès des assureurs sont satisfaites à environ 90 % au 31 décembre 2016.

3.3.2. Risque de contrepartie

Le Groupe à travers ses activités de financements, de placements et de couverture des risques de marché est exposé à un risque de contrepartie, principalement bancaire, qui doit être contrôlé de manière régulière et dynamique. La diversification de ce risque est un objectif important. Une attention particulière est portée aux expositions aux risques financiers et souverains de nos contreparties bancaires, ainsi qu'à leur notation qui doit refléter des signatures de premières catégories.

3.3.3. Risque de change

Une part prépondérante des ventes du Groupe est réalisée dans des monnaies autres que l'euro, en particulier le dollar US (ou devises liées au dollar US telles qu'entre autres le dollar de Hong Kong) et le yen japonais, alors que la majeure partie de ses dépenses de production est libellée en euros.

Les fluctuations de change entre l'euro et les principales devises dans lesquelles sont libellées les ventes du Groupe peuvent donc modifier significativement le montant de ces ventes et les résultats du Groupe exprimés en euros, et rendre difficiles les comparaisons de ses performances d'un exercice sur l'autre.

Le Groupe gère activement son exposition aux risques de change, afin de réduire sa sensibilité à des variations défavorables des cours, en mettant en place des couvertures qui revêtent la forme de ventes à terme ou de produits optionnels. Une analyse de sensibilité du résultat net à la variation des principales devises auxquelles est exposé le Groupe est détaillée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés.

La détention d'actifs substantiels en devises (principalement en dollar US et en franc suisse) est également créatrice d'un risque de change patrimonial. Ce risque de change peut être couvert de manière totale ou partielle par l'utilisation d'emprunts ou d'instruments à terme dans la devise de l'actif. Une analyse de l'exposition du Groupe au risque de change patrimonial est présentée dans la Note 22.5 de l'annexe aux comptes consolidés pour les principales devises concernées.



3.3.4. Risque de taux d'intérêt

L'exposition du Groupe au risque de taux peut être évaluée par le montant de sa dette financière nette consolidée, qui atteint 6,4 milliards d'euros environ au 31 décembre 2016. Après effet des instruments dérivés, l'encours de dette financière brute est à hauteur de 44 % à taux fixe et à hauteur de 56 % à taux variable au 31 décembre 2016. Une analyse de la dette financière par échéance et nature de taux ainsi qu'une analyse de la sensibilité du coût de la dette financière nette aux variations de taux d'intérêt sont présentées dans les Notes 18.5 et 18.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

La dette du Groupe est libellée dans différentes devises ; la part libellée dans des devises autres que l'euro étant la plupart du temps transformée en euro par le biais de cross currency swaps ; le Groupe est alors principalement exposé à l'évolution des taux d'intérêt euro. Ce risque de taux est géré par la mise en place de swaps ou par l'achat d'instruments optionnels (protections contre la hausse des taux) destinés à limiter les effets négatifs d'une évolution défavorable des taux.

À travers la couverture de son risque de change par des couvertures à terme ou optionnelles décrites au paragraphe 3.3.3., le Groupe est également exposé aux différentiels entre les taux euro et les taux des devises couvertes.

3.3.5. Risque des marchés actions

L'exposition du Groupe au risque des marchés actions est en premier lieu liée à ses participations dans Christian Dior et LVMH ainsi qu'aux actions Christian Dior et LVMH auto-détenues, essentiellement en couverture des plans de stock-options et des plans d'attribution d'actions gratuites et de performance.

L'exposition du Groupe tient également à sa participation de 8,4 % dans le capital d'Hermès International SCA.

En outre, des titres cotés peuvent être détenus par certains des fonds dans lesquels le Groupe a investi, ou directement parmi les investissements financiers ou les placements financiers.

Le Groupe peut utiliser des produits dérivés pour gérer ses positions, avec notamment pour objectif de réduire la sensibilité de la position à la variation des cours de bourse. Ainsi, peuvent être mises en place des couvertures de plans de rémunération ou d'instruments financiers liés au cours de l'action LVMH. Les produits dérivés peuvent aussi être utilisés pour disposer synthétiquement d'une position acheteuse.

3.3.6. Risque des marchés matières premières

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas et afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec les affineurs, ou en négociant avec des producteurs le prix de produits semi-finis, soit par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce

dernier cas, les couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique.

3.3.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée (a) sur la base de l'encours cumulé de ses programmes de billets de trésorerie, soit 1,9 milliard d'euros ou (b) au moyen de sa dette financière à moins d'un an hors effet des instruments dérivés (5,1 milliards d'euros) nette de la trésorerie et équivalents de trésorerie (3,8 milliards d'euros), soit 1,3 milliard d'euros au 31 décembre 2016. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées d'un montant de 6,8 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à réaliser des financements à long terme, sur la diversité de sa base d'investisseurs (obligations et titres à court terme), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le Groupe s'est engagé, dans le cadre de certaines lignes de crédit à long terme, à respecter un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »). Au 31 décembre 2016, aucune ligne de crédit significative n'est concernée par ces dispositions.

Les contrats d'emprunts et de dettes financières ne sont assortis d'aucune clause spécifique susceptible d'en modifier significativement les conditions.

La ventilation des passifs financiers par échéance contractuelle est présentée dans la Note 22.7 de l'annexe aux comptes consolidés.

3.3.8. Organisation de la gestion des risques de change, de taux d'intérêt et des marchés actions

Le Groupe applique une stratégie de gestion des risques de change et de taux destinée principalement à limiter l'impact négatif des fluctuations des monnaies ou des taux d'intérêts sur son activité ou ses investissements.

Le Groupe a mis en place des politiques, des règles et des procédures pour mesurer, gérer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information intégrés qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux différents organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

4. Éléments de politique financière

Au cours de l'exercice, les principaux axes de la politique financière du Groupe ont été les suivants :

- l'amélioration de la structure et de la flexibilité financières du Groupe, avec pour principaux indicateurs :

- l'accroissement significatif des capitaux propres :

les capitaux propres, avant affectation du résultat, atteignent 33,8 milliards d'euros au 31 décembre 2016, en augmentation de 12 % par rapport aux 30,3 milliards d'euros constatés un an auparavant. La progression des capitaux propres, de 3,5 milliards d'euros, reflète les bons résultats du Groupe,

- la diminution de l'endettement net :

la dette financière nette s'élève à 6,4 milliards d'euros fin 2016, contre 7,8 milliards d'euros fin 2015,

- l'accès à une liquidité abondante et bon marché :

le programme d'émission de billets de trésorerie bénéficie de taux et de marges très attractifs, et le Groupe dispose de la capacité à faire appel de manière récurrente aux marchés obligataires sur des maturités moyen/long terme avec des marges d'émission basses,

- le maintien d'un volume substantiel de placements de trésorerie et équivalents de trésorerie, auprès de contreparties bancaires diversifiées et de premier rang, avec une attention particulière portée à la rémunération de ces placements

pour éviter autant que possible des rendements négatifs, corollaire de la politique de taux d'intérêt de la Banque centrale européenne,

- la flexibilité financière du Groupe, grâce à un volant significatif de lignes de crédit confirmées non tirées de 6,8 milliards d'euros au total, dont des crédits syndiqués d'un montant total de 3,1 milliards d'euros d'une maturité résiduelle de quatre ans ;

- une politique prudente de gestion des risques de change et de taux d'intérêt, avec pour objectif principal la couverture des risques générés directement ou indirectement par l'exploitation et la couverture du patrimoine du Groupe ;

- une concentration accrue des liquidités du Groupe grâce aux déploiements de « cash poolings » à travers le monde, qui assure une fluidité de ces liquidités à travers le Groupe et qui permet une gestion optimisée des excédents. De manière générale, le Groupe pratique une politique d'investissement et de placement diversifiée ;

- une politique de distribution dynamique, en faveur des actionnaires de Financière Agache et des minoritaires du Groupe, qui reflète les performances opérationnelles et financières du Groupe. Ainsi, les dividendes et acomptes décidés en faveur des minoritaires des filiales consolidées, au premier rang desquels ceux des sociétés LVMH et Christian Dior, se sont élevés à 1,5 milliard d'euros.

4.1. COMMENTAIRES SUR LE BILAN CONSOLIDÉ

<i>(en milliards d'euros)</i>	2016	2015	Variation
Immobilisations corporelles et incorporelles	40,3	39,2	1,1
Autres	9,5	7,7	1,8
Actifs non courants	49,8	46,9	2,9
Stocks	11,1	10,6	0,5
Autres	9,6	10,1	(0,5)
Actifs courants	20,7	20,7	-
ACTIF	70,5	67,6	2,9

Le total du bilan consolidé du groupe Financière Agache à fin 2016 s'élève à 70,5 milliards d'euros, en progression de 4 % par rapport à fin 2015.

Les actifs non courants, en progression de 2,9 milliards d'euros, représentent 71 % du total du bilan, contre 69 % à fin 2015.

Les immobilisations corporelles et incorporelles progressent de 1,1 milliard d'euros dont 0,3 milliard d'euros lié à la revalorisation des engagements d'achat de titres minoritaires, et 0,2 milliard

<i>(en milliards d'euros)</i>	2016	2015	Variation
Capitaux propres	33,8	30,3	3,5
Dette financière à plus d'un an	5,9	6,2	(0,3)
Autres passifs non courants	15,8	15,5	0,3
Capitaux permanents	55,5	52,0	3,5
Dette financière à moins d'un an	5,1	6,2	(1,1)
Autres passifs courants	9,9	9,4	0,5
Passifs courants	15,0	15,6	(0,6)
PASSIF	70,5	67,6	2,9

d'euros à l'évolution des parités monétaires. Les investissements d'exploitation de l'année, nets des dotations aux amortissements, des dépréciations et des cessions, représentent une augmentation additionnelle de 0,8 milliard d'euros. Ils sont commentés dans le cadre des analyses de la variation de trésorerie. À l'inverse, l'effet des variations de périmètre est négatif de 0,4 milliard d'euros et résulte essentiellement de la cession de Donna Karan en décembre 2016.



Les autres actifs non courants progressent de 1,8 milliard d'euros, pour s'établir à 9,5 milliards d'euros. Cette évolution s'explique principalement d'une part, par la progression des investissements financiers de 0,9 milliard d'euros, résultant notamment de la revalorisation des titres Hermès International SCA (France) à la date de clôture et, d'autre part, par la hausse des autres actifs non courants de 0,7 milliard, en raison de l'augmentation du montant des créances et prêts qui inclut le crédit vendeur octroyé à G-III Apparel Group dans le cadre de la cession de Donna Karan International. Voir également Notes 8 et 9 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les stocks progressent de 0,5 milliard d'euros, reflétant la croissance des activités du Groupe. Leur évolution est commentée dans le cadre des analyses de variation de la trésorerie.

Les autres actifs courants diminuent de 0,5 milliard d'euros, à 9,6 milliards, en raison principalement de la baisse des autres créances de 0,5 milliard d'euros. Par ailleurs, la progression

de 0,2 milliard d'euros des créances clients est compensée par la réduction des créances liées à l'impôt sur les sociétés et de la trésorerie de 0,1 milliard chacune.

Les autres passifs non courants sont en hausse de 0,3 milliard d'euros et atteignent 15,8 milliards d'euros fin 2016. La progression de la dette au titre des engagements d'achats de titres aux minoritaires de 0,5 milliard d'euros et celle des provisions de 0,4 milliard d'euros est partiellement compensée par la réduction de 0,7 milliard d'euros des impôts différés passifs.

Les autres passifs courants sont en progression de 0,5 milliard d'euros par rapport à fin 2015, pour s'établir à 9,9 milliards d'euros, dont 0,6 milliard d'euros du fait de la progression des dettes fournisseurs et des autres dettes opérationnelles et 0,1 milliard d'euros lié à la hausse des dettes fiscales et sociales, compensés par le recul de 0,2 milliard d'euros de la dette d'impôt sur les sociétés.

(en milliards d'euros)	2016	2015	Variation
Dette financière à plus d'un an	5,9	6,2	(0,3)
Dette financière à moins d'un an et instruments dérivés	5,1	6,1	(1,0)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	11,0	12,3	(1,3)
Trésorerie et équivalents de trésorerie, et autres	(4,6)	(4,5)	(0,1)
Dette financière nette	6,4	7,8	(1,4)
Capitaux propres	33,8	30,3	3,5
Ratio dette financière nette/capitaux propres	18,9 %	25,7 %	(6,8) pts

Le ratio dette financière nette sur capitaux propres, à savoir 18,9 % au 31 décembre 2016, s'améliore de 6,8 points sur l'exercice, grâce à l'effet combiné de la progression des capitaux propres, de 3,5 milliards d'euros, et de la réduction de la dette financière nette de 1,4 milliard d'euros.

Le total des capitaux propres s'établit à 33,8 milliards d'euros à fin 2016, en hausse de 3,5 milliards d'euros par rapport à fin 2015. Cette variation reflète en premier lieu les bons résultats du Groupe, distribués en partie seulement, qui induisent une progression nette de 3,1 milliards d'euros. S'y ajoute l'effet de l'évolution des écarts de réévaluation, positif de 1,1 milliard d'euros. L'effet des acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires est négatif de 0,7 milliard d'euros.

Au 31 décembre 2016, le total des capitaux propres représente 48 % du total du bilan, contre 45 % fin 2015.

La dette financière brute après effet des instruments dérivés s'élève, à fin 2016, à 11,0 milliards d'euros, en diminution de 1,3 milliard d'euros par rapport à fin 2015, principalement du fait de la baisse significative de l'encours de billets de trésorerie de 1 milliard d'euros et de la diminution des emprunts auprès des établissements de crédit de 0,3 milliard d'euros. La dette obligataire est stable par rapport au 31 décembre 2015, les remboursements étant équivalents aux émissions de l'exercice.

Durant l'année, LVMH a remboursé l'emprunt obligataire émis en 2013 et abondé en 2014, soit 650 millions d'euros au total. LVMH a réalisé, en février 2016, une émission d'obligations convertibles synthétiques à cinq ans remboursables en numéraire de 600 millions de dollars US, abondée en avril 2016 à hauteur de 150 millions de dollars US.

En 2016, Christian Dior a émis un emprunt obligataire à taux fixe de 350 millions d'euros à échéance juin 2021. Ces obligations ont été émises à 99,90 % de leur valeur nominale et sont remboursables au pair. Le coupon est de 0,75 % par an.

Au cours de la même année, Christian Dior a remboursé un emprunt obligataire de 300 millions d'euros émis en 2011.

La trésorerie et équivalents de trésorerie du Groupe, les placements financiers et les investissements financiers en couverture de dettes financières s'élèvent en fin d'exercice à 4,6 milliards d'euros en augmentation de 0,1 milliard d'euros par rapport à fin 2015.

À fin 2016, le montant disponible de lignes de crédit confirmées non tirées est de 6,8 milliards d'euros et couvre largement les programmes de billets de trésorerie du Groupe, dont l'encours, au 31 décembre 2016, atteint 1,9 milliard d'euros.

4.2. COMMENTAIRES SUR LA VARIATION DE LA TRÉSORERIE CONSOLIDÉE

Le tableau de variation de la trésorerie consolidée, présenté dans les comptes consolidés, détaille les principaux flux financiers de l'exercice 2016.

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	Variation
Capacité d'autofinancement générée par l'activité	9 118	8 300	818
Coût de la dette financière nette : intérêts payés	(118)	(148)	30
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation	(2 004)	(1 921)	(83)
Capacité d'autofinancement après intérêts et impôts	6 996	6 231	765
Variation du besoin en fonds de roulement	(584)	(446)	(138)
Investissements d'exploitation	(2 438)	(2 213)	(225)
Cash-flow disponible	3 974	3 572	402
Investissements financiers	92	(554)	646
Opérations en capital	(2 407)	(2 487)	80
Variation de la trésorerie avant opérations de financement	1 659	531	1 128

La capacité d'autofinancement générée par l'activité, à 9 118 millions d'euros progresse de 10 % en 2016 par rapport aux 8 300 millions d'euros enregistrés un an plus tôt.

Après paiement des intérêts financiers et impôts, la capacité d'autofinancement atteint 6 996 millions d'euros, en augmentation de 12 % par rapport à l'exercice 2015.

Le montant des intérêts payés, soit 118 millions d'euros, est en baisse significative par rapport au montant de 2015, grâce principalement aux effets de la baisse des taux sur les emprunts, auxquels s'ajoutent ceux de la réduction de la dette financière nette.

Les impôts payés relatifs aux activités opérationnelles atteignent 2 004 millions d'euros, soit une augmentation de 83 millions d'euros par rapport à 2015, en lien avec la progression des résultats du Groupe.

La progression du besoin en fonds de roulement, s'élève à 584 millions d'euros, contre 446 millions d'euros en 2015. Le besoin de trésorerie est lié à l'augmentation des stocks, de 889 millions d'euros, et à celle des créances clients, de 119 millions d'euros. Ce besoin de trésorerie est partiellement compensé par le financement apporté par la hausse des dettes fournisseurs et des autres créances et dettes, respectivement de 242 et 182 millions d'euros. La progression des stocks concerne principalement la Distribution sélective et les Vins et Spiritueux.

Les investissements d'exploitation, nets des cessions, représentent en 2016 un débours de 2 438 millions d'euros, contre 2 213 millions d'euros un an plus tôt. Ils sont constitués principalement des investissements de Sephora, Louis Vuitton, DFS, Bvlgari et Christian Dior Couture dans leurs réseaux de distribution, de ceux des marques de champagne et de Hennessy dans leur

outil de production, ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

En 2016, les investissements financiers et acquisitions de titres consolidés ont généré une ressource de 92 millions d'euros. 310 millions d'euros ont été encaissés suite aux transactions sur titres consolidés, principalement suite à la cession de Donna Karan. L'impôt lié aux investissements financiers et aux titres consolidés, notamment à la cession de Donna Karan, a représenté un débours de 475 millions d'euros. Le montant des dividendes perçus de ces investissements s'élève à 36 millions d'euros.

La variation de trésorerie issue des opérations en capital représente un débours de 2 407 millions d'euros. Ce montant correspond, à hauteur de 82 millions d'euros, aux dividendes versés sur l'exercice par Financière Agache, et à hauteur de 1 491 millions d'euros aux dividendes versés aux minoritaires des filiales consolidées. Il s'agit pour l'essentiel des minoritaires de Christian Dior, des actionnaires ne contrôlant pas la société LVMH SE et des minoritaires de DFS, ainsi que Diageo, qui détient 34 % de Moët Hennessy. L'impôt payé relatif aux opérations en capital s'élève à 189 millions d'euros. À cela, s'ajoute l'effet des transactions avec les minoritaires, représentant un débours de 687 millions d'euros (voir Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés).

L'excédent de trésorerie, après toutes opérations d'exploitation, d'investissement et en capital, s'est ainsi élevé à 1 659 millions d'euros. Les opérations de financement ayant entraîné une consommation de trésorerie de 1 586 millions d'euros, l'effet de la variation des écarts de conversion étant négatif de 47 millions d'euros, le niveau de la trésorerie nette en fin d'exercice est en hausse de 26 millions d'euros par rapport à fin 2015 et atteint 3 589 millions d'euros.



5. Résultat de la société Financière Agache

Financière Agache a maintenu sa participation directe et indirecte dans sa filiale LVMH et accru celle dans Christian Dior par l'acquisition de 150 000 actions pour 24 millions d'euros.

Le montant total des produits de participations reçus en 2016 s'est élevé à 85,4 millions d'euros, contre 278,9 millions d'euros en 2015.

Le résultat financier s'est établi à 119,6 millions d'euros contre 258,0 millions d'euros en 2015.

Le résultat net s'établit à 113,5 millions d'euros.

Il est proposé à l'Assemblée générale des actionnaires d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2016 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable (en euros)

Résultat net	113 465 064,44
Report à nouveau	2 920 892 036,12
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	3 034 357 100,56

Proposition de répartition

Distribution d'un dividende brut de 26 euros par action	82 507 152,00
Report à nouveau	2 951 849 948,56
SOIT UN TOTAL DE	3 034 357 100,56

Si cette répartition est retenue, le montant brut du dividende ressortira à 26 euros par action. Un acompte sur dividende de 26 euros par action ayant été distribué le 13 décembre 2016, aucun solde ne sera mis en paiement au titre de cet exercice.

Conformément à l'article 158 du Code général des impôts, ce dividende ouvre droit, pour les résidents fiscaux français personnes physiques, à un abattement fiscal de 40 %.

Distribution des dividendes

Conformément à la loi, nous vous rappelons le montant brut du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices :

Exercice	Nature	Date de mise en paiement	Dividende brut ^(a) (en euros)	Abattement fiscal ^(b) (en euros)
2015	Acompte	24 septembre 2015	18,50	7,40
	Acompte	17 décembre 2015	155,00	62,00
	Solde	-	-	-
	TOTAL		173,50	69,40
2014	-	-	-	-
2013	Acompte	2 octobre 2013	28,50	11,40
	Solde	-	-	-
	TOTAL		28,50	11,40

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

(b) Pour les personnes physiques ayant leur résidence fiscale en France.

Informations relatives aux délais de paiement

Au 31 décembre 2016, les dettes fournisseurs s'élèvent à 189 milliers d'euros (173 milliers d'euros au 31 décembre 2015). Elles sont composées de factures non parvenues à hauteur de

184 milliers d'euros (166 milliers d'euros au 31 décembre 2015) et de factures échues pour 5 milliers d'euros (7 milliers d'euros au 31 décembre 2015).

6. Renseignements concernant le capital de la Société

Le capital, au 31 décembre 2016, est de 50 773 632 euros divisé en 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros. Au 31 décembre 2016, 3 619 de ces actions (représentant 0,11 % du capital) étaient détenues par la Société, pour un prix de revient global de 448 396 euros.

Les actions de la Société ne sont plus négociées sur un marché réglementé depuis 1996. Conformément à la loi, elles revêtent donc la forme obligatoirement nominative.

Financière Agache se tient à la disposition de ses actionnaires pour leur faciliter les démarches et les formalités en cas de négociation de leurs titres et, le cas échéant, pour les aider à rechercher une contrepartie.

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous informons qu'aucun salarié de la Société ou des sociétés qui lui sont liées, ne détient, dans le cadre des régimes de gestion collective de titres visés par ce texte, d'actions de la Société.

7. Questions administratives

7.1. LISTE DES MANDATS ET FONCTIONS DES ADMINISTRATEURS

La liste des mandats et fonctions exercés par chacun des Administrateurs figure au paragraphe 9 ci-après.

7.2. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Il vous est proposé de renouveler les mandats d'Administrateur des sociétés GA Placements et Groupe Arnault pour la durée statutaire de trois ans.

7.3. MODIFICATION DES STATUTS

Il vous est proposé de modifier les statuts pour prendre en compte les nouvelles dispositions légales issues de la loi n° 2016-1691 du 9 décembre 2016, dite Loi Sapin 2, relatives au transfert du siège social sur l'ensemble du territoire français par décision du Conseil d'administration sous réserve de la ratification de cette décision par la prochaine Assemblée générale ordinaire (article 4) et au maintien du droit de vote double en cas de fusion ou de scission (article 17).

7.4. DÉLÉGATION DONNÉE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE METTRE LES STATUTS EN CONFORMITÉ AVEC LES NOUVELLES DISPOSITIONS LÉGISLATIVES ET RÉGLEMENTAIRES

Il vous est proposé de déléguer au Conseil d'administration tous pouvoirs pour apporter toutes modifications nécessaires aux statuts à l'effet de les mettre en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires, sous réserve de ratification de ces modifications par la prochaine Assemblée générale extraordinaire.



8. Autorisations à caractère financier

8.1. ÉTAT DES DÉLÉGATIONS ET AUTORISATIONS EN COURS

Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Date de l'autorisation	Échéance/ Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission	Utilisation au 31 décembre 2016
Par incorporation de bénéfices, réserves, primes ou autres (L. 225-130)	27/05/2015 (12 ^e résolution)	26/07/2017 (26 mois)	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Non applicable	Néant
Avec droit préférentiel de souscription : actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	27/05/2015 (13 ^e résolution)	26/07/2017 (26 mois)	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Libre	Néant

(a) Montant nominal maximal. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (10^e résolution).

8.2. AUTORISATIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

8.2.1 Augmentation du capital social (L. 225-129, L. 225-129-2 et L. 228-92 du Code de commerce)

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'émission
Par incorporation de réserves (L. 225-130)	7 ^e	26 mois	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Non applicable
Avec droit préférentiel de souscription – actions ordinaires, valeurs mobilières donnant accès au capital	8 ^e	26 mois	32 millions d'euros 2 000 000 actions ^(a)	Libre

(a) Montant nominal maximum. Sur ce montant s'imputerait le montant nominal de toute augmentation de capital décidée en application des autres délégations de compétence (10^e résolution).

8.2.2 Actionnariat des salariés

Nature	Résolution	Durée	Montant autorisé	Modalités de détermination du prix d'exercice
Augmentation de capital réservée aux salariés dans le cadre d'un Plan d'épargne Entreprise (L. 225-129-6)	9 ^e	26 mois	1 % du capital 31 733 actions ^(a)	Conformément à la réglementation en vigueur

(a) Sous réserve du respect du plafond global de 32 millions d'euros visé au (a) ci-dessus sur lequel s'imputerait ce montant.

9. Liste des mandats ou fonctions exercés dans toutes sociétés par les mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous rendons compte ci-après de l'ensemble des mandats et fonctions exercés dans toute société par chacun des mandataires de la Société.

9.1. MANDATS D'ADMINISTRATEUR EN COURS

M. FLORIAN OLLIVIER, Président-directeur général

Agache Développement SA	Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur
Escorial Development SA	Administrateur
Europatweb SA	Président-directeur général
Europatweb Placements SAS	Représentant légal d'Europatweb, Président
Financière Agache SA	Président-directeur général
Financière Jean Goujon SAS	Président
FJG Patrimoine SAS	Président
GA Placements SA	Représentant permanent d'Invry, Administrateur
Grandville SA	Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Directeur général - Membre du Directoire
Invry SAS	Président
JGPG SAS	Président
Kléber Participations SARL	Gérant
Le Jardin d'Acclimatation SA	Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur
Montaigne Finance SAS	Président
Montaigne Services SNC	Gérant
Semyrhamis SA	Directeur général délégué, non Administrateur
Semyrh-Europe SA	Représentant permanent de Financière Agache, Administrateur
Sevrilux SNC	Administrateur
	Représentant légal de Financière Agache, Gérant

M. DENIS DALIBOT

Aurea Finance SA	Président
Belle Jardinière SA	Administrateur
Cervinia SA	Administrateur
Christian Dior SE	Administrateur
Courtinvest SA	Administrateur
DYD Conseil	Gérant
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
Financière Jean Goujon SAS	Membre du Comité de surveillance
Franck & Fils SA	Représentant permanent de Le Bon Marché - Maison Aristide Boucicaut, Administrateur
Giminvest SA	Administrateur
GMPI SA	Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Président du Conseil de surveillance
Le Peigné Invest SA	Administrateur
Le Peigné SA	Administrateur
Mercure Conseil	Gérant
Pilinvest SA	Administrateur
Roginvest SA	Administrateur
Semyrhamis SA	Administrateur
Willinvest SA	Administrateur

**Lord POWELL of BAYSWATER**

Financière Agache SA	Administrateur
Hong Kong Land Holdings	Administrateur
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
LVMH Services Limited	Président du Conseil d'administration
Mandarin Oriental International Holdings	Administrateur
Matheson & Co Ltd	Administrateur
Northern Trust Corporation	Administrateur
Textron Corporation	Administrateur

MONTAIGNE FINANCE SAS

Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur

M. Pierre DE ANDREA, Représentant permanent

Agache Développement SA	Président-directeur général
CD Investissements SAS	Président
CPV Investissement SARL	Gérant
Delcia SA	Administrateur
Europimmo SNC	Gérant
Fimeris SA	Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de Montaigne Finance, Administrateur
Foncière du Nord SCI	Gérant
GA Placements SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Goujon Holding SAS	Président
Goujon Participations SAS	Président
Mandarine SARL	Gérant
Métropole 1850 SNC	Gérant
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Sadifa SA	Président-directeur général
Sanderson International SA	Administrateur
Société de Gestion Financière et de Patrimoine SARL	Gérant
Société en nom collectif Jardin Bleu	Gérant
Sophiz SA	Administrateur
Westley International SA	Administrateur

9.2. MANDATS D'ADMINISTRATEUR À RENOUELER

GA PLACEMENTS SA

Financière Agache SA	Administrateur
M. Pierre DEHEN, Représentant permanent	
Agache Développement SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Financière Agache SA	Représentant permanent de GA Placements, Administrateur
GA Placements SA	Président-directeur général
LC Investissements SAS	Membre du Comité de direction
Union +	Représentant permanent de LVMH
	Moët Hennessy - Louis Vuitton, Administrateur

GROUPE ARNAULT SEDCS

	Administrateur
Agache Développement SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Administrateur
GA Placements SA	Administrateur
Semyrhamis SA	Administrateur
M. Nicolas BAZIRE, Représentant permanent et Directeur général délégué	
Agache Développement SA	Administrateur
Atos SE	Administrateur
Carrefour SA	Administrateur
Europatweb SA	Administrateur
Financière Agache SA	Directeur général délégué et Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
GA Placements SA	Représentant permanent de Montaigne Finance, Administrateur
Groupe Arnault SEDCS	Directeur général
Groupe Les Echos SA	Administrateur
Les Echos SAS	Vice-Président du Conseil de surveillance
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton SE	Administrateur
Louis Vuitton, Fondation d'Entreprise	Administrateur
Louis Vuitton Malletier SA	Représentant permanent d'Ufipar, Administrateur
LV Group SA	Administrateur
Montaigne Finance SAS	Membre du Comité de surveillance
Semyrhamis SA	Directeur général délégué, non Administrateur
Société des Bains de Mer de Monaco SA	Représentant permanent de Groupe Arnault, Administrateur
Suez Environnement Company SA	Représentant permanent de Ufipar, Administrateur
	Administrateur



10. Événements postérieurs à la clôture

Le 23 janvier 2017, conformément à l'accord annoncé le 4 octobre 2016, LVMH a acquis, pour un montant de 640 millions d'euros, une participation de 80 % dans Rimowa, malletier et maroquinier fondé à Cologne en 1898 réputé pour ses bagages innovants de haute qualité. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet d'une promesse d'achat par LVMH, exerçable à partir de 2020. Rimowa sera consolidé par intégration globale à partir de janvier 2017. Rimowa devrait réaliser en 2016 des ventes supérieures à 400 millions d'euros.

Le 20 janvier 2017, l'option de vente à LVMH, dont bénéficie la famille Loro Piana sur sa participation résiduelle dans la société éponyme, a été partiellement exercée. La cession a été réalisée

en février 2017 et a augmenté de 4,8 % la participation de LVMH dans Loro Piana pour la porter à 84,8 %.

Le 25 avril 2017, le Groupe Familial Arnault, Christian Dior et LVMH ont annoncé un projet de simplification des structures du Groupe comportant un projet d'offre publique du Groupe Familial Arnault, via la société Semyrhamis, sur les actions Christian Dior, ainsi que le projet de cession de la branche Christian Dior Couture de Christian Dior à LVMH.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2016 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 28 avril 2017.

11. Évolutions récentes et perspectives

Dans un climat d'incertitudes économiques, monétaires et géopolitiques, le groupe Financière Agache dispose des meilleurs atouts pour poursuivre en 2017 sa dynamique de croissance pour l'ensemble de ses métiers. Le Groupe maintiendra une stratégie centrée sur le développement de ses marques porté par une politique soutenue d'innovation et une exigence permanente de qualité sur les produits et leur distribution.

Fort de la grande réactivité de ses équipes, de leur esprit entrepreneurial et de la bonne répartition entre ses différents métiers et les zones géographiques où il opère, le groupe Financière Agache aborde l'année 2017 avec confiance et se fixe à nouveau comme objectif de renforcer son avance sur le marché mondial du luxe.

Comptes consolidés

1.	Compte de résultat consolidé	32
2.	État global des gains et pertes consolidés	33
3.	Bilan consolidé	34
4.	Tableau de variation des capitaux propres consolidés	35
5.	Tableau de variation de la trésorerie consolidée	36
6.	Annexe aux comptes consolidés	38
7.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	98

1. Compte de résultat consolidé

<i>(en millions d'euros, sauf résultats par action)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Ventes	<i>25-24</i>	39 503	37 522	32 221
Coût des ventes		(13 555)	(13 047)	(11 226)
Marge brute		25 948	24 475	20 995
Charges commerciales		(15 636)	(14 850)	(12 609)
Charges administratives		(3 068)	(2 789)	(2 495)
Part dans les résultats des sociétés commerciales mises en équivalence	<i>7</i>	6	(10)	5
Résultat opérationnel courant	<i>25-24</i>	7 250	6 826	5 896
Autres produits et charges opérationnels	<i>25</i>	(125)	(218)	(289)
Résultat opérationnel		7 125	6 608	5 607
Coût de la dette financière nette		(133)	(142)	(198)
Part dans les résultats des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	<i>7</i>	63	95	63
Autres produits et charges financiers		(256)	(218)	1 910
Résultat financier	<i>26</i>	(326)	(265)	1 775
Impôts sur les bénéfices	<i>27</i>	(2 093)	(2 094)	(2 372)
Résultat net avant part des minoritaires		4 706	4 249	5 010
Part des minoritaires	<i>17</i>	3 260	2 934	4 389
Résultat net, part du Groupe		1 446	1 315	621
Résultat net, part du Groupe par action <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	456,19	414,86	195,92
Résultat net, part du Groupe par action après dilution <i>(en euros)</i>	<i>28</i>	453,35	411,39	191,81

2. État global des gains et pertes consolidés

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Résultat net avant part des minoritaires		4 706	4 249	5 010
Variation du montant des écarts de conversion	<i>15,4</i>	109	646	557
Montants transférés en résultat		(32)	-	-
Effets d'impôt		(9)	135	104
		68	781	661
Variation de valeur des investissements et placements financiers	<i>8, 15</i>	1 067	306	758
Montants transférés en résultat		(140)	(220)	(2 214)
Effets d'impôt		(28)	17	175
		899	103	(1 281)
Variation de valeur des couvertures de flux de trésorerie futurs		47	(63)	(22)
Montants transférés en résultat		(26)	40	(158)
Effets d'impôt		(1)	1	59
		20	(22)	(121)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, transférables en compte de résultat		987	862	(741)
Variation de valeur des terres à vignes	<i>6</i>	30	64	(17)
Montants transférés en réserves consolidées		-	-	(10)
Effets d'impôt		108	(21)	9
		138	43	(18)
Engagements envers le personnel : variation de valeur liée aux écarts actuariels	<i>29</i>	(87)	42	(163)
Effets d'impôt		16	(16)	52
		(71)	26	(111)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres, non transférables en compte de résultat		67	69	(129)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres		1 054	931	(870)
Résultat global		5 760	5 180	4 140
Part des minoritaires		3 422	3 454	2 863
RÉSULTAT GLOBAL, PART DU GROUPE		2 338	1 726	1 277



3. Bilan consolidé

Actif

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Marques et autres immobilisations incorporelles	5	15 899	16 145	15 553
Écarts d'acquisition	4	11 402	11 125	9 809
Immobilisations corporelles	6	12 974	11 969	11 038
Participations mises en équivalence	7	1 450	1 244	864
Investissements financiers	8	4 623	3 717	3 575
Autres actifs non courants	9	1 261	603	551
Impôts différés	27	2 182	2 077	1 553
Actifs non courants		49 791	46 880	42 943
Stocks et en-cours	10	11 079	10 577	9 910
Créances clients et comptes rattachés	11	2 785	2 610	2 356
Impôts sur les résultats		302	404	366
Autres actifs courants	12	2 772	3 219	2 775
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	3 806	3 890	4 896
Actifs courants		20 744	20 700	20 303
TOTAL DE L'ACTIF		70 535	67 580	63 246

Passif et capitaux propres

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Capital	15.1	51	51	51
Primes	15.1	442	442	442
Actions auto-détenues Financière Agache	15.2	(6)	(6)	(6)
Écarts de conversion	15.4	394	380	164
Écarts de réévaluation		3 320	2 435	2 225
Autres réserves		6 926	5 959	6 021
Résultat net, part du Groupe		1 446	1 315	621
Capitaux propres, part du Groupe		12 573	10 576	9 518
Intérêts minoritaires	17	21 257	19 720	17 776
Capitaux propres		33 830	30 296	27 294
Dette financière à plus d'un an	18	5 914	6 197	7 266
Provisions à plus d'un an	19	2 390	1 986	2 328
Impôts différés	27	4 877	5 543	5 244
Autres passifs non courants	20	8 509	7 967	6 503
Passifs non courants		21 690	21 693	21 341
Dette financière à moins d'un an	18	5 142	6 170	6 091
Fournisseurs et comptes rattachés	21.1	4 384	4 157	3 780
Impôts sur les résultats		457	678	671
Provisions à moins d'un an	19	356	424	350
Autres passifs courants	21.2	4 676	4 162	3 719
Passifs courants		15 015	15 591	14 611
TOTAL DU PASSIF ET DES CAPITAUX PROPRES		70 535	67 580	63 246

4. Tableau de variation des capitaux propres consolidés

(en millions d'euros)	Nombre d'actions	Capital	Primes	Écarts de réévaluation						Total des capitaux propres			
				Actions auto-détenues	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs	Terres à vignes	Engagements envers le personnel	Résultat et autres réserves	Part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total
Notes		15.1		15.2	15.4							17	
Au 31 décembre 2013	3 173 352	51	442	(6)	(5)	1 438	24	291	(12)	6 260	8 483	21 146	29 629
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					169	545	(24)	(4)	(30)	-	656	(1 526)	(870)
Résultat net					-	-	-	-	-	621	621	4 389	5 010
Résultat global					169	545	(24)	(4)	(30)	621	1 277	2 863	4 140
Charges liées aux plans d'options										17	17	31	48
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues					-					-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	4	4
Dividendes et acomptes versés										-	-	(1 393)	(1 393)
Distribution en nature des titres Hermes. Voir Note 8.										-	-	(4 718)	(4 718)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	(2)	(2)	7	5
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					-	-	(2)	1	(1)	(1)	7	4	63
Engagements d'achat de titres de minoritaires										(261)	(261)	(227)	(488)
Au 31 décembre 2014	3 173 352	51	442	(6)	164	1 981	1	286	(43)	6 642	9 518	17 776	27 294
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					208	189	(4)	10	8	-	411	520	931
Résultat net					-	-	-	-	-	1 315	1 315	2 934	4 249
Résultat global					208	189	(4)	10	8	1 315	1 726	3 454	5 180
Charges liées aux plans d'options										17	17	29	46
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues					-					-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	18	18
Dividendes et acomptes versés										(550)	(550)	(1 348)	(1 898)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	(3)	(3)	(5)	(8)
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					-	8	1	1	5	(396)	(381)	(135)	(516)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										249	249	(69)	180
Au 31 décembre 2015	3 173 352	51	442	(6)	380	2 171	(2)	301	(35)	7 274	10 576	19 720	30 296
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres					10	859	5	36	(18)	-	892	162	1 054
Résultat net					-	-	-	-	-	1 446	1 446	3 260	4 706
Résultat global					10	859	5	36	(18)	1 446	2 338	3 422	5 760
Charges liées aux plans d'options										19	19	32	51
(Acquisitions)/cessions d'actions auto-détenues					-					-	-	-	-
Augmentations de capital des filiales										-	-	41	41
Dividendes et acomptes versés										(82)	(82)	(1 498)	(1 580)
Prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées					-	-	-	-	-	(2)	(2)	19	17
Acquisitions et cessions de parts d'intérêts minoritaires					-	4	-	-	4	(301)	(294)	(376)	(670)
Engagements d'achat de titres de minoritaires										18	18	(103)	(85)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	3 173 352	51	442	(6)	394	3 030	3	341	(54)	8 372	12 573	21 257	33 830



5. Tableau de variation de la trésorerie consolidée

(en millions d'euros)	Notes	2016	2015	2014
I – OPÉRATIONS ET INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION				
Résultat opérationnel		7 125	6 608	5 607
Neutralisation de la part dans le résultat et dividendes reçus des sociétés commerciales mises en équivalence	7	14	24	16
Dotations nettes aux amortissements et provisions		2 309	2 195	2 011
Autres charges calculées		(167)	(434)	(172)
Autres retraitements		(163)	(93)	(91)
Capacité d'autofinancement générée par l'activité		9 118	8 300	7 371
Coût de la dette financière nette : intérêts payés		(118)	(148)	(201)
Impôt payé relatif aux activités d'exploitation		(2 004)	(1 921)	(1 688)
Capacité d'autofinancement après intérêts financiers et impôt		6 996	6 231	5 482
Variation du besoin en fonds de roulement	14.2	(584)	(446)	(779)
Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation		6 412	5 785	4 703
Investissements d'exploitation	14.3	(2 438)	(2 213)	(1 962)
Variation de la trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible)		3 974	3 572	2 741
II- INVESTISSEMENTS FINANCIERS				
Acquisitions d'investissements financiers ^(a)	8, 15	(41)	(183)	(384)
Cessions d'investissements financiers	8	262	97	211
Dividendes reçus	8	36	79	73
Impôt payé relatif aux investissements financiers		(475)	(275)	(240)
Incidences des acquisitions et cessions de titres consolidés	2.4	310	(272)	(168)
Variation de la trésorerie issue des investissements financiers		92	(554)	(508)
III – OPÉRATIONS EN CAPITAL				
Augmentations de capital des filiales souscrites par les minoritaires	17	42	10	4
Dividendes et acomptes versés par la société Financière Agache	15.3	(82)	(550)	-
Impôt payé relatif aux dividendes et acomptes versés et autres titres consolidés		(189)	(406)	(96)
Dividendes et acomptes versés aux minoritaires des filiales consolidées ^(b)	17	(1 491)	(1 364)	(1 450)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	2.4	(687)	(177)	(294)
Variation de la trésorerie issue des opérations en capital		(2 407)	(2 487)	(1 836)
Variation de la trésorerie avant opérations de financement		1 659	531	397
IV – OPÉRATIONS DE FINANCEMENT				
Émissions ou souscriptions d'emprunts et dettes financières	18.1	1 751	1 506	3 625
Remboursements d'emprunts et dettes financières	18.1	(3 155)	(3 162)	(2 849)
Comptes courants financiers hors Groupe	18.1	(52)	430	244
Acquisitions et cessions de placements financiers ^(a)	8, 15	(130)	(180)	(125)
Variation de la trésorerie issue des opérations de financement		(1 586)	(1 406)	895
V – INCIDENCE DES ÉCARTS DE CONVERSION		(47)	(32)	43
VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (I+II+III+IV+V)		26	(907)	1 335
TRÉSORERIE NETTE À L'OUVERTURE	14.1	3 563	4 470	3 135
TRÉSORERIE NETTE À LA CLÔTURE	14.1	3 589	3 563	4 470
TOTAL DE L'IMPÔT PAYÉ		(2 668)	(2 602)	(2 024)

(a) Les effets de trésorerie des investissements financiers en couverture de dette financière nette (voir Note 18) sont présentés dans la section « IV. Opérations de financement », au niveau de la ligne Acquisitions et cessions de placements financiers.

(b) Les distributions en nature d'actions Hermès par Christian Dior et LVMH intervenues en 2014 n'ont pas eu d'effet sur la trésorerie, hors effets d'impôt. Voir Note 8.

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1	PRINCIPES COMPTABLES	38
NOTE 2	VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES	45
NOTE 3	MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	47
NOTE 4	ÉCARTS D'ACQUISITION	49
NOTE 5	ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE	50
NOTE 6	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	52
NOTE 7	PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE	55
NOTE 8	INVESTISSEMENTS FINANCIERS	55
NOTE 9	AUTRES ACTIFS NON COURANTS	57
NOTE 10	STOCKS ET EN-COURS	58
NOTE 11	CLIENTS	59
NOTE 12	AUTRES ACTIFS COURANTS	60
NOTE 13	PLACEMENTS FINANCIERS	60
NOTE 14	TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE	61
NOTE 15	CAPITAUX PROPRES	62
NOTE 16	CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE	63
NOTE 17	INTÉRÊTS MINORITAIRES	64
NOTE 18	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES	65
NOTE 19	PROVISIONS	69
NOTE 20	AUTRES PASSIFS NON COURANTS	70
NOTE 21	AUTRES PASSIFS COURANTS ET FOURNISSEURS	71
NOTE 22	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ	72
NOTE 23	INFORMATION SECTORIELLE	78
NOTE 24	VENTES ET CHARGES PAR NATURE	82
NOTE 25	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	84
NOTE 26	RÉSULTAT FINANCIER	84
NOTE 27	IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS	85
NOTE 28	RÉSULTAT PAR ACTION	88
NOTE 29	ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL	89
NOTE 30	ENGAGEMENTS HORS BILAN	92
NOTE 31	FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES	93
NOTE 32	PARTIES LIÉES	94
NOTE 33	ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE	96



6. Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1 – PRINCIPES COMPTABLES

1.1. Cadre général et environnement

Les comptes consolidés de l'exercice 2016 sont établis en conformité avec les normes et interprétations comptables internationales (IAS/IFRS) adoptées par l'Union européenne et applicables au 31 décembre 2016.

Ces normes et interprétations sont appliquées de façon constante sur les exercices présentés. Les comptes consolidés de l'exercice 2016 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 avril 2017.

1.2. Évolutions du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes, amendements et interprétations dont l'application est obligatoire en 2016

Seuls les amendements d'IAS 16 et IAS 41 concernant les actifs biologiques sont applicables au Groupe à compter du 1^{er} janvier 2016. L'application de ces amendements n'a pas eu d'impact sur les comptes du Groupe ; le Groupe ne pratique en effet aucune réévaluation de ces actifs, leur valeur de marché étant proche de leur valeur historique (voir Note 1.13).

Autres évolutions normatives et normes d'application postérieures au 1^{er} janvier 2017

Le Groupe est informé de l'évolution des discussions en cours de l'IFRS Interpretations Committee et de l'IASB relatives à la comptabilisation des engagements d'achat de titres de minoritaires et des variations de leurs montants. Voir Note 1.12 concernant le mode de comptabilisation de ces engagements dans les comptes consolidés de Financière Agache.

Les effets de l'application de la norme IFRS 15 sur la comptabilisation du chiffre d'affaires, à partir du 1^{er} janvier 2018, sont en cours d'analyse. Ceux-ci devraient être peu significatifs, étant donnée la nature des activités du Groupe. Les effets de l'application de la norme IFRS 9 sur les instruments financiers, à partir du 1^{er} janvier 2018, sont également en cours d'analyse.

Le Groupe a initié le projet d'application de la norme IFRS 16 relative aux contrats de location, applicable à partir du 1^{er} janvier 2019 (sous réserve d'adoption par l'Union européenne). L'ordre de grandeur de l'impact sur le bilan lié à la première application d'IFRS 16 peut être apprécié à travers le montant des engagements de location au 31 décembre 2016, soit 11 milliards d'euros. Voir Note 30.

1.3. Première adoption des IFRS

Les premiers comptes établis par le Groupe en conformité avec les normes IFRS l'ont été au 31 décembre 2005 avec une date de transition au 1^{er} janvier 2004. La norme IFRS 1 prévoyait des exceptions à l'application rétrospective des normes IFRS à la date de transition ; celles retenues par le Groupe ont notamment été les suivantes :

- regroupement d'entreprises : l'exemption d'application rétrospective n'a pas été retenue. Le groupe Financière Agache a retraité rétrospectivement les acquisitions réalisées depuis 1988, date de première consolidation de LVMH. Les normes IAS 36 Dépréciations d'actifs et IAS 38 Immobilisations incorporelles ont été appliquées rétrospectivement depuis cette date ;
- valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles : l'option d'évaluation de ces actifs à leur juste valeur à la date de transition n'a pas été retenue, à l'exception des ensembles immobiliers détenus par Christian Dior Couture, la Belle Jardinière et Le Bon Marché ;
- conversion des comptes des filiales hors zone euro : les réserves de conversion relatives à la consolidation des filiales hors zone euro ont été annulées au 1^{er} janvier 2004 en contrepartie des « Autres réserves ».

1.4. Présentation des états financiers

Soldes intermédiaires du compte de résultat

L'activité principale du Groupe est la gestion et le développement de ses marques et enseignes. Le résultat opérationnel courant provient de ces activités, qu'il s'agisse d'opérations récurrentes ou non récurrentes, principales ou accessoires.

Les « Autres produits et charges opérationnels » comprennent les éléments constitutifs du résultat qui, en raison de leur nature, de leur montant ou de leur fréquence, ne peuvent être considérés comme faisant partie des activités et du résultat opérationnel courants du Groupe. Il s'agit en particulier des effets des variations de périmètre et des dépréciations des écarts d'acquisition ainsi que des dépréciations et amortissements des marques et enseignes. Il s'agit également, s'ils sont significatifs, des plus ou moins-values de cession d'actifs immobilisés, des frais de restructuration, des frais liés à des litiges, ou de tout autre produit ou charge non courant susceptible d'affecter la comparabilité du résultat opérationnel courant d'une période à l'autre.

Tableau de variation de trésorerie

La variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation est déterminée sur la base du résultat opérationnel, qui est ajusté des transactions n'ayant aucun effet sur la trésorerie. En outre :

- les dividendes reçus sont présentés en fonction de la nature des participations concernées, soit, pour les sociétés commerciales consolidées par mise en équivalence, au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation et, pour les sociétés non opérationnelles consolidées par mise en équivalence et les sociétés non consolidées, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers ;
- l'impôt payé est présenté en fonction de la nature des transactions dont il est issu : au sein de la Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation pour la part relative aux transactions d'exploitation, au sein de la Variation de la trésorerie issue des investissements financiers pour la part relative aux transactions sur investissements et placements financiers, en particulier l'impôt payé sur les résultats de cession, au sein de la Variation de trésorerie issue des opérations en capital pour la part relative aux transactions sur les capitaux propres, en particulier les impôts de distribution liés aux versements de dividendes.

1.5. Utilisation d'estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs incorporels (voir Note 5), des engagements d'achat de titres de minoritaires (voir Note 20), de la détermination du montant des provisions pour risques et charges (voir Note 19) ou des provisions pour dépréciation des stocks (voir Note 10) et, le cas échéant, des actifs d'impôts différés (voir Note 27). Ces hypothèses, estimations ou appréciations établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, peuvent se révéler, ultérieurement, différentes de la réalité.

1.6. Méthodes de consolidation

Les filiales, dans lesquelles le Groupe exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, en droit ou en fait, sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint, ainsi que les sociétés dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces entités, bien que sous contrôle conjoint, sont pleinement intégrées aux activités opérationnelles du Groupe si leur activité s'y rattache. Financière Agache présente leur résultat net, ainsi que celui des activités mises en équivalence (voir Note 7), sur une ligne distincte du résultat opérationnel courant. Pour les sociétés non opérationnelles mises en équivalence, leur résultat net est présenté sur une ligne distincte du résultat financier.

Les actifs et passifs, produits et charges des filiales de distribution des Vins et Spiritueux détenues en commun avec le groupe Diageo sont consolidées à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe (voir Note 1.25).

Il n'existe aucune filiale non consolidée dont la consolidation entraînerait un impact significatif sur les principaux agrégats du Groupe.

1.7. Conversion des états financiers des entités hors zone euro

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des entités utilisant une monnaie fonctionnelle différente sont convertis en euro :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan ;
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

1.8. Opérations en devises et couvertures de change

Les opérations réalisées par les sociétés consolidées dans des devises autres que leur monnaie fonctionnelle sont converties dans leur monnaie fonctionnelle aux cours des devises à la date de ces opérations.

Les créances et dettes exprimées en devises autres que la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés :

- en coût des ventes pour les opérations à caractère commercial ;
- en résultat financier pour les opérations de nature financière.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion et de l'élimination d'opérations ou créances et dettes intra-Groupe exprimées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de la société concernée sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intra-Groupe à long terme pouvant être considérées comme des opérations en capital : ils sont dans ce cas inscrits dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion ».

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture d'opérations commerciales réalisées dans une devise autre que la monnaie fonctionnelle de la société consolidée concernée, ceux-ci sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché (voir Note 1.9) à la date de clôture ; la variation de valeur de marché de ces instruments dérivés est enregistrée :

- en coût des ventes pour la part efficace de la couverture des créances et dettes inscrites au bilan à la date de clôture ;
- en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation », pour la part efficace de la couverture de flux de trésorerie futurs, ce montant étant transféré en coût des ventes lors de la comptabilisation des créances et dettes objets de la couverture ;
- en résultat financier pour la part inefficace de la couverture ; les variations de valeur liées aux points de terme des contrats à terme ainsi que la valeur temps des contrats d'options sont systématiquement considérées comme part inefficace.

Lorsque des instruments dérivés sont affectés à la couverture de situations nettes de filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, la variation de leur juste valeur est inscrite dans les capitaux propres, en « Écarts de conversion », à hauteur de la part efficace, et en résultat financier pour la part inefficace.

En l'absence de relation de couverture, les variations de valeur de marché des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

Les actifs et passifs évalués à leur juste valeur lors de chaque clôture sont les suivants :

	Modalités de détermination de la juste valeur	Montants à la date de clôture
Terres à vignes	Sur la base de transactions récentes portant sur des actifs similaires. Voir Note 1.13.	Note 6
Vendanges	Sur la base des prix d'achat de raisins équivalents. Voir Note 1.16.	Note 10
Instruments dérivés	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.21.	Note 22
Dettes financières couvertes contre le risque de variation de valeur résultant de l'évolution des taux d'intérêt	Sur la base de données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés. Voir Note 1.20.	Note 18
Dette au titre des engagements d'achat de titres de minoritaires dont la formule de prix est la juste valeur	Généralement, sur la base des multiples boursiers de sociétés comparables. Voir Note 1.12.	Note 20
Investissements et placements financiers	Actifs cotés : cotation boursière au cours de clôture de la date d'arrêté. Actifs non cotés : estimation de leur valeur de réalisation, soit selon des formules de calcul reposant sur des cotations de marché, soit sur la base de cotations privées. Voir Note 1.15.	Note 8, Note 13
Trésorerie et équivalents de trésorerie (parts de Sicav et FCP Monétaires)	Sur la base de la valeur liquidative en date de clôture. Voir Note 1.18.	Note 14

Aucun autre actif ou passif n'a été réévalué à sa valeur de marché à la date de clôture.

1.10. Marques et autres immobilisations incorporelles

Seules les marques et enseignes acquises, individualisables et de notoriété reconnue sont inscrites à l'actif, à leur valeur de marché à la date de leur acquisition.

Les marques et enseignes sont évaluées à titre principal par la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés ou sur la base de transactions comparables, méthode utilisant les multiples de chiffre d'affaires et de résultat retenus lors de transactions récentes portant sur des marques similaires, ou sur la base des multiples boursiers applicables aux activités concernées. D'autres méthodes sont utilisées à titre complémentaire : la méthode des royalties, donnant à la marque une valeur équivalente à la capitalisation des royalties qu'il faudrait verser pour son utilisation ; la méthode du différentiel de marge, applicable lorsqu'il est possible de mesurer la différence de revenus générée par une marque, par référence à un produit similaire sans marque ; enfin, la méthode du coût de reconstitution d'une marque équivalente, notamment en termes de frais de publicité et de promotion.

1.9. Évaluation à la juste valeur

La juste valeur (ou valeur de marché) correspond, pour les actifs, au prix de vente qui serait obtenu en cas de cession et, pour les passifs, au montant qui serait versé pour les transférer, ces transactions hypothétiques étant conclues dans des conditions de négociation normales.

Les frais engagés pour créer une marque nouvelle ou développer une marque existante sont enregistrés en charges.

Les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles à durée de vie définie sont amorties sur la durée estimée de leur utilisation. Le classement d'une marque ou enseigne en actifs à durée d'utilisation définie ou indéfinie résulte en particulier de l'application des critères suivants :

- positionnement global de la marque ou enseigne sur son marché en termes de volume d'activité, de présence internationale, de notoriété ;
- perspectives de rentabilité à long terme ;
- degré d'exposition aux aléas conjoncturels ;
- événement majeur intervenu dans le secteur d'activité et susceptible de peser sur le futur de la marque ou enseigne ;
- ancienneté de la marque ou enseigne.

Les marques dont la durée d'utilisation est définie sont amorties sur une période comprise entre 15 et 40 ans, en fonction de l'estimation de la durée de leur utilisation.

Le montant de la dépréciation des marques et enseignes, et dans certains cas la charge d'amortissement, sont comptabilisés dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

Des tests de perte de valeur sont pratiqués pour les marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles suivant la méthodologie présentée en Note 1.14.

Les frais de recherche ne sont pas immobilisés. Les frais de développement d'un nouveau produit ne sont immobilisés que si la décision de lancement de ce produit est effectivement prise.

Les immobilisations incorporelles autres que les marques et enseignes sont amorties sur les durées suivantes :

- droits au bail, pas-de-porte : selon les conditions de marché, le plus souvent sur la durée du bail ;
- droits liés aux contrats de sponsoring et de partenariat médiatiques : sur la durée des contrats, selon les modalités d'exploitation des droits ;
- frais de développement : maximum 3 ans ;
- logiciels, sites Internet : 1 à 5 ans.

1.11. Variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

Lors de la prise de contrôle d'une entreprise en droit ou en fait, les actifs, passifs et passifs éventuels de l'entreprise acquise sont évalués à leur valeur de marché à la date de prise de contrôle ; la différence entre le coût de la prise de contrôle et la quote-part du Groupe dans la valeur de marché de ces actifs, passifs et passifs éventuels est inscrite en écart d'acquisition.

Le coût de la prise de contrôle est le prix payé par le Groupe dans le cadre d'une acquisition, ou l'estimation de ce prix si l'opération se fait sans versement de trésorerie, à l'exclusion des frais liés à l'acquisition qui sont présentés en « Autres produits et charges opérationnels ».

La différence entre la valeur comptable des intérêts minoritaires acquis postérieurement à la prise de contrôle et le prix payé pour leur acquisition est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de perte de valeur annuel suivant la méthodologie présentée en Note 1.14. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».

1.12. Engagements d'achat de titres de minoritaires

Les actionnaires minoritaires de certaines filiales consolidées par intégration globale bénéficient de promesses d'achat de leurs titres octroyées par le Groupe.

En l'absence de dispositions spécifiques des normes IFRS, le Groupe comptabilise ces engagements de la façon suivante :

- la valeur de l'engagement à la date de la clôture figure en « Autres passifs non courants » ;
- les intérêts minoritaires correspondants sont annulés ;
- pour les engagements contractés antérieurement au 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires annulés est maintenue à l'actif du bilan, en écart d'acquisition, ainsi que les variations ultérieures de cette différence. Pour les engagements contractés à compter du 1^{er} janvier 2010, la différence entre le montant des engagements et les intérêts minoritaires est enregistrée en capitaux propres, en « Autres réserves ».

Ce mode de comptabilisation n'a pas d'effet sur la présentation des intérêts minoritaires au compte de résultat.

1.13. Immobilisations corporelles

La valeur brute des immobilisations corporelles à l'exception des terres à vignes, est constituée de leur coût d'acquisition. Les frais financiers supportés au cours de la période précédant la mise en exploitation ou durant la période de construction sont immobilisés.

Les terres à vignes sont comptabilisées à leur valeur de marché à la date de clôture. Cette valeur résulte de données officielles publiées sur les transactions récentes dans la même région. L'écart entre le coût d'acquisition historique et la valeur de marché est inscrit en capitaux propres, en « Écarts de réévaluation ». Si la valeur de marché devient inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est comptabilisée en résultat, du montant de la différence.

Les pieds de vignes, ou vignobles, pour les champagnes, cognac et autres vins produits par le Groupe, sont des actifs biologiques au sens d'IAS 41 Agriculture. Leur valeur de marché étant peu différente de leur valeur historique, aucune réévaluation de ces actifs n'est pratiquée.

Les immeubles majoritairement occupés par des tiers sont présentés en immeubles locatifs, à leur coût d'acquisition, sans réévaluation à valeur de marché.

Les actifs financés par contrat de location-financement sont immobilisés sur la base de la valeur actuelle des loyers futurs ou sur la base de leur valeur de marché si celle-ci est inférieure.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d'acquisition de leurs composants, diminué de la valeur résiduelle ; la valeur résiduelle correspond à l'estimation de valeur de revente de l'immobilisation au terme de la période d'utilisation.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation ; les durées retenues sont les suivantes :

- | | |
|-------------------------------------|---------------|
| • constructions, immeubles locatifs | 20 à 50 ans ; |
| • matériels et installations | 3 à 25 ans ; |
| • agencements | 3 à 10 ans ; |
| • vignobles | 18 à 25 ans. |

Les frais d'entretien et de réparation sont enregistrés en charges lors de leur réalisation.



1.14. Tests de perte de valeur des actifs immobilisés

Des tests de perte de valeur sont réalisés pour les actifs immobilisés corporels et incorporels dès lors qu'un indice de perte de valeur apparaît (suite notamment à des modifications importantes survenues dans les conditions d'exploitation de l'actif), et au moins une fois par an pour les actifs incorporels à durée de vie indéfinie, principalement les marques, enseignes et écarts d'acquisition. Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs à durée de vie indéfinie devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d'utilité ou de marché, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence; la dépréciation, imputée en priorité sur l'écart d'acquisition, est comptabilisée en « Autres produits et charges opérationnels ».

La valeur d'utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. La valeur de marché de l'actif est déterminée par référence à des transactions similaires récentes ou à des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

Les flux de trésorerie prévisionnels sont établis au niveau du Groupe par secteur d'activité, un secteur d'activité correspondant à une ou plusieurs marques ou enseignes et à une équipe de Direction dédiée. Au sein du secteur d'activité, peuvent être déterminées des unités génératrices de trésorerie d'un niveau plus petit, tel un ensemble de magasins.

Les données utilisées dans le cadre de la méthode des flux de trésorerie prévisionnels actualisés proviennent des budgets annuels et plans pluri-annuels établis par la Direction des secteurs d'activité concernés. Les plans consistent en des projections à cinq ans (à l'exception de Christian Dior Couture dont les plans ont une durée de trois ans), cette durée pouvant être étendue lorsqu'il s'agit de marques en cours de repositionnement stratégique, ou dont le cycle de production est supérieur à cinq ans. À la valeur résultant des flux de trésorerie prévisionnels actualisés s'ajoute une valeur terminale correspondant à la capitalisation à l'infini des flux de trésorerie issus, le plus souvent, de la dernière année du plan.

Les taux d'actualisation sont définis par groupe d'activités, par référence à des sociétés exerçant des activités comparables. Le taux d'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels reflète le taux de rendement attendu par un investisseur dans le domaine d'activité concerné et la prime de risque propre à cette activité. Lorsque plusieurs scénarios prévisionnels sont retenus, une probabilité de survenance est attribuée à chacun d'entre eux.

1.15. Investissements et placements financiers

Les actifs financiers sont présentés en actifs non courants (« Investissements financiers ») ou en actifs courants (« Placements financiers ») selon leur nature.

Les investissements financiers comprennent les prises de participation, stratégiques et non stratégiques, si la durée estimée et le mode de leur détention le justifient.

Les placements financiers (présentés au sein des « Autres actifs courants, voir Note 12) incluent des placements temporaires en actions, parts de Sicav, ou Fonds Commun de Placement (FCP) et assimilés, à l'exclusion des placements relevant de la gestion de trésorerie au jour le jour, qui sont comptabilisés en « Trésorerie et équivalents de trésorerie » (Voir Note 1.18).

Investissements et placements financiers sont évalués au cours de clôture s'il s'agit d'actifs cotés, et, s'il s'agit d'actifs non cotés, sur la base d'une estimation de leur valeur de réalisation, effectuée soit selon des formules de calcul reposant sur des données de marché, soit sur la base de cotations privées à la date de clôture.

Pour les investissements et placements financiers disponibles à la vente, les variations de valeur, positives ou négatives, sont enregistrées en capitaux propres en « Écarts de réévaluation ». En cas de perte de valeur jugée définitive, une dépréciation de ce montant est enregistrée en résultat financier, la dépréciation n'étant reprise en résultat qu'au moment de la cession des investissements et placements financiers sous-jacents.

Lorsque les actifs sont détenus à des fins de transaction, les variations de valeur sont comptabilisées en résultat financier.

1.16. Stocks et en-cours

À l'exception des vins produits par le Groupe, les stocks sont comptabilisés à leur prix de revient, hors frais financiers. Le prix de revient est constitué du coût de production (produits finis), ou du prix d'achat majoré des frais accessoires (matières premières, marchandises); il ne peut excéder la valeur nette de réalisation.

Les stocks de vins produits par le Groupe, en particulier les vins de champagne, sont évalués sur la base de la valeur de marché de la vendange correspondante déterminée par référence au prix moyen d'achat de raisins équivalents, comme si les raisins récoltés avaient été acquis auprès de tiers. Jusqu'à la date de vendange, l'évaluation des raisins, comptabilisée prorata temporis, se fait sur la base d'un rendement et d'une valeur de marché estimés.

Les mouvements de stocks sont valorisés, selon les métiers, au coût moyen pondéré ou par la méthode du « Premier entré – premier sorti » (FIFO).

Compte tenu du processus de vieillissement nécessaire au champagne et aux spiritueux (cognac, whisky) la durée de détention de ces stocks est le plus souvent supérieure à un an. Ces stocks restent classés en actifs courants conformément à l'usage de la profession.

Les dépréciations de stocks sont constatées principalement dans les activités autres que Vins et Spiritueux. Elles sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés (saison ou collection terminées, date limite d'utilisation proche...) ou sur la base de leurs perspectives d'écoulement.

1.17. Créances clients, autres créances et prêts

Les créances clients, autres créances et prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. Une dépréciation est enregistrée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Lorsque l'échéance des créances et prêts est supérieure à un an, leur montant fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.18. Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur dans le temps présente un risque de variation négligeable.

Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché basée sur le cours de bourse et le cours de change à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

1.19. Provisions

Une provision est comptabilisée dès lors qu'existe une obligation, vis-à-vis d'un tiers, entraînant pour le Groupe un décaissement probable dont le montant peut être évalué de façon fiable.

Lorsque la date d'exécution de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul d'actualisation, dont les effets sont enregistrés en résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.20. Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées au coût amorti, c'est-à-dire à leur valeur nominale nette des primes et frais d'émission qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En cas de couverture du risque de variation de valeur de la dette financière résultant de l'évolution des taux d'intérêt, le montant couvert de la dette, ainsi que les instruments de couverture associés, figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de cette réévaluation sont enregistrés en résultat financier. La valeur de marché de la dette couverte est déterminée selon des méthodes similaires à celles décrites ci-après en Note 1.21.

En cas de couverture du risque d'évolution de la charge d'intérêt future, la dette financière dont les flux sont couverts reste comptabilisée au coût amorti, la variation de valeur de la part efficace de l'instrument de couverture étant enregistrée dans les capitaux propres en « Écarts de réévaluation ».

En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier.

La dette financière nette est constituée des dettes financières à plus et moins d'un an et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction du montant des investissements financiers en couverture de dette financière, des placements financiers, de la trésorerie et équivalents de trésorerie à la date de clôture ainsi que de la valeur de marché à cette date des instruments dérivés sur risque de change associés à l'un de ces éléments.

Voir également Note 1.21 pour la définition des notions de part efficace et inefficace.

1.21. Instruments dérivés

Le Groupe négocie des instruments financiers dérivés dans le cadre de sa stratégie de couverture des risques de change, de taux d'intérêt et d'or.

La mise en œuvre d'une comptabilité de couverture requiert, selon IAS 39, de démontrer et documenter l'efficacité de la relation de couverture lors de sa mise en place et pendant sa durée. L'efficacité de la couverture sur le plan comptable est vérifiée par le rapport des variations de valeur du dérivé et du sous-jacent couvert, ce rapport devant rester dans une fourchette comprise entre 80 et 125 %.

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. Les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées selon les modalités précisées en Note 1.8 pour les couvertures de risque de change et en Note 1.20 pour les couvertures de risque de taux d'intérêt.

La valeur de marché est établie par référence à des données de marché et selon des modèles d'évaluation communément utilisés.

Les instruments dérivés dont la maturité est supérieure à douze mois sont présentés en actifs et passifs non courants.

1.22. Actions Financière Agache, Christian Dior et LVMH auto-détenues

Actions auto-détenues Financière Agache

Les actions Financière Agache détenues par le Groupe, sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, en déduction des capitaux propres consolidés, quel que soit l'objet de leur détention.

En cas de cession, le prix de revient des actions cédées est établi selon la méthode « Premier entré – premier sorti » (FIFO). Les résultats de cession sont inscrits directement en capitaux propres.

Actions auto-détenues Christian Dior et LVMH

Les achats/ventes par Christian Dior et LVMH de leurs propres titres, à l'origine de variations de pourcentage d'intérêt du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH, sont traités dans les comptes consolidés du groupe Financière Agache comme des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées.

À compter du 1^{er} janvier 2010, en raison de la révision d'IFRS 3, les variations de pourcentage du groupe Financière Agache dans Christian Dior et LVMH sont enregistrées dans les capitaux propres au sein du poste « Autres réserves ». Cette disposition étant d'application prospective, les écarts d'acquisition comptabilisés jusqu'au 31 décembre 2009 ont été maintenus à l'actif du bilan.



1.23. Retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel

Lorsque les régimes d'indemnités de départ à la retraite, de retraites, de participation aux frais médicaux ou autres prévoient le versement par le Groupe de cotisations à des organismes extérieurs responsables du paiement ultérieur des indemnités, des retraites ou de la participation aux frais médicaux, ces cotisations sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au titre duquel elles sont dues, aucun passif n'étant comptabilisé au bilan.

Lorsque le versement des indemnités de départ à la retraite, des retraites, de la participation aux frais médicaux ou autres sont à la charge du Groupe, le montant de l'engagement actuariel correspondant pour le Groupe donne lieu à provision au bilan. La variation de cette provision est comptabilisée :

- en résultat opérationnel courant de l'exercice, pour la part correspondant au service rendu par les employés durant l'exercice et au coût financier net de l'exercice ;
- en gains et pertes enregistrés en capitaux propres, pour la part liée à l'évolution des hypothèses actuarielles et aux écarts entre les données projetées et les données réelles (« effets d'expérience »).

Si cet engagement est couvert, partiellement ou en totalité, par des fonds versés par le Groupe à des organismes financiers, le montant de ces placements dédiés vient en déduction de l'engagement actuariel au bilan.

L'engagement actuariel est calculé sur la base d'évaluations spécifiques au pays et à la société du Groupe concernée ; ces évaluations intègrent notamment des hypothèses de taux d'actualisation, de progression des salaires, d'inflation, d'espérance de vie, et de rotation des effectifs.

1.24. Impôts courants et différés

La charge d'impôt comprend l'impôt exigible des différentes sociétés consolidées et l'impôt différé résultant de différences temporelles.

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif, et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale, donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise.

Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs, et dépréciées si estimées non recouvrables, seul le montant dont l'utilisation est probable étant maintenu à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales font l'objet de provisions à hauteur des distributions envisagées.

1.25. Comptabilisation des ventes

Définition des ventes

Les ventes incluent principalement des ventes au détail dans le cadre des magasins du Groupe (incluant les sites de e-commerce) et des ventes de gros à des distributeurs et agents. Sont assimilées à des opérations au détail les ventes effectuées dans le cadre de magasins appartenant à des tiers si les risques et avantages liés à la propriété du stock sont conservés par le Groupe.

Les ventes au détail proviennent principalement des activités Mode et Maroquinerie, Distribution sélective et de Christian Dior Couture, ainsi que de certaines marques de Montres et Joaillerie ou de Parfums et Cosmétiques. Ces ventes sont comptabilisées lors de l'achat par la clientèle.

Les ventes de gros proviennent majoritairement des activités Vins et Spiritueux et de certaines marques de Parfums et Cosmétiques ou de Montres et Joaillerie. Ces ventes sont comptabilisées lors du transfert de propriété, c'est-à-dire le plus souvent lors de l'expédition.

Les frais d'expédition et de transport refacturés aux clients ne sont compris dans les ventes que lorsqu'ils sont inclus forfaitairement dans le prix des produits facturés.

Les ventes sont présentées nettes de toutes formes de remises et ristournes. En particulier les sommes permettant le référencement des produits ou correspondant à des accords de participation publicitaire avec le distributeur viennent en déduction des ventes correspondantes.

Provision pour retours de produits

Les sociétés du groupe d'activités Parfums et Cosmétiques et dans une moindre mesure des activités Mode et Maroquinerie, ou Montres et Joaillerie, peuvent reprendre auprès de leurs clients et distributeurs les produits invendus ou périmés.

Lorsque cette pratique est établie, les ventes enregistrées sont diminuées d'un montant correspondant à une estimation de ces retours, en contrepartie de la réduction des créances clients et d'une inscription en stocks. Le taux de retour retenu pour l'établissement de ces estimations est calculé sur la base de statistiques historiques.

Activités en partenariat avec Diageo

Une partie significative des ventes des activités Vins et Spiritueux est réalisée dans le cadre d'accords de distribution avec Diageo, consistant le plus souvent en un partenariat dans des entités communes. Celles-ci assurent les livraisons et les ventes à la clientèle des marques des deux groupes, le partage du compte de résultat et du bilan de ces entités entre le Groupe et Diageo étant régi par les accords de distribution. Selon ces accords, les actifs et passifs, produits et charges sont consolidés à hauteur de la part correspondant aux seules activités du Groupe.

L'application d'IFRS 11 à compter du 1^{er} janvier 2014 n'a eu aucun effet sur cette méthode.

1.26. Frais de publicité et de promotion

Les frais de publicité et de promotion incluent le coût de la réalisation des supports publicitaires, des achats d'espaces média, de la fabrication d'échantillons et de catalogues et de manière générale, le coût de l'ensemble des activités destinées à la promotion des marques et produits du Groupe.

Les frais de publicité et de promotion sont enregistrés au sein des charges commerciales lors de leur réception ou de leur production, s'il s'agit de biens, ou lors de la réalisation des prestations s'il s'agit de services.

1.27. Plans d'options et assimilés

Les plans d'options d'achat ou de souscription d'actions donnent lieu à enregistrement d'une charge constituée de l'amortissement de l'estimation du gain pour les bénéficiaires de ces plans; l'estimation du gain est calculée selon la méthode Black & Scholes sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant attribué les options.

Pour les plans d'attribution d'actions gratuites et d'actions de performance, l'estimation du gain est calculée sur la base du cours de clôture de l'action la veille du Conseil d'administration ayant mis en place le plan et sous déduction du montant des dividendes anticipés sur la période d'acquisition des droits.

Une décote peut être appliquée à la valeur des actions gratuites ainsi calculée pour tenir compte, le cas échéant, d'une période d'inaccessibilité.

Pour l'ensemble des plans, la charge d'amortissement est répartie linéairement en résultat sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie des réserves au bilan.

Pour les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH et dénoués en numéraire, l'estimation du gain est réévaluée à chaque clôture du cours de l'action LVMH à cette date, et enregistrée en charge prorata temporis sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une provision au bilan. Au-delà de cette date et jusqu'à dénouement, la variation de l'espérance de gain résultant de la variation du cours de l'action LVMH est enregistrée en compte de résultat.

1.28. Résultat par action

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction du nombre moyen d'actions auto-détenues.

Le résultat par action après dilution est établi, le cas échéant, sur la base du nombre moyen pondéré d'actions avant dilution. Les instruments dilutifs émis par les filiales sont également pris en compte dans la détermination du résultat net, part du Groupe après dilution.

NOTE 2 – VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES

2.1. Exercice 2016

2.1.1. Mode et Maroquinerie

Le 1^{er} décembre 2016, conformément à l'accord signé le 22 juillet 2016, LVMH a cédé la société Donna Karan International à G-III Apparel Group. La cession s'est effectuée sur la base d'une valeur d'entreprise de 650 millions de dollars US, ramenée à un prix de cession provisoire de 542 millions de dollars US, après ajustements et déduction de la dette financière contractée par Donna Karan auprès de LVMH. LVMH a consenti à G-III Apparel Group un crédit vendeur de 125 millions de dollars US (enregistré en Autres actifs non courants, voir Note 9) et a perçu l'équivalent de 75 millions de dollars US en titres G-III (enregistrés en Investissements financiers, voir Note 8). En outre, le financement de 129 millions de dollars US octroyé à Donna Karan par LVMH a été remboursé par G-III Apparel Group. L'effet de la cession de Donna Karan International sur le résultat net du Groupe est un produit de 44 millions d'euros.

En décembre 2016, suite à l'exercice de l'option de vente dont bénéficiait son partenaire, LVMH Métiers d'Arts a acquis une participation complémentaire de 35 % dans la tannerie Heng Long (Singapour), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.1.2. Distribution sélective

En novembre 2016, suite à l'exercice de l'option de vente dont bénéficiait son partenaire, Sephora a acquis une participation complémentaire de 35 % dans Ile de Beauté (Russie), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.2. Exercice 2015

2.2.1. Distribution sélective

En juillet 2015, Sephora a acquis une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, présent dans neuf pays d'Asie du Sud-Est.

2.2.2. Autres activités

En octobre 2015, LVMH a acquis une participation de 100 % dans le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France. Cette acquisition porte sur l'activité d'édition, d'impression et de commercialisation de ce journal et de l'hebdomadaire Le Parisien Magazine.

Voir également Note 7 concernant les prises de participation dans les sociétés mises en équivalence.



2.3. Exercice 2014

2.3.1. Vins et Spiritueux

En avril 2014, LVMH a acquis la totalité du Domaine du Clos des Lambrays. Situé à Morey-Saint-Denis (Bourgogne, France), où il dispose d'une superficie de 8,66 hectares d'un seul tenant, le Clos des Lambrays est un cru prestigieux de la côte de Nuits.

2.3.2. Distribution sélective

LVMH a acquis une participation complémentaire de 30 % dans Sephora Brasil (anciennement Sack's), portant son pourcentage de détention à 100 %. La différence entre le prix d'acquisition et les intérêts minoritaires a été enregistrée en déduction des capitaux propres.

2.4. Incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Montant payé pour l'acquisition de titres consolidés et de titres de minoritaires	(1 165)	(534)	(592)
Disponibilités/(découverts bancaires) des sociétés acquises	5	33	8
Montant reçu pour la cession de titres consolidés	673	52	127
(Disponibilités)/découverts bancaires des sociétés cédées	110	-	(5)
INCIDENCES DES VARIATIONS DE POURCENTAGE D'INTÉRÊT DANS LES ENTITÉS CONSOLIDÉES SUR LA TRÉSORERIE	(377)	(449)	(462)
Dont :			
Acquisitions et cessions de titres consolidés	310	(272)	(168)
Acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(687)	(177)	(294)

Au 31 décembre 2016, l'incidence sur la trésorerie des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées résulte principalement de la cession de Donna Karan International pour 435 millions d'euros ainsi que du programme de rachats d'actions destinées à être annulées d'un montant total de 300 millions d'euros qui a été mis en œuvre par LVMH au quatrième trimestre 2016. Elle résulte également d'acquisitions de titres Christian Dior et de versements au titre de clauses de performance prévues lors d'acquisitions passées.

En 2015, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations des pourcentages d'intérêt dans les entités consolidées comprend principalement l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui

en France, l'acquisition par Sephora d'une participation de 95 % dans le site de e-commerce Luxola, et les prises de participation dans Repossi et L Catterton Management, ainsi que des acquisitions de titres Christian Dior et de versements au titre de clauses de performances prévues lors d'acquisitions passées. Voir également Note 7.

En 2014, l'incidence sur la trésorerie du Groupe des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées comprenait principalement les effets de l'acquisition du Domaine du Clos des Lambrays et ceux de l'acquisition de 30 % complémentaires dans Sephora Brasil, ainsi que des acquisitions de titres Christian Dior.

NOTE 3 – MARQUES ET AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

<i>(en millions d'euros)</i>	2016		2015	2014
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Marques	12 714	(467)	12 247	12 431
Enseignes	4 157	(1 717)	2 440	2 155
Licences de distribution	26	(26)	-	1
Droits au bail	839	(423)	416	397
Logiciels, sites Internet	1 467	(1 092)	375	285
Autres	898	(477)	421	284
TOTAL	20 101	(4 202)	15 899	15 553
Dont :				
Immobilisations en location-financement	14	(14)	-	-

3.1. Variations de l'exercice

La variation du solde net des marques, enseignes et autres immobilisations incorporelles au cours de l'exercice 2016 est constituée des éléments suivants :

<i>Valeur brute</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2015	13 154	4 033	1 277	807	782	20 053
Acquisitions	-	-	136	51	264	451
Cessions, mises hors service	-	-	(14)	(18)	(68)	(100)
Effets des variations de périmètre	(430)	-	(10)	(7)	14	(433)
Effets des variations de change	(10)	124	14	(4)	7	131
Reclassements	-	-	64	10	(75)	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	12 714	4 157	1 467	839	924	20 101

<i>Amortissements et dépréciations</i> <i>(en millions d'euros)</i>	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2015	(475)	(1 663)	(946)	(391)	(433)	(3 908)
Amortissements	(24)	(1)	(159)	(48)	(135)	(367)
Dépréciations	(34)	-	-	(2)	-	(36)
Cessions, mises hors service	-	-	13	16	68	97
Effets des variations de périmètre	66	-	8	2	-	76
Effets des variations de change	-	(53)	(9)	1	-	(61)
Reclassements	-	-	1	(1)	(3)	(3)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	(467)	(1 717)	(1 092)	(423)	(503)	(4 202)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016	12 247	2 440	375	416	421	15 899



3.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Marques	Enseignes	Logiciels, sites Internet	Droits au bail	Autres immo- bilisations incorporelles	Total
Au 31 décembre 2013	12 341	1 933	241	358	229	15 102
Acquisitions	-	-	104	76	164	344
Cessions, mises hors service	-	-	-	(1)	(1)	(2)
Effets des variations de périmètre	-	-	-	-	2	2
Amortissements	(22)	(1)	(119)	(41)	(81)	(264)
Dépréciations	(3)	-	-	(1)	(1)	(5)
Effets des variations de change	115	223	10	9	6	363
Reclassements	-	-	49	(3)	(33)	13
Au 31 décembre 2014	12 431	2 155	285	397	285	15 553
Acquisitions	-	-	121	61	192	374
Cessions, mises hors service	-	-	-	(2)	-	(2)
Effets des variations de périmètre	26	-	3	4	5	38
Amortissements	(19)	(1)	(137)	(50)	(111)	(318)
Dépréciations	-	-	(1)	(3)	-	(4)
Effets des variations de change	240	216	10	7	12	485
Reclassements	1	-	50	2	(34)	19
AU 31 DÉCEMBRE 2015	12 679	2 370	331	416	349	16 145

3.3. Marques et enseignes

La répartition des marques et enseignes par groupe d'activités est la suivante :

(en millions d'euros)	2016		2015	2014
	Amortissements Brut	et dépréciations Net		
Christian Dior Couture	11	-	11	12
Vins et Spiritueux	2 847	(134)	2 713	2 744
Mode et Maroquinerie	4 516	(210)	4 306	4 694
Parfums et Cosmétiques	1 358	(34)	1 324	1 268
Montres et Joaillerie	3 707	(25)	3 682	3 533
Distribution sélective	4 110	(1 670)	2 440	2 159
Autres activités	322	(111)	211	176
MARQUES ET ENSEIGNES	16 871	(2 184)	14 687	14 586

Les marques et enseignes comptabilisées sont celles acquises par le Groupe. Elles comprennent principalement au 31 décembre 2016 :

- Vins et Spiritueux : Hennessy, Moët & Chandon, Veuve Clicquot, Krug, Château d'Yquem, Belvedere, Glenmorangie, Newton Vineyards et Numanthia Termes ;
- Mode et Maroquinerie : Louis Vuitton, Fendi, Céline, Loewe, Givenchy, Kenzo, Thomas Pink, Berluti, Pucci et Loro Piana ;
- Parfums et Cosmétiques : Parfums Christian Dior, Guerlain, Parfums Givenchy, Make Up For Ever, Benefit Cosmetics, Fresh, Acqua di Parma, KVD Beauty et Ole Henriksen ;
- Montres et Joaillerie : Bvlgari, TAG Heuer, Zenith, Hublot, Chaumet et Fred ;
- Distribution sélective : DFS Galleria, Sephora, Le Bon Marché et Ile de Beauté ;
- Autres activités : les titres de presse du groupe Les Echos-Investir, le journal Le Parisien-Aujourd'hui en France, la marque Royal Van Lent-Feadship, La Samaritaine et la pâtisserie Cova.

Ces marques et enseignes figurent au bilan à la valeur déterminée lors de leur acquisition par le Groupe, qui peut être très inférieure à leur valeur d'utilité ou de marché à la date d'établissement des comptes du Groupe ; c'est notamment le cas, sans que cette liste puisse être considérée comme exhaustive, des marques Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Veuve Clicquot et Parfums Christian Dior, ou de l'enseigne Sephora.

Ne figurent pas à l'actif du bilan les marques qui ont été développées par le Groupe, notamment Dom Pérignon.

Les marques et enseignes développées par le Groupe, ainsi que Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Moët & Chandon, Ruinart, Hennessy, Veuve Clicquot, Parfums Christian Dior et Sephora représentent 34 % du total des marques et enseignes inscrites au bilan et 59 % des ventes totales du Groupe.

Voir également Note 5 pour l'évaluation des marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie.

NOTE 4 – ÉCARTS D'ACQUISITION

<i>(en millions d'euros)</i>	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Écarts d'acquisition sur titres consolidés	8 705	(1 589)	7 116	7 226	7 118
Écarts d'acquisition sur engagements d'achat de titres de minoritaires	4 286	-	4 286	3 899	2 691
TOTAL	12 991	(1 589)	11 402	11 125	9 809

Les variations sur les exercices présentés du solde net des écarts d'acquisition s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	12 753	(1 628)	11 125	9 809	10 056
Effets des variations de périmètre. Voir Note 2.	(208)	164	(44)	115	82
Variation des engagements d'achat de titres de minoritaires	348	-	348	1 195	(162)
Variation des dépréciations	-	(97)	(97)	(116)	(209)
Effets des variations de change	100	(28)	72	122	42
Reclassements	(2)	-	(2)	-	-
AU 31 DÉCEMBRE	12 991	(1 589)	11 402	11 125	9 809

Les effets des variations de périmètre de l'exercice clos au 31 décembre 2016 résultent principalement de la cession de Donna Karan International. Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2015 correspondaient principalement à l'acquisition du journal Le Parisien-Aujourd'hui en France et à celle de 95 % de Luxola. Voir Note 2.

Les effets des variations de périmètre de l'exercice 2014 correspondaient principalement à l'écart d'acquisition de Clos des Lambrays. Voir Note 2.

Voir également Note 20 pour les écarts d'acquisition provenant d'engagements d'achat de titres de minoritaires.

NOTE 5 – ÉVALUATION DES ACTIFS INCORPORELS À DURÉE DE VIE INDÉFINIE

Les marques, enseignes et autres actifs incorporels à durée de vie indéfinie ainsi que les écarts d'acquisition ont fait l'objet d'un test annuel de perte de valeur. Aucune dépréciation significative n'a été enregistrée à ce titre au cours de l'exercice 2016. Comme

décrit en Note 1.14, l'évaluation est effectuée le plus souvent à partir des flux de trésorerie prévisionnels actualisés attendus de ces actifs, déterminés dans le cadre de plans pluri-annuels établis au cours de chaque exercice.

Les principaux paramètres retenus pour la détermination des flux prévisionnels sont les suivants :

Groupe d'activités (en %)	2016			2015			2014		
	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans	Taux d'actualisation après impôt	Taux de croissance moyen des ventes sur la durée des plans	Taux de croissance au-delà de la durée des plans
Christian Dior Couture	10,0	6,8	2,0	9,5	8,9	2,0	9,4	9,1	2,0
Vins et Spiritueux	6,5 à 11,0	6,0	2,0	6,2 à 9,9	6,3	2,0	7,5 à 11,2	8,1	2,0
Mode et Maroquinerie	9,3 à 10,5	6,8	2,0	8,0 à 12,0	8,9	2,0	8,0 à 13,1	9,1	2,0
Parfums et Cosmétiques	7,4 à 10,1	9,6	2,0	7,4	8,9	2,0	8,0 à 8,5	8,7	2,0
Montres et Joaillerie	9,0 à 10,4	9,9	2,0	8,1 à 8,5	7,1	2,0	9,2 à 9,6	8,7	2,0
Distribution sélective	7,3 à 9,4	7,7	2,0	7,3 à 8,5	8,3	2,0	8,4 à 9,6	9,4	2,0
Autres	6,5 à 7,5	4,4	2,0	5,5 à 7,1	5,8	2,0	6,5 à 8,2	0,9	2,0

La durée des plans est de 5 ans à l'exception de celui de Christian Dior Couture dont la durée est de 3 ans, mais peut être étendue jusqu'à 10 ans pour les marques dont le cycle de production s'étend sur une période supérieure à 5 ans, ou pour les marques en cours de repositionnement stratégique. Les taux de croissance moyens des ventes et la progression des taux de marge sur la durée des plans sont comparables aux croissances réalisées au cours des quatre exercices antérieurs, à l'exception des marques

en cours de repositionnement stratégique, dont les progressions attendues sont supérieures aux performances historiques, en raison des mesures de repositionnement mises en œuvre.

Les taux de croissance annuelle retenus pour la période au-delà de la durée des plans sont ceux habituellement retenus par le marché pour les activités concernées.

Au 31 décembre 2016, les actifs incorporels à durée de vie indéfinie dont les valeurs nettes comptables sont les plus significatives ainsi que les paramètres retenus pour le test de perte de valeur de ces actifs sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Marques et enseignes	Écarts d'acquisition	Total	Taux d'actualisation après impôt <i>(en pourcentage)</i>	Taux de croissance au-delà de la durée des plans <i>(en pourcentage)</i>	Période couverte par les flux de trésorerie prévisionnels
Louis Vuitton	2 058	416	2 474	9,0	2,0	5 ans
Loro Piana ^(a)	1 300	1 047	2 347	n.a.	n.a.	n.a.
Fendi	713	405	1 118	9,3	2,0	5 ans
Bvlgari	2 100	1 547	3 647	9,0	2,0	5 ans
TAG Heuer	1 155	219	1 374	9,0	2,0	5 ans
DFS Galeria	2 171	18	2 189	9,4	2,0	5 ans
Hennessy	1 067	47	1 114	6,5	2,0	5 ans

(a) Pour les besoins du test de perte de valeur, la juste valeur de Loro Piana a été évaluée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Loro Piana. La variation des multiples qui résulterait d'une baisse de 10 % de la capitalisation boursière des sociétés comparables n'entraînerait pas de risque de dépréciation des incorporels de Loro Piana.
n.a. : non applicable.

Au 31 décembre 2016, pour les secteurs d'activité listés ci-dessus, à l'exception de Loro Piana, une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2016, ou une réduction de 2 points du taux de croissance moyen des ventes sur la durée des plans n'entraînerait pas de dépréciation de ces incorporels. Le Groupe considère que des variations supérieures aux niveaux indiqués ci-dessus conduiraient à des niveaux d'hypothèses non pertinents, au regard de l'environnement économique actuel et des perspectives de croissance des activités concernées à moyen et long terme.

Parmi les autres secteurs d'activité, sept présentent des actifs incorporels ayant une valeur comptable proche de leur valeur d'utilité. Le montant de ces actifs incorporels au 31 décembre 2016, ainsi que le montant de la dépréciation qui résulterait d'une variation de 0,5 point du taux d'actualisation après impôt ou du taux de croissance au-delà de la durée des plans, ou d'une variation de 2 points du taux de croissance moyen cumulé des ventes par rapport aux taux retenus au 31 décembre 2016 sont détaillés ci-dessous :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montant des actifs incorporels concernés au 31 décembre 2016	Montant de la dépréciation en cas de :		
		Hausse de 0,5 % du taux d'actualisation après impôt	Baisse de 2 % du taux de croissance moyen cumulé des ventes	Baisse de 0,5 % du taux de croissance au-delà de la durée des plans
Distribution sélective	134	(24)	(33)	(20)
Autres groupes d'activités	562	(40)	(37)	(34)
TOTAL	696	(64)	(70)	(54)

Au 31 décembre 2016, les valeurs brute et nette des marques, enseignes et écarts d'acquisition ayant donné lieu à amortissement et/ou dépréciation en 2016 sont de 888 millions d'euros et 394 millions d'euros, respectivement (882 millions d'euros et 374 millions d'euros au 31 décembre 2015). Voir Note 25 concernant les amortissements et dépréciations enregistrés au cours de l'exercice.

**NOTE 6 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

<i>(en millions d'euros)</i>	2016		2015	2014
	Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
Terrains	1 593	(79)	1 514	1 443
Terres à vignes et vignobles	2 580	(106)	2 474	2 441
Constructions	3 474	(1 630)	1 844	1 756
Immeubles locatifs	923	(54)	869	575
Agencements, matériels et installations	11 242	(7 443)	3 799	3 518
Immobilisations en-cours	1 015	(8)	1 007	867
Autres immobilisations corporelles	1 951	(484)	1 467	1 369
TOTAL	22 778	(9 804)	12 974	11 969
Dont :				
Immobilisations en location-financement	513	(204)	309	94
Coût historique des terres à vignes et vignobles	752	(106)	646	642

6.1. Variations de l'exercice

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice s'analyse de la façon suivante :

Valeur brute <i>(en millions d'euros)</i>	Agencements, matériels et installations							Autres immo- bilisations corporelles	Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours		
Au 31 décembre 2015	2 538	4 818	623	6 906	2 179	1 219	871	1 824	20 978
Acquisitions	3	228	286	627	94	57	848	160	2 303
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	30	-	-	-	-	-	-	-	30
Cessions, mises hors service	-	(67)	(1)	(378)	(72)	(50)	(2)	(37)	(607)
Effets des variations de périmètre	-	21	-	(77)	(9)	(17)	-	(1)	(85)
Effets des variations de change	2	(11)	2	98	(5)	13	-	13	112
Autres mouvements, y compris transferts	7	78	13	539	66	52	(702)	(8)	45
AU 31 DÉCEMBRE 2016	2 580	5 067	923	7 715	2 253	1 274	1 015	1 951	22 778

Amortissements et dépréciations (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations							Autres immo- bilisations corporelles	Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours		
Au 31 décembre 2015	(97)	(1 619)	(48)	(4 434)	(1 505)	(847)	(4)	(455)	(9 009)
Amortissements	(6)	(158)	(6)	(881)	(137)	(127)	-	(82)	(1 397)
Dépréciations	(1)	(2)	-	9	(1)	-	(4)	(2)	(1)
Cessions, mises hors service	-	66	1	378	68	49	-	39	601
Effets des variations de périmètre	-	10	-	63	5	15	-	1	94
Effets des variations de change	(2)	(18)	(1)	(62)	2	(11)	-	(8)	(100)
Autres mouvements, y compris transferts	-	12	-	(51)	2	22	-	23	8
AU 31 DÉCEMBRE 2016	(106)	(1 709)	(54)	(4 978)	(1 566)	(899)	(8)	(484)	(9 804)
VALEUR NETTE AU 31 DÉCEMBRE 2016	2 474	3 358	869	2 737	687	375	1 007	1 467	12 974

Au sein du poste « Autres immobilisations corporelles » figurent notamment les œuvres d'art détenues par le Groupe.

Les acquisitions d'immobilisations corporelles incluent les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Bvlgari dans leurs réseaux de distribution, ceux des marques de champagne et de Hennessy dans leur outil de production, ainsi que des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

L'effet de la réévaluation à valeur de marché des terres à vignes s'élève à 1 829 millions d'euros au 31 décembre 2016 (1 799 millions d'euros au 31 décembre 2015, 1 733 millions d'euros au 31 décembre 2014). Voir Notes 1.9 et 1.13 concernant la méthode d'évaluation des terres à vignes.

La valeur de marché des immeubles locatifs, selon les expertises réalisées par des tiers indépendants, s'élève à au moins 1,1 milliard d'euros au 31 décembre 2016 au niveau du groupe LVMH. Les méthodes d'évaluation employées reposent sur les données de marché.



6.2. Variations des exercices antérieurs

Valeur nette (en millions d'euros)	Agencements, matériels et installations							Autres immo- bilisations corporelles	Total
	Terres à vignes et vignobles	Terrains et constructions	Immeubles locatifs	Magasins	Production, logistique	Autres	Immo- bilisations en cours		
Au 31 décembre 2013	2 294	2 681	607	1 794	614	334	814	1 041	10 179
Acquisitions	3	135	16	547	103	105	599	175	1 683
Cessions, mises hors service	(25)	(7)	-	(3)	(2)	(2)	(1)	-	(40)
Amortissements	(6)	(127)	(5)	(693)	(142)	(124)	-	(68)	(1 165)
Dépréciations	-	(14)	(2)	14	-	1	(5)	(2)	(8)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	(17)	-	-	-	-	-	-	-	(17)
Effets des variations de périmètre	96	7	-	(1)	-	-	(6)	2	98
Effets des variations de change	6	101	18	122	7	15	42	10	321
Autres, y compris transferts	13	34	-	414	68	104	(704)	58	(13)
Au 31 décembre 2014	2 364	2 810	634	2 194	648	433	739	1 216	11 038
Acquisitions	5	241	15	576	104	101	682	227	1 951
Cessions, mises hors service	(2)	(1)	-	(4)	(1)	(2)	(1)	-	(11)
Amortissements	(6)	(162)	(3)	(877)	(131)	(120)	-	(71)	(1 370)
Dépréciations	-	(14)	-	(1)	-	-	(1)	-	(16)
Variation de la valeur de marché des terres à vignes	64	-	-	-	-	-	-	-	64
Effets des variations de périmètre	-	-	-	1	2	2	(1)	-	4
Effets des variations de change	-	105	27	119	7	17	41	6	322
Autres, y compris transferts	16	220	(98)	464	45	(59)	(592)	(9)	(13)
AU 31 DÉCEMBRE 2015	2 441	3 199	575	2 472	674	372	867	1 369	11 969

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de l'exercice 2015 et 2014 incluaient les investissements de Louis Vuitton, Christian Dior Couture, Sephora, DFS et Bvlgari dans leurs réseaux de distribution, ceux de Parfums Christian Dior dans de nouveaux

comptoirs, ainsi que ceux des marques de champagne dans leur outil de production et les effets des investissements immobiliers affectés à l'exploitation administrative, commerciale ou locative.

NOTE 7 – PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE

(en millions d'euros)	2016				2015		2014	
	Brut	Dépréciations	Net	Dont activités en partenariat	Net	Dont activités en partenariat	Net	Dont activités en partenariat
Part dans l'actif net des participations mises en équivalence au 1^{er} janvier	1 244	-	1 244	189	864	183	742	168
Part dans le résultat de la période	69	-	69	8	85	(1)	68	(6)
Dividendes versés	(21)	-	(21)	(8)	(14)	(6)	(21)	(5)
Effets des variations de périmètre	27	-	27	-	212	-	7	-
Effets des souscriptions aux augmentations de capital	4	-	4	3	3	3	16	11
Effets des variations de change	7	-	7	(1)	5	5	8	4
Effets des écarts de réévaluation	104	-	104	-	74	-	28	-
Autres, y compris transferts	16	-	16	4	15	5	16	11
PART DANS L'ACTIF NET DES PARTICIPATIONS MISES EN ÉQUIVALENCE AU 31 DÉCEMBRE	1 450	-	1 450	195	1 244	189	864	183

Au 31 décembre 2016, les titres mis en équivalence comprennent principalement :

- pour les activités en partenariat :

- une participation de 50 % dans le domaine viticole de Château Cheval Blanc (Gironde, France), producteur du Saint-Émilion Grand cru classé A du même nom,
- une participation de 50 % dans De Beers Diamond Jewellers, disposant d'un réseau de boutiques au sein desquelles sont commercialisés des bijoux sous la marque De Beers ;

- pour les autres sociétés :

- une participation de 40 % dans Mongoual SA, société immobilière propriétaire d'un immeuble de bureaux à Paris (France), siège social de la société LVMH Moët Hennessy-Louis Vuitton,
- une participation de 46 % dans JW Anderson, marque londonienne de prêt-à-porter, acquise en septembre 2013,
- une participation de 45 % dans PT. Sona Topas Tourism Industry Tbk (STTI), société de distribution indonésienne, titulaire notamment de licences de vente en duty-free dans les aéroports,
- une participation de 40 % dans Le Peigné SA, dont le siège social est basé à Bruxelles (Belgique),
- une participation de 40 % dans L Catterton Management, société de gestion de fonds d'investissement créée en décembre 2015 en partenariat avec Catterton,
- une participation de 41,7 % dans Repossi, marque italienne de joaillerie acquise en novembre 2015.

NOTE 8 – INVESTISSEMENTS FINANCIERS

(en millions d'euros)	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
TOTAL	4 956	(333)	4 623	3 717	3 575



Les investissements financiers ont évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Au 1^{er} janvier	3 717	3 575	7 416
Acquisitions	160	143	394
Cessions à valeur de vente	(163)	(148)	(226)
Distributions en nature des actions Hermès	-	-	(4 613)
Variations de valeur de marché	845	181	692
Variation du montant des dépréciations	(25)	(32)	(43)
Effets des variations de périmètre	67	-	-
Effets des variations de change	22	34	36
Autres reclassements	-	(36)	(81)
AU 31 DÉCEMBRE	4 623	3 717	3 575

Les acquisitions de l'exercice comprennent, à hauteur de 120 millions d'euros, l'effet de la souscription d'investissements financiers venant en couverture d'émissions obligataires convertibles LVMH dénouables en espèces, réalisées sur la période (voir Note 18.1). Les effets de variation de périmètre correspondent à la participation dans G-III Apparel Group reçue en paiement partiel du prix de cession de Donna Karan International (voir Note 2).

Au 31 décembre 2016, les investissements financiers incluent principalement une participation dans Hermès International SCA (« Hermès ») d'un montant brut et net de 3 469 millions d'euros (2 773 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 2 586 millions d'euros au 31 décembre 2014). Au cours de l'exercice 2014, cette participation dans Hermès était passée de 23,1 % à 8,3 % du fait des distributions de titres Hermès dans les conditions décrites ci-dessous.

Cette participation a été distribuée aux actionnaires des sociétés LVMH et Christian Dior au cours de l'exercice 2014 conformément aux termes du protocole conclu le 2 septembre 2014, entre d'une part la société Hermès International et d'autre part les sociétés LVMH, Christian Dior et Financière Jean Goujon, qui prévoyait la distribution par LVMH à ses actionnaires de la totalité de ses actions Hermès, soit 24 473 545 actions représentant 23,18 % du capital social et 16,56 % des droits de vote d'Hermès. Christian Dior, qui détenait au jour de la distribution 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de

la société Financière Jean Goujon dont elle détient la totalité des actions, s'était également engagée à distribuer à ses actionnaires les actions Hermès reçues de LVMH.

LVMH et Christian Dior ont procédé à la distribution des actions Hermès à leurs actionnaires le 17 décembre 2014, sous la forme de distributions exceptionnelles en nature. La société LVMH a décidé d'une distribution en nature à raison de 2 actions Hermès pour 41 actions LVMH lors de son Assemblée générale mixte du 25 novembre 2014. Christian Dior a décidé d'une distribution en nature à raison d'une action Hermès pour 24 actions Christian Dior lors de son Assemblée générale mixte du 9 décembre 2014 et d'un acompte sur dividende en nature à raison de 3 actions Hermès pour 200 actions Christian Dior lors du Conseil d'administration du 11 décembre 2014. Le montant des distributions en nature effectuées par le Groupe, de 4,7 milliards d'euros, a été valorisé en retenant le cours de bourse d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 280,10 euros. Les droits formant rompus n'étant ni négociables ni cessibles, les actionnaires, lorsque l'application de la parité ne donnait pas un nombre entier d'actions Hermès, ont reçu le nombre d'actions Hermès immédiatement inférieur, complété d'une soulte en espèces. Lors des distributions des titres Hermès aux actionnaires, la participation du Groupe dans Hermès correspondant à des actions non distribuées du fait de l'existence de reliquats et de droits formant rompus a été reclassée en « Placements financiers » puis cédée avant le 30 juin 2015.

Les effets des distributions d'actions Hermès sur les capitaux propres au 17 décembre 2014 ont été les suivantes :

	Écarts de réévaluation	Résultat	Autres réserves	Total	Part du Groupe	Part des minoritaires
Distributions en nature des actions Hermès	(1 811)	2 056 ^(a)	(4 718)	(4 473)	-	(4 473)
Impôt afférent ^(b)	185	(565)	-	(380)	(137)	(243)
NET	(1 626)	1 491	(4 718)	(4 853)	(137)	(4 716)

(a) Voir également Note 26.

(b) Y compris effets de la taxe de 3 % sur les dividendes versés par les sociétés du Groupe. Voir Note 27.

L'effet net sur les capitaux propres consolidés, négatif de 4,9 milliards d'euros, correspondait à la valeur de la participation dans Hermès au 31 décembre 2013 distribuée aux minoritaires de LVMH et Christian Dior augmentée des effets d'impôts liés à cette distribution.

Le gain (hors effet d'impôt) enregistré en résultat, de 2,1 milliards d'euros, est égal à la différence entre la participation distribuée aux minoritaires valorisée au cours d'ouverture de l'action Hermès le 17 décembre 2014, soit 4,7 milliards d'euros, et le prix de revient comptable global de ces titres de 2,6 milliards d'euros

(correspondant à 2,0 milliards d'euros en trésorerie après déduction du gain comptabilisé en 2010, lors du dénouement d'equity linked swaps portant sur 12,8 millions de titres).

La valeur de marché des investissements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9, voir également Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation. Les dépréciations des investissements financiers sont établies en application des principes comptables décrits en Note 1.15.

Au 31 décembre 2016, les investissements financiers détenus par le Groupe sont notamment les suivants :

(en millions d'euros)	Pourcentage de contrôle	Valeur nette des titres	Écarts de réévaluation	Dividendes encaissés
G-III Apparel Group (États-Unis)	5,4 %	73	2	-
Hermès International SCA (France)	8,4 %	3 469	2 107	30
Hengdeli Holdings Ltd (Chine)	6,3 %	42	10	-
Tod's S.p.A. (Italie)	3,2 %	66	19	2
L Real Estate SCA (Luxembourg) ^(a)	65,8 %	401	251	-
Investissements financiers en couverture de dettes financières ^(b)	n.a.	131	-	-
Autres participations		441	68	4
TOTAL		4 623	2 457	36

(a) Compte tenu du statut juridique de Société en Commandite par Actions de la société L Real Estate SCA, la participation du Groupe n'est pas intégrée globalement.

(b) Voir Note 18.1.

n.a. : non applicable.

Les Autres participations incluent essentiellement des parts dans des fonds d'investissement non cotés.

NOTE 9 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Dépôts de garantie	342	315	274
Instruments dérivés (voir Note 22)	168	65	93
Créances et prêts	725	191	162
Autres	26	32	22
TOTAL	1 261	603	551

L'augmentation du montant des créances et prêts inclut notamment le crédit vendeur octroyé à G-III Apparel Group dans le cadre de la cession de Donna Karan International (voir Note 2).

NOTE 10 – STOCKS ET EN-COURS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Vins et eaux-de-vie en cours de vieillissement	4 292	(11)	4 281	4 213	4 002
Autres matières premières et en-cours	1 660	(390)	1 270	1 174	1 310
	5 952	(401)	5 551	5 387	5 312
Marchandises	2 216	(213)	2 003	1 731	1 488
Produits finis	4 404	(879)	3 525	3 459	3 110
	6 620	(1 092)	5 528	5 190	4 598
TOTAL	12 572	(1 493)	11 079	10 577	9 910

La variation du stock net au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	11 970	(1 393)	10 577	9 910	8 871
Variation du stock brut	889	-	889	605	999
Effets de la provision pour retours ^(a)	(4)	-	(4)	(2)	12
Effets de la mise à valeur de marché des vendanges	(19)	-	(19)	(16)	(7)
Variation de la provision pour dépréciation	-	(397)	(397)	(321)	(339)
Effets des variations de périmètre	(63)	1	(62)	6	10
Effets des variations de change	109	(14)	95	395	359
Autres, y compris reclassements	(310)	310	-	-	5
AU 31 DÉCEMBRE	12 572	(1 493)	11 079	10 577	9 910

(a) Voir Note 1.25.

Les effets de la mise à valeur de marché des vendanges sur le coût des ventes et la valeur des stocks des activités Vins et Spiritueux sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Mise à valeur de marché de la récolte de l'exercice	13	18	24
Effets des sorties de stocks de l'exercice	(32)	(34)	(31)
INCIDENCE NETTE SUR LE COÛT DES VENTES DE L'EXERCICE	(19)	(16)	(7)
INCIDENCE NETTE SUR LA VALEUR DES STOCKS À LA CLÔTURE	131	150	166

Voir Notes 1.9 et 1.16 concernant la méthode d'évaluation des vendanges à leur valeur de marché.

NOTE 11 – CLIENTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Créances à valeur nominale	3 085	2 917	2 636
Provision pour dépréciation	(71)	(69)	(73)
Provision pour retours et reprises de produits ^(a)	(229)	(238)	(207)
MONTANT NET	2 785	2 610	2 356

(a) Voir Note 1.25.

La variation des créances clients au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016			2015	2014
	Brut	Dépréciations	Net	Net	Net
Au 1^{er} janvier	2 679	(69)	2 610	2 356	2 231
Variation des créances brutes	129	-	129	45	52
Variation de la provision pour dépréciation	-	-	-	1	(7)
Variation de la provision pour retours et reprises de produits ^(a)	6	-	6	(21)	(26)
Effets des variations de périmètre	(16)	-	(16)	142	5
Effets des variations de change	46	-	46	95	65
Reclassements	12	(2)	10	(8)	36
AU 31 DÉCEMBRE	2 856	(71)	2 785	2 610	2 356

(a) Voir Note 1.25.

Le solde clients est constitué essentiellement d'en-cours sur des clients grossistes ou des agents en nombre limité et avec lesquels le Groupe entretient des relations le plus souvent continues. Au 31 décembre 2016, la majeure partie des créances clients a fait l'objet de couvertures de crédit clients auprès des assureurs.

Au 31 décembre 2016, la ventilation de la valeur brute et de la provision pour dépréciation des créances clients, en fonction de l'ancienneté des créances, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute des créances	Dépréciations	Valeur nette des créances
Non échues :			
moins de 3 mois	2 567	(14)	2 553
plus de 3 mois	147	(5)	142
	2 714	(19)	2 695
Échues :			
moins de 3 mois	228	(10)	218
plus de 3 mois	143	(42)	101
	371	(52)	319
TOTAL	3 085	(71)	3 014

Au cours de chacun des exercices présentés, aucun client n'a représenté un montant de chiffre d'affaires excédant 10 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La valeur actuelle des créances clients n'est pas différente de leur valeur comptable.

**NOTE 12 – AUTRES ACTIFS COURANTS**

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Placements financiers (voir Note 13)	657	614	326
Instruments dérivés (voir Note 22)	303	332	305
Créances d'impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	661	646	479
Fournisseurs : avances et acomptes	203	168	168
Charges constatées d'avance	400	377	331
Autres créances	548	1 082	1 166
TOTAL	2 772	3 219	2 775

La valeur actuelle des autres actifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

NOTE 13 – PLACEMENTS FINANCIERS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Valeurs mobilières de placement non cotées, parts de Sicav et de fonds non monétaires	-	-	-
Valeurs mobilières de placement cotées, comptes et dépôts à terme	657	614	326
TOTAL	657	614	326
Dont : coût historique des placements financiers	606	616	243

La valeur nette des placements financiers a évolué de la façon suivante au cours des exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Au 1^{er} janvier	614	326	208
Acquisitions	252	600	44
Cessions à valeur de vente	(263)	(333)	(38)
Variations de valeur de marché	53	(23)	41
Variations des dépréciations	-	7	-
Variations de périmètre	-	-	-
Effets des variations de change	1	1	1
Reclassements	-	36	70
AU 31 DÉCEMBRE	657	614	326

La valeur de marché des placements financiers est établie selon les méthodes décrites en Note 1.9. Voir également la Note 1.15 relative au mode de détermination des dépréciations des placements financiers et la Note 22.2 concernant la ventilation des investissements financiers selon les méthodes d'évaluation.

NOTE 14 – TRÉSORERIE ET VARIATION DE TRÉSORERIE

14.1. Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Dépôts à terme à moins de trois mois	530	841	1 605
Parts de SICAV et FCP monétaires	668	577	784
Comptes bancaires	2 608	2 472	2 507
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU BILAN	3 806	3 890	4 896

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie et équivalents de trésorerie apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau de variation de trésorerie s'établit de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 806	3 890	4 896
Découverts bancaires	(217)	(327)	(426)
TRÉSORERIE NETTE DU TABLEAU DE VARIATION DE TRÉSORERIE	3 589	3 563	4 470

14.2. Variation du besoin en fonds de roulement

La variation du besoin en fonds de roulement au cours des exercices présentés s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2016	2015	2014
Variation des stocks et en-cours	10	(889)	(605)	(998)
Variation des créances clients et comptes rattachés ^(a)	11	(119)	(48)	(46)
Variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés	21	242	106	199
Variation des autres créances et dettes		182	101	66
Variation du besoin en fonds de roulement ^(b)		(584)	(446)	(779)

(a) Dont un effet positif de 10 millions d'euros lié aux clients créditeurs (négatif de 3 millions d'euros au 31 décembre 2015 et positif de 8 millions d'euros au 31 décembre 2014).

(b) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

14.3. Investissements d'exploitation

Les investissements d'exploitation au cours des exercices présentés sont constitués des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2016	2015	2014
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	5	(451)	(374)	(344)
Acquisitions d'immobilisations corporelles ^(a)	6	(2 303)	(1 951)	(1 683)
Déduction des acquisitions en location-financement		204	-	-
Variation des dettes envers les fournisseurs d'immobilisations		122	105	83
Effet sur la trésorerie des acquisitions d'immobilisations		(2 428)	(2 220)	(1 944)
Effet sur la trésorerie des cessions d'immobilisations		7	29	43
Dépôts de garantie versés et autres flux d'investissement d'exploitation		(17)	(22)	(61)
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION ^(b)		(2 438)	(2 213)	(1 962)

(a) Y compris acquisitions en location-financement.

(b) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

NOTE 15 – CAPITAUX PROPRES

15.1. Capital social

Au 31 décembre 2016, le capital social est constitué de 3 173 352 actions (3 173 352 au 31 décembre 2015 et 31 décembre 2014), entièrement libérées, au nominal de 16 euros; 3 169 514 actions bénéficient d'un droit de vote double, accordé aux actions détenues sous forme nominative depuis plus de deux ans (3 169 183 au 31 décembre 2015, 3 169 203 au 31 décembre 2014).

15.2. Actions auto-détenues

Les effets sur la situation nette du Groupe des actions Financière Agache auto-détenues s'analysent de la façon suivante sur les exercices présentés :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
ACTIONS FINANCIÈRE AGACHE	6	6	6

15.3. Dividendes versés par la société mère Financière Agache

Selon la réglementation française, les dividendes sont prélevés sur le résultat de l'exercice et les réserves distribuables de la société mère, après déduction de l'impôt de distribution éventuellement dû et de la valeur des actions auto-détenues. Au 31 décembre 2016, le montant distribuable s'élève ainsi à 3 989 millions d'euros.

<i>(en millions d'euros, sauf données par action, en euros)</i>	2016	2015	2014
Acompte(s) au titre de l'exercice en cours (2016 : 26 euros ; 2015 : 173,5 euros)	82	551	-
Effet des actions auto-détenues	-	(1)	-
	82	550	-
Solde au titre de l'exercice précédent	-	-	-
Effet des actions auto-détenues	-	-	-
	-	-	-
MONTANT BRUT TOTAL VERSÉ AU COURS DE L'EXERCICE ^(a)	82	550	-

(a) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

Aucun solde au titre de l'exercice 2016 ne sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 31 mai 2017.

15.4. Écarts de conversion

La variation du montant des « Écarts de conversion » inscrits dans les capitaux propres, part du Groupe, y compris les effets de couverture des actifs nets en devises, s'analyse par devise de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	Variation	2015	2014
Dollar US	145	9	136	35
Franc suisse	245	12	233	138
Yen japonais	32	6	26	20
Hong Kong dollar	175	18	157	74
Livre sterling	(28)	(45)	17	1
Autres devises	(10)	15	(25)	(13)
Couvertures d'actifs nets en devises ^(a)	(165)	(1)	(164)	(91)
TOTAL, PART DU GROUPE	394	14	380	164

(a) Dont : - 53 millions d'euros au titre du dollar US (- 58 millions d'euros au 31 décembre 2015 et - 30 millions d'euros au 31 décembre 2014), et - 43 millions d'euros au titre du dollar de Hong Kong (- 41 millions d'euros au 31 décembre 2015 et - 23 millions d'euros au 31 décembre 2014). Ces montants incluent l'effet impôt.

15.5. Stratégie en matière de structure financière

Le Groupe estime que la gestion de la structure financière participe, avec le développement des sociétés qu'il détient et la gestion du portefeuille de marques, à l'objectif d'accroissement de la richesse de ses actionnaires. Le maintien d'une qualité de crédit adaptée constitue un objectif essentiel pour le Groupe, autorisant une large capacité d'accès aux marchés, à des conditions favorables, ce qui permet à la fois de saisir des opportunités et de bénéficier des ressources nécessaires au développement de son activité.

À cette fin, le Groupe suit un certain nombre de ratios et d'agrégats :

- dette financière nette (voir Note 18) sur capitaux propres ;
- capacité d'autofinancement générée par l'activité sur dette financière nette ;
- capacité d'autofinancement ;

- variation de trésorerie issue des opérations et investissements d'exploitation (cash-flow disponible) ;
- capitaux permanents sur actifs immobilisés ;
- part de la dette à plus d'un an dans la dette financière nette.

Les capitaux permanents s'entendent comme la somme des capitaux propres et des passifs non courants.

Ces indicateurs sont, le cas échéant, ajustés des engagements financiers hors bilan du Groupe.

L'objectif de flexibilité financière se traduit aussi par l'entretien de relations bancaires nombreuses et diversifiées, par le recours régulier à plusieurs marchés de dette négociable (à plus d'un an comme à moins d'un an), par la détention d'un montant significatif de trésorerie et équivalents de trésorerie et par l'existence de montants appréciables de lignes de crédit confirmées non tirées, ayant vocation à aller bien au-delà de la couverture de l'encours du programme de billets de trésorerie, tout en représentant un coût raisonnable pour le Groupe.

NOTE 16 – CHARGE DE STOCK OPTIONS DE L'EXERCICE

Il n'existe pas de plan d'options ou assimilé consenti par la société Financière Agache au 31 décembre 2016 ainsi que sur les exercices présentés.

Charge de l'exercice

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Plans d'options d'achat et d'attribution d'actions gratuites Christian Dior	10	9	9
Plans d'options de souscription et d'attribution d'actions gratuites LVMH	41	37	39
CHARGE DE L'EXERCICE	51	46	48

Voir Note 1.27 concernant la méthode d'évaluation de la charge comptable.

Chez LVMH

Le cours de l'action LVMH, à la clôture, la veille de la date d'attribution du plan du 20 octobre 2016 était de 167,35 euros.

La valeur unitaire des attributions provisoires d'actions gratuites de ce plan était, lors de ces attributions, de 155,10 euros.

Chez Christian Dior

Le cours de bourse de l'action Christian Dior, à la clôture, la veille de la date d'attribution du plan du 6 décembre 2016 était de 188,40 euros.

La valeur unitaire des attributions provisoires d'actions gratuites de ce plan était de 173,99 euros.

**NOTE 17 – INTÉRÊTS MINORITAIRES**

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Au 1^{er} janvier	19 720	17 776	21 146
Part des minoritaires dans le résultat	3 260	2 934	4 389
Dividendes versés aux minoritaires	(1 498)	(1 348)	(1 393)
Distributions en nature d'actions Hermès	-	-	(4 718)
Effets des prises et pertes de contrôle dans les entités consolidées	19	(5)	7
Effets des acquisitions et cessions de titres de minoritaires :			
• effet de l'auto-détention des filiales	(186)	46	98
• autres mouvements	(190)	(181)	(35)
Total des effets des variations de pourcentage d'intérêt dans les entités consolidées	(357)	(140)	70
Augmentations de capital souscrites par les minoritaires	41	18	4
Part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres	162	520	(1 526)
Part des minoritaires dans les charges liées aux plans d'options	32	29	31
Effets des variations des intérêts minoritaires bénéficiant d'engagements d'achat	(103)	(69)	(227)
AU 31 DÉCEMBRE	21 257	19 720	17 776

L'évolution de la part des minoritaires dans les gains et pertes enregistrés en capitaux propres, y compris l'effet d'impôt se décompose ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Écarts de conversion	Investissements et placements financiers	Couverture de flux de trésorerie futurs	Terres à vignes	Écarts de réévaluation des engagements envers le personnel	Total part des minoritaires
Au 31 décembre 2013	(85)	1 980	108	870	(37)	2 836
Variations de l'exercice	491	(1 825)	(97)	(14)	(81)	(1 526)
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	-	2	(1)	1	1	3
Au 31 décembre 2014	406	157	10	857	(117)	1 313
Variations de l'exercice	573	(85)	(19)	33	18	520
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(8)	(1)	(1)	(5)	-	(15)
Au 31 décembre 2015	971	71	(10)	885	(99)	1 818
Variations de l'exercice	58	40	15	102	(53)	162
Variations dues aux acquisitions et cessions d'intérêts minoritaires	(4)	-	-	(4)	1	(7)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 025	111	5	983	(151)	1 973

Les intérêts minoritaires sont constitués principalement :

- des actionnaires de la société LVMH SE autres (57 %) que les sociétés Financière Jean Goujon et Financière Agache, actionnaires de contrôle ;
- des actionnaires de la société Christian Dior SE autres (28 %) que Financière Agache et Semyrhamis, actionnaires de contrôle ;
- des 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy. Les intérêts de Diageo dans Moët Hennessy peuvent être évalués

à travers les ventes, le résultat opérationnel et les principaux actifs de l'activité Vins et Spiritueux, qui sont présentés en Note 23. Les 34 % détenus par Diageo dans Moët Hennessy faisant l'objet d'un engagement d'achat, ils sont reclassés à la clôture en Autres passifs non courants, et sont donc exclus du total des intérêts minoritaires à la date de clôture. Voir Notes 1.12 et 20 ;

- des 39 % détenus par M. Miller dans DFS, qui fait partie du groupe d'activités Distribution sélective.

NOTE 18 – EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES

18.1. Dette financière nette

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Dette financière à plus d'un an	5 914	6 197	7 266
Dette financière à moins d'un an	5 142	6 170	6 091
Dette financière brute	11 056	12 367	13 357
Instruments dérivés liés au risque de taux d'intérêt	(61)	(71)	(76)
Dette financière brute après effet des instruments dérivés	10 995	12 296	13 281
Placements financiers ^(a)	(657)	(614)	(326)
Investissements financiers en couverture de dettes financières ^(b)	(131)	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie ^(c)	(3 806)	(3 890)	(4 896)
DETTE FINANCIÈRE NETTE	6 401	7 792	8 059

(a) Voir Note 13.

(b) Voir Note 8.

(c) Voir Note 14.1.

Au premier semestre 2016, la société Financière Agache a conclu un crédit syndiqué de 500 millions d'euros d'une durée de 5 ans, venant en substitution d'un crédit syndiqué de même montant dont l'échéance était prévue au second semestre 2016.

En février 2016, LVMH a réalisé une émission d'obligations convertibles à cinq ans dont le dénouement s'effectue exclusivement en espèces, pour un montant nominal de 600 millions de dollars US, abondée en avril 2016 pour un montant de 150 millions de dollars US. Émises respectivement à 103,00 % et 104,27 % de leur valeur nominale, ces obligations sont remboursables au pair (en l'absence de conversion) et ne portent pas intérêt.

Parallèlement à ces émissions, LVMH a souscrit à des instruments financiers de même maturité lui permettant de couvrir intégralement son exposition à l'évolution, positive ou négative, du cours de l'action. L'ensemble de ces opérations, qui ont été swappées en euros, procure ainsi au Groupe l'équivalent d'un financement obligataire classique en euros à un coût avantageux. Conformément aux principes comptables applicables, les composantes optionnelles des obligations convertibles et des instruments financiers souscrits en couverture sont enregistrées au niveau du poste « Instruments dérivés » (voir Note 22), les instruments financiers de couverture hors composante optionnelle étant inscrits en « Investissements financiers » (voir Note 8). Compte tenu de leur lien avec les obligations émises, les instruments

financiers de couverture (hors composante optionnelle) sont présentés en déduction de la dette financière brute dans le calcul de la dette financière nette et leur incidence sur la trésorerie est présentée au niveau du poste « Opérations de financement » du Tableau de variation de trésorerie.

En 2016, LVMH a remboursé l'emprunt obligataire de 650 millions d'euros émis en 2013 et 2014.

Au cours de l'exercice, Christian Dior a émis un emprunt obligataire à taux fixe de 350 millions d'euros à échéance juin 2021. Ces obligations ont été émises à 99,90 % de leur valeur nominale et sont remboursables au pair. Le coupon est de 0,75 % par an.

Au cours de la même période, Christian Dior a remboursé un emprunt obligataire de 300 millions d'euros émis en 2011.

En 2015, les emprunts obligataires de 250 et 500 millions d'euros émis respectivement en 2009 et 2011, ainsi que celui de 200 millions de francs suisses émis en 2008 ont été remboursés par LVMH.

En 2015, Financière Agache a remboursé l'emprunt obligataire de 225 millions d'euros émis en 2010.

La dette financière nette n'inclut pas les engagements d'achat de titres de minoritaires, classés en « Autres passifs non courants » (voir Note 20).

**18.2. Analyse de la dette financière brute par nature**

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	4 322	4 974	5 864
Location-financement et locations de longue durée	342	131	117
Emprunts auprès des établissements de crédit	888	1 092	1 285
Autres emprunts et lignes de crédit	362	-	-
DETTE FINANCIÈRE À PLUS D'UN AN	5 914	6 197	7 266
Emprunts obligataires et Euro Medium Term Notes (EMTN)	1 652	1 010	1 151
Location-financement et locations de longue durée	10	6	12
Emprunts auprès des établissements de crédit	692	740	657
Billets de trésorerie	1 948	2 982	2 830
Autres emprunts et lignes de crédit	588	1 062	935
Découverts bancaires	217	327	426
Intérêts courus	35	43	80
DETTE FINANCIÈRE À MOINS D'UN AN	5 142	6 170	6 091
DETTE FINANCIÈRE BRUTE TOTALE	11 056	12 367	13 357

La valeur de marché de la dette financière brute est de 11 097 millions d'euros au 31 décembre 2016 (12 511 millions d'euros au 31 décembre 2015, 13 547 millions d'euros au 31 décembre 2014), dont 5 148 millions d'euros à moins d'un an (6 310 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 6 094 millions d'euros au 31 décembre 2014) et 5 949 millions d'euros à

plus d'un an (6 201 millions d'euros au 31 décembre 2015, 7 453 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Aux 31 décembre 2016, 2015 et 2014, aucun encours n'était comptabilisé selon l'option de juste valeur. Voir Note 1.20.

18.3. Emprunts obligataires et EMTN

Montant nominal (en devises)	Date d'émission	Échéance	Taux effectif initial ^(a) (en %)	2016 (en millions d'euros)	2015 (en millions d'euros)	2014 (en millions d'euros)
USD 750 000 000 ^(b)	2016	2021	1,92	682	-	-
EUR 350 000 000	2016	2021	0,86	348	-	-
AUD 150 000 000	2014	2019	3,68	103	102	101
EUR 300 000 000	2014	2019	Variable	300	300	300
EUR 650 000 000	2014	2021	1,12	670	659	657
GBP 350 000 000	2014	2017	1,83	413	481	454
EUR 500 000 000	2014	2019	1,56	498	497	497
EUR 600 000 000	2013	2020	1,89	608	603	596
EUR 600 000 000 ^(c)	2013	2019	1,25	608	608	608
EUR 650 000 000 ^(d)	2013	2016	Variable	-	650	650
EUR 275 000 000	2012	2017	3,27	275	275	275
USD 850 000 000	2012	2017	1,75	811	784	701
EUR 500 000 000	2011	2018	4,08	505	508	512
EUR 500 000 000	2011	2015	3,47	-	-	504
EUR 300 000 000	2011	2016	4,22	-	300	299
EUR 225 000 000	2010	2015	5,13	-	-	225
EUR 250 000 000	2009	2015	4,59	-	-	255
EUR 150 000 000	2009	2017	4,81	153	157	161
CHF 200 000 000	2008	2015	4,04	-	-	166
Placements privés en devises				-	60	54
TOTAL EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET EMTN				5 974	5 984	7 015

(a) Avant effet des couvertures de taux mises en place concomitamment ou postérieurement à l'émission.

(b) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 600 millions de dollars US émis en février 2016 à un taux effectif initial de 1,96 % et d'un abondement de 150 millions de dollars US réalisé en avril 2016 à un taux effectif de 1,74 %. Ces rendements ont été déterminés en excluant la composante optionnelle.

(c) Montants cumulés et taux effectif initial moyen pondéré résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à un taux effectif initial de 1,38 % et d'un abondement de 100 millions d'euros réalisé en 2014 à un taux effectif de 0,62 %.

(d) Montants cumulés résultant d'un emprunt de 500 millions d'euros émis en 2013 à taux variable et d'un abondement de 150 millions d'euros réalisé en 2014 à taux variable.



18.4. Location-financement et locations de longue durée

La dette au titre des contrats de location-financement et locations de longue durée, égale à la valeur actuelle des paiements futurs, se décompose ainsi, par échéance :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016		2015		2014	
	Paie- ments minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paie- ments minima futurs	Valeur actuelle des paiements	Paie- ments minima futurs	Valeur actuelle des paiements
À moins d'un an	31	23	18	13	19	18
Entre un et cinq ans	116	83	60	41	57	40
Au-delà de cinq ans	790	246	343	83	320	71
Total des paiements minima futurs	937		421		396	
Effet de l'actualisation	(585)		(284)		(267)	
TOTAL DETTE DE LOCATION-FINANCEMENT ET LOCATIONS DE LONGUE DURÉE	352	352	137	137	129	129

Sont financés ou refinancés par location-financement ou location de longue durée, principalement des actifs immobiliers ou des équipements industriels.

18.5. Analyse de la dette financière brute par échéance et par nature de taux

<i>(en millions d'euros)</i>	Dette financière brute			Effets des instruments dérivés			Dette financière brute après effet des instruments dérivés		
	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total	Taux fixe	Taux variable	Total
	Échéance :								
31 décembre 2017	3 449	1 693	5 142	(1 640)	1 629	(11)	1 809	3 322	5 131
31 décembre 2018	591	164	755	-	(4)	(4)	591	160	751
31 décembre 2019	1 235	1 224	2 459	(353)	342	(11)	882	1 566	2 448
31 décembre 2020	617	30	647	(400)	389	(11)	217	419	636
31 décembre 2021	1 709	30	1 739	(650)	626	(24)	1 059	656	1 715
31 décembre 2022	11	-	11	-	-	-	11	-	11
Au-delà	294	9	303	-	-	-	294	9	303
TOTAL	7 906	3 150	11 056	(3 043)	2 982	(61)	4 863	6 132	10 995

Voir Note 22.4 concernant la valeur de marché des instruments de taux d'intérêt.

L'échéance 2017 de la dette financière brute se décompose ainsi, par trimestre :

<i>(en millions d'euros)</i>	Échéance 2017
Premier trimestre	2 645
Deuxième trimestre	1 087
Troisième trimestre	734
Quatrième trimestre	676
TOTAL	5 142

18.6. Analyse de la dette financière brute par devise après effet des instruments dérivés

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Euro	8 642	9 674	10 511
Dollar US	918	691	495
Franc suisse	681	946	1 015
Yen japonais	290	354	342
Autres devises	464	631	918
TOTAL	10 995	12 296	13 281

La dette en devises a pour objet le plus souvent de couvrir les actifs nets en devises de sociétés consolidées situées hors zone euro.

18.7. Sensibilité

Sur la base de la dette au 31 décembre 2016 :

- une hausse instantanée de 1 % sur les courbes de taux des devises d'endettement du Groupe aurait pour effet une augmentation de 62 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une baisse de 110 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés ;
- une baisse instantanée de 1 % de ces mêmes courbes aurait pour effet une diminution de 62 millions d'euros du coût de la dette financière nette après effet des instruments dérivés, et une hausse de 110 millions d'euros de la valeur de marché de la dette financière brute à taux fixe après effet des instruments dérivés.

18.8. Covenants

Le groupe Financière Agache, ainsi que le veut l'usage en matière de crédit syndiqué, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêt et de droit de vote de certaines de ses filiales, et s'est engagé au respect d'un ratio financier usuel en la matière (« actifs sur dette financière nette »).

Le niveau actuel de ce ratio assure au Groupe une flexibilité financière substantielle au regard de ces engagements.

18.9. Lignes de crédit confirmées non tirées

Au 31 décembre 2016, l'encours total de lignes de crédit confirmées non tirées s'élève à 6,8 milliards d'euros.

18.10. Garanties et sûretés réelles

Au 31 décembre 2016, le montant de la dette financière couverte par des sûretés réelles est inférieur à 700 millions d'euros.

NOTE 19 – PROVISIONS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	715	647	653
Provisions pour risques et charges	1 657	1 318	1 642
Provisions pour réorganisation	18	21	33
Part à plus d'un an	2 390	1 986	2 328
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	5	4	3
Provisions pour risques et charges	322	356	330
Provisions pour réorganisation	29	64	17
Part à moins d'un an	356	424	350
TOTAL	2 746	2 410	2 678



Au cours de l'exercice 2016, les soldes des provisions ont évolué de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	31 décembre 2015	Dotations	Utilisations	Reprises	Variations de périmètre	Autres ^(a)	31 décembre 2016
Provisions pour retraites, frais médicaux et engagements assimilés	651	114	(123)	(2)	(1)	80	719
Provisions pour risques et charges	1 674	616	(233)	(137)	(9)	69	1 980
Provisions pour réorganisation	85	38	(65)	(5)	(3)	(3)	47
TOTAL	2 410	768	(421)	(144)	(13)	146	2 746
Dont :							
Résultat opérationnel courant		451	(281)	(58)			
Résultat financier		2	-	(56)			
Autres		315	(140)	(30)			

(a) Inclut les effets des variations de change et des écarts de réévaluation.

Les provisions pour risques et charges correspondent à l'estimation des effets patrimoniaux des risques, litiges (voir Note 31), situations contentieuses, réalisés ou probables, qui résultent des activités du Groupe : ces activités sont en effet menées dans le contexte d'un cadre réglementaire international souvent imprécis, évoluant selon les pays et dans le temps, et s'appliquant à des domaines aussi variés que la composition des produits, leur conditionnement, le calcul de l'impôt, ou les relations avec les partenaires du Groupe (distributeurs, fournisseurs, actionnaires des filiales...).

En particulier, les entités du Groupe en France et à l'étranger peuvent faire l'objet de contrôles fiscaux et, le cas échéant, de demandes de rectification de la part des administrations locales. Ces demandes de rectification, ainsi que les positions fiscales

incertaines identifiées non encore contrôlées, font l'objet de provisions appropriées dont le montant est revu régulièrement conformément aux critères de la norme IAS 37 Provisions et IAS 12 Impôts.

Compte tenu de la pérennité incertaine de mesures fiscales favorables aux activités du Groupe envisagées par plusieurs pays dans lesquels le Groupe dispose d'implantations fortes, une provision représentant une part significative des dotations de l'exercice 2016 a été constituée.

Les provisions pour retraites, participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel sont analysées en Note 29.

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Engagements d'achat de titres de minoritaires	7 877	7 421	6 043
Instruments dérivés (voir Note 22)	134	2	33
Participation du personnel aux résultats	91	93	88
Autres dettes	407	451	339
TOTAL	8 509	7 967	6 503

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (« Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH à l'exception des participations dans Château

d'Yquem, Château Cheval Blanc et Clos des Lambrays et à l'exception de certains vignobles champenois.

Au 31 décembre 2016, 2015 et 2014, les engagements d'achat de titres de minoritaires sont constitués, à titre principal, de l'engagement de LVMH vis-à-vis de Diageo plc pour la reprise de sa participation de 34 % dans Moët Hennessy, avec un préavis de six mois, pour un montant égal à 80 % de la juste valeur de Moët Hennessy à la date d'exercice de la promesse. Dans le calcul de l'engagement, la juste valeur a été déterminée par référence à des multiples boursiers de sociétés comparables, appliqués aux données opérationnelles consolidées de Moët Hennessy.

Au 31 décembre 2016, les engagements d'achat de titres de minoritaires incluent en outre l'engagement relatif aux minoritaires de Loro Piana (20 %, voir Note 33) ainsi que de filiales de distribution dans différents pays, principalement au Moyen-Orient. Les options de vente accordées aux minoritaires d'Ile de Beauté (35 %) et Heng Long (35 %) ont été exercées en 2016. Voir Note 2.

NOTE 21 – AUTRES PASSIFS COURANTS ET FOURNISSEURS

21.1. Fournisseurs et comptes rattachés

La variation des dettes fournisseurs et comptes rattachés au cours des exercices présentés provient des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Au 1^{er} janvier	4 157	3 780	3 382
Variation des fournisseurs et comptes rattachés	242	110	196
Variation des clients créditeurs	10	(3)	8
Effets des variations de périmètre	(36)	130	6
Effets des variations de change	45	138	112
Reclassements	(34)	2	76
AU 31 DÉCEMBRE	4 384	4 157	3 780

21.2. Autres passifs courants

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Instruments dérivés (voir Note 22)	244	219	330
Personnel et organismes sociaux	1 406	1 328	1 174
Participation du personnel aux résultats	103	98	75
État et collectivités locales : impôts et taxes, hors impôt sur les résultats	594	570	476
Clients : avances et acomptes versés	259	228	202
Différé de règlement d'immobilisations corporelles ou financières	644	565	458
Produits constatés d'avance	251	208	190
Autres dettes	1 175	946	814
TOTAL	4 676	4 162	3 719

La valeur actuelle des autres passifs courants n'est pas différente de leur valeur comptable.

**NOTE 22 – INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES DE MARCHÉ****22.1. Organisation de la gestion des risques de change, de taux et des marchés actions**

Les instruments financiers utilisés par le Groupe ont principalement pour objet la couverture des risques liés à son activité et à son patrimoine.

La gestion des risques de change, de taux et les transactions sur actions et instruments financiers sont effectuées de façon centralisée au niveau de chaque palier.

Le Groupe a mis en place une politique, des règles et des procédures strictes pour gérer, mesurer et contrôler ces risques de marché.

L'organisation de ces activités repose sur la séparation des fonctions de mesure des risques, de mise en œuvre des opérations (front office), de gestion administrative (back office) et de contrôle financier.

Cette organisation s'appuie sur des systèmes d'information qui permettent un contrôle rapide des opérations.

Les décisions de couverture sont prises selon un processus clairement établi qui comprend des présentations régulières aux organes de direction concernés et font l'objet d'une documentation détaillée.

Les contreparties sont retenues notamment en fonction de leur notation et selon une approche de diversification des risques.

22.2. Actifs et passifs financiers comptabilisés à la juste valeur ventilés par méthode de valorisation

	2016			2015			2014		
	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (Parts de Sicav et FCP monétaires)	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (Parts de Sicav et FCP monétaires)	Investissements et placements financiers	Instruments dérivés	Trésorerie et équivalents (Parts de Sicav et FCP monétaires)
<i>(en millions d'euros)</i>									
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière	4 486	-	3 806	3 498	-	3 890	3 064	-	4 896
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché	444	471	-	356	397	-	397	398	-
Cotations privées	350	-	-	477	-	-	440	-	-
ACTIFS	5 280	471	3 806	4 331	397	3 890	3 901	398	4 896
Valorisation ^(a) :									
Cotation boursière		-			-			-	
Formule de calcul reposant sur des cotations de marché		378			221			363	
Cotations privées		-			-			-	
PASSIFS		378			221			363	

(a) Voir Note 1.9 concernant les méthodes de valorisation.

Les instruments dérivés utilisés par le Groupe sont valorisés à leur juste valeur, évaluée au moyen de modèles de valorisation communément utilisés et sur la base de données de marché. Le risque de contrepartie relatif à ces instruments dérivés (« Credit valuation adjustment ») est évalué sur la base de spreads de crédit

issus de données de marché observables, et de la valeur de marché des instruments dérivés ajustée par des add-ons forfaitaires fonction du type de sous-jacent et de la maturité de l'instrument dérivé. Celui-ci est non significatif aux 31 décembre 2016, 2015 et 2014.

Le montant des actifs financiers évalués sur la base de cotations privées a évolué ainsi en 2016 :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016
Au 1^{er} janvier	477
Acquisitions	27
Cessions (à valeur de vente)	(217)
Gains et pertes enregistrés en résultat	(24)
Gains et pertes enregistrés en capitaux propres	87
Reclassements	-
AU 31 DÉCEMBRE	350

22.3. Synthèse des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan dans les rubriques et pour les montants suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Risque de taux d'intérêt				
Actifs : non courants		53	62	66
courants		20	17	42
Passifs : non courants		-	-	(7)
courants		(12)	(8)	(25)
	<i>22.4</i>	61	71	76
Risque de change				
Actifs : non courants		46	3	14
courants		254	284	217
Passifs : non courants		(65)	(2)	(13)
courants		(200)	(179)	(268)
	<i>22.5</i>	35	106	(50)
Autres risques				
Actifs : non courants		69	-	13
courants		29	31	46
Passifs : non courants		(69)	-	(13)
courants		(32)	(32)	(37)
	<i>22.6</i>	(3)	(1)	9
Total				
Actifs : non courants	<i>9</i>	168	65	93
courants	<i>12</i>	303	332	305
Passifs : non courants	<i>20</i>	(134)	(2)	(33)
courants	<i>21</i>	(244)	(219)	(330)
		93	176	35



22.4. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux d'intérêt

L'objectif de la politique de gestion menée est d'adapter le profil de la dette au profil des actifs, de contenir les frais financiers, et de prémunir le résultat contre une variation sensible des taux d'intérêt.

Dans ce cadre, le Groupe utilise des instruments dérivés de taux à nature ferme (swaps) ou conditionnelle (options).

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de taux en vie au 31 décembre 2016 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par échéance				Valeur de marché ^{(a) (b)}		
	À un an	Entre un et cinq ans	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Non affectés	Total
Swaps de taux en euros, payeur de taux variable	1 640	1 403	-	3 043	69	-	69
Swaps de devises	1 379	122	-	1 501	(8)	-	(8)
Autres dérivés de taux	75	190	-	265	-	-	-
TOTAL					61	-	61

(a) Gain/(Perte).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à la valeur de marché.

22.5. Instruments dérivés liés à la gestion du risque de change

Une part importante des ventes faites par les sociétés du Groupe, à leurs clients ou à leurs propres filiales de distribution, ainsi que certains de leurs achats, sont effectués en devises différentes de leur monnaie fonctionnelle; ces flux en devises sont constitués principalement de flux intra-Groupe. Les instruments de couverture utilisés ont pour objet de réduire les risques de change issus des variations de parité de ces devises par rapport à la monnaie fonctionnelle des sociétés exportatrices ou importatrices, et sont affectés soit aux créances ou dettes commerciales de l'exercice (couverture de juste valeur), soit aux transactions prévisionnelles des exercices suivants (couverture des flux de trésorerie futurs).

Les flux futurs de devises font l'objet de prévisions détaillées dans le cadre du processus budgétaire, et sont couverts progressivement, dans la limite d'un horizon qui n'excède un an que dans les cas où les probabilités de réalisation le justifient. Dans ce cadre, et selon les évolutions de marché, les risques de change identifiés sont couverts par des contrats à terme ou des instruments de nature optionnelle.

En outre, le Groupe peut couvrir les situations nettes de ses filiales dont la monnaie fonctionnelle est différente de l'euro, par des instruments appropriés ayant pour objet de limiter l'effet sur ses capitaux propres consolidés des variations de parité des devises concernées contre l'euro.

Les instruments dérivés liés à la gestion du risque de change en vie au 31 décembre 2016 sont les suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants nominaux par année d'affectation ^(a)				Valeur de marché ^{(b) (c)}				
	2016	2017	Au-delà	Total	Couverture de juste valeur	Couverture de flux de trésorerie futurs	Couverture d'actifs nets en devises	Non affectés	Total
Options achetées									
Put USD	72	44	-	116	-	1	-	-	1
Put HKD	39	-	-	39	-	-	-	-	-
Put GBP	15	4	-	19	1	-	-	-	1
Autres	41	-	-	41	-	-	-	-	-
	167	48	-	215	1	1	-	-	2
Tunnels									
Vendeur USD	143	4 590	707	5 440	(1)	(38)	-	(1)	(40)
Vendeur JPY	12	896	55	963	-	41	-	-	41
Vendeur GBP	12	168	-	180	2	2	-	1	5
	167	5 654	762	6 583	1	5	-	-	6
Contrats à terme									
USD	232	(2)	-	230	(6)	-	9	-	3
JPY	51	-	-	51	-	-	-	-	-
CHF	19	-	-	19	-	-	-	-	-
Autres	238	86	-	324	(2)	-	-	(2)	(4)
	540	84	-	624	(8)	-	9	(2)	(1)
Swaps cambistes									
USD	2 366	-	-	2 366	70	-	(30)	23	63
CHF	293	-	-	293	(2)	-	(5)	-	(7)
GBP	216	-	-	216	(24)	-	-	-	(24)
JPY	455	-	-	455	7	-	-	9	16
CNY	325	23	30	378	(2)	-	-	-	(2)
Autres	265	(4)	-	261	(9)	-	(9)	-	(18)
	3 920	19	30	3 969	40	-	(44)	32	28
TOTAL					34	6	(35)	30	35

(a) Vente/(Achat).

(b) Voir Note 1.9 concernant les modalités d'évaluation à valeur de marché.

(c) Gain/(Perte).

L'effet en résultat des couvertures de flux de trésorerie futurs ainsi que les flux de trésorerie futurs couverts par ces instruments seront comptabilisés en 2017 principalement, leur montant étant fonction des cours de change en vigueur à cette date.



Les incidences sur le résultat net de l'exercice 2016 et les capitaux propres (hors résultat net) d'une variation de 10 % du dollar US, du yen japonais, du franc suisse et du Hong Kong dollar contre l'euro, y compris l'effet des couvertures en vie durant l'exercice, par rapport aux cours qui se sont appliqués en 2016, auraient été les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Dollar US		Yen japonais		Franc suisse		Hong Kong dollar	
	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %	+ 10 %	- 10 %
Résultat net	242	(98)	13	(54)	16	(16)	20	(23)
Capitaux propres, hors résultat net	(6)	(213)	11	17	219	(232)	91	(95)

Les données figurant dans le tableau ci-dessus doivent être appréciées sur la base des caractéristiques des instruments de couverture en vie au cours de l'exercice 2016, constitués principalement d'options et de tunnels.

Au 31 décembre 2016, au niveau de LVMH, les encaissements prévisionnels de 2016 en dollar US et en yen japonais sont couverts respectivement à hauteur de 81 %.

22.6. Instruments financiers liés à la gestion des autres risques

La politique d'investissement et de placement du Groupe s'inscrit dans la durée. Occasionnellement, le Groupe peut investir dans des instruments financiers à composante action ayant pour objectif de dynamiser la gestion de son portefeuille de placements.

Le Groupe est exposé aux risques de variation de cours des actions soit directement, en raison de la détention de participations ou de placements financiers, soit indirectement du fait de la détention de fonds eux-mêmes investis partiellement en actions.

Le Groupe peut utiliser des instruments dérivés sur actions ayant pour objet de construire synthétiquement une exposition économique à des actifs particuliers, de couvrir les plans de rémunérations liées au cours de l'action LVMH, ou de couvrir certains risques liés à l'évolution du cours de l'action LVMH. Le cas échéant, la valeur comptable retenue pour ces instruments, qui ne font pas l'objet d'une cotation, correspond à l'estimation, fournie par la contrepartie, de la valorisation à la date de clôture. La valorisation des instruments est effectuée selon des modèles de valorisation communément utilisés et sur la base de données de marché tels les taux d'intérêt et le cours de bourse.

Le Groupe, essentiellement à travers son activité Montres et Joaillerie, peut être exposé à la variation du prix de certains

métaux précieux, notamment l'or. Dans certains cas, afin de sécuriser le coût de production, des couvertures peuvent être mises en place, soit en négociant le prix de livraisons prévisionnelles d'alliages avec des affineurs, ou le prix de produits semi-finis avec des producteurs, soit en direct par l'achat de couvertures auprès de banques de première catégorie. Dans ce dernier cas, ces couvertures consistent à acheter de l'or auprès de banques ou à contracter des instruments fermes ou optionnels avec livraison physique de l'or. Les instruments dérivés liés à la couverture du prix des métaux précieux en vie au 31 décembre 2016 ont une valeur de marché négative de 3 millions d'euros. D'un montant nominal de 121 millions d'euros, ces instruments financiers auraient, en cas de variation uniforme de 1 % des cours de leurs sous-jacents au 31 décembre 2016, un effet net sur les réserves consolidées du Groupe inférieur à 1 million d'euros. Ces instruments sont principalement à échéance 2017.

22.7. Risque de liquidité

Outre des risques de liquidité locaux en règle générale peu significatifs, l'exposition du Groupe au risque de liquidité peut être appréciée au moyen du montant de sa dette financière à moins d'un an avant prise en compte des instruments dérivés, nette de la trésorerie et équivalents, soit 1,3 milliard d'euros à fin 2016, ou de l'encours de ses programmes de billets de trésorerie, soit 1,9 milliard d'euros. Au regard du non-renouvellement éventuel de ces concours, le Groupe dispose de lignes de crédit confirmées non tirées pour un montant de 6,8 milliards d'euros.

La liquidité du Groupe repose ainsi sur l'ampleur de ses placements, sur sa capacité à réaliser des financements à long terme, sur la profondeur et la diversité de sa base d'investisseurs (titres négociables à court terme et obligations), ainsi que sur la qualité de ses relations bancaires, matérialisée ou non par des lignes de crédit confirmées.

Le tableau suivant présente, pour les passifs financiers comptabilisés au 31 décembre 2016, l'échéancier contractuel des décaissements relatifs aux passifs financiers (hors instruments dérivés), nominal et intérêts, hors effet d'actualisation :

<i>(en millions d'euros)</i>	2017	2018	2019	2020	2021	Au-delà de 5 ans	Total
Emprunts obligataires et EMTN	1 728	558	1 541	620	1 721	-	6 168
Emprunts auprès des établissements de crédit	716	242	586	31	30	8	1 613
Autres emprunts et lignes de crédit	632	6	368	-	-	1	1 007
Crédit-bail et locations de longue durée	31	29	29	29	29	790	937
Billets de trésorerie	1 948	-	-	-	-	-	1 948
Découverts bancaires	217	-	-	-	-	-	217
Dette financière brute	5 272	835	2 524	680	1 780	799	11 890
Autres passifs, courants et non courants ^(a)	4 181	82	24	18	28	94	4 427
Fournisseurs et comptes rattachés	4 384	-	-	-	-	-	4 384
Autres passifs financiers	8 565	82	24	18	28	94	8 811
TOTAL DES PASSIFS FINANCIERS	13 837	917	2 548	698	1 808	893	20 701

(a) Correspond à hauteur de 4 181 millions d'euros aux « Autres passifs courants » (hors instruments dérivés et produits constatés d'avance) et de 246 millions d'euros aux « Autres passifs non courants » (hors instruments dérivés, engagements d'achat de titres de minoritaires et produits constatés d'avance d'un montant de 252 millions d'euros au 31 décembre 2016).

Voir Note 30.3 concernant l'échéancier contractuel des cautions et avals, Notes 18.6 et 22.5 concernant les instruments dérivés de change et Notes 18.5 et 22.4 concernant les instruments dérivés de taux.

**NOTE 23 – INFORMATION SECTORIELLE**

Les marques et enseignes du Groupe sont organisées en sept groupes d'activités. Cinq groupes d'activités : Christian Dior Couture, Vins et Spiritueux, Mode et Maroquinerie, Parfums et Cosmétiques, Montres et Joaillerie, regroupent les marques de produits de même nature, ayant des modes de production et de distribution similaires. Les informations concernant Louis Vuitton et Bvlgari sont présentées selon l'activité prépondérante de la marque soit le groupe d'activités Mode et Maroquinerie

pour Louis Vuitton et le groupe d'activités Montres et Joaillerie pour Bvlgari. Le groupe d'activités Distribution sélective regroupe les activités de distribution sous enseigne. Le groupe Autres et Holdings réunit les marques et activités ne relevant pas des groupes précités, notamment le pôle média, le constructeur de yachts néerlandais Royal Van Lent, les activités hôtelières ainsi que les activités des sociétés holdings ou immobilières.

23.1. Informations par groupe d'activités*Exercice 2016*

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maro- quinerie	Parfums et Cosmé- tiques	Montres et Joaillerie	Distri- bution sélective	Autres et Holdings	Élimi- nations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 931	4 805	12 733	4 079	3 407	11 935	613	-	39 503
Ventes intra-Groupe	5	30	42	874	61	38	51	(1 101)	-
TOTAL DES VENTES	1 936	4 835	12 775	4 953	3 468	11 973	664	(1 101)	39 503
Résultat opérationnel courant	252	1 504	3 873	551	458	919	(272)	(35)	7 250
Autres produits et charges opérationnels	(3)	(60)	10	(9)	(30)	(64)	31	-	(125)
Charges d'amortissement	(143)	(148)	(601)	(212)	(208)	(399)	(53)	-	(1 764)
Charges de dépréciation	-	(4)	(34)	(1)	(32)	(62)	(2)	-	(135)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	145	7 220	6 570	2 022	5 871	3 692	1 781	-	27 301
Immobilisations corporelles	811	2 613	2 143	585	529	1 777	4 538	(22)	12 974
Stocks	394	4 920	1 501	581	1 403	2 172	392	(284)	11 079
Autres actifs opérationnels	267	1 419	974	948	720	908	984	12 961 ^(c)	19 181
TOTAL ACTIF	1 617	16 172	11 188	4 136	8 523	8 549	7 695	12 655	70 535
Capitaux propres								33 830	33 830
Passifs	474	1 524	2 641	1 593	918	2 924	1 206	25 425 ^(d)	36 705
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	474	1 524	2 641	1 593	918	2 924	1 206	59 255	70 535
Investissements d'exploitation ^(e)	(174)	(276)	(506)	(268)	(229)	(558)	(434)	7	(2 438)

Exercice 2015

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 868	4 574	12 329	3 904	3 250	11 157	440	-	37 522
Ventes intra-Groupe	4	29	40	767	58	36	45	(979)	-
TOTAL DES VENTES	1 872	4 603	12 369	4 671	3 308	11 193	485	(979)	37 522
Résultat opérationnel courant	240	1 363	3 505	524	432	940	(173)	(5)	6 826
Autres produits et charges opérationnels	-	(15)	(154)	(3)	(31)	(8)	(7)	-	(218)
Charges d'amortissement	(125)	(132)	(641)	(183)	(199)	(366)	(42)	-	(1 688)
Charges de dépréciation	-	(15)	(96)	(1)	-	(5)	(19)	-	(136)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	174	6 932	7 159	1 948	5 857	3 560	1 640	-	27 270
Immobilisations corporelles	783	2 484	2 114	525	501	1 550	4 012	-	11 969
Stocks	342	4 795	1 566	447	1 361	1 909	388	(231)	10 577
Autres actifs opérationnels	228	1 392	873	778	729	759	918	12 087 ^(c)	17 764
TOTAL ACTIF	1 527	15 603	11 712	3 698	8 448	7 778	6 958	11 856	67 580
Capitaux propres								30 296	30 296
Passifs	445	1 426	2 451	1 380	920	2 425	1 149	27 088 ^(d)	37 284
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	445	1 426	2 451	1 380	920	2 425	1 149	57 384	67 580
Investissements d'exploitation ^(e)	(247)	(233)	(553)	(229)	(204)	(399)	(348)	-	(2 213)

**Exercice 2014**

(en millions d'euros)	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations et non affecté ^(a)	Total
Ventes hors Groupe	1 594	3 945	10 796	3 381	2 715	9 493	297	-	32 221
Ventes intra-Groupe	5	28	32	625	67	27	53	(837)	-
TOTAL DES VENTES	1 599	3 973	10 828	4 006	2 782	9 520	350	(837)	32 221
Résultat opérationnel courant	199	1 147	3 189	413	283	884	(180)	(39)	5 896
Autres produits et charges opérationnels	3	(34)	(110)	(14)	1	(74)	(61)	-	(289)
Charges d'amortissement	(98)	(119)	(555)	(149)	(171)	(296)	(41)	-	(1 429)
Charges de dépréciation	-	(22)	(71)	(9)	(1)	(85)	(34)	-	(222)
Immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition ^(b)	119	5 789	7 193	1 900	5 642	3 161	1 558	-	25 362
Immobilisations corporelles	622	2 339	2 165	477	425	1 415	3 595	-	11 038
Stocks	279	4 567	1 561	398	1 240	1 668	392	(195)	9 910
Autres actifs opérationnels	210	1 340	781	659	632	668	600	12 046 ^(c)	16 936
TOTAL ACTIF	1 230	14 035	11 700	3 434	7 939	6 912	6 145	11 851	63 246
Capitaux propres								27 294	27 294
Passifs	368	1 461	2 265	1 310	741	2 053	976	26 778 ^(d)	35 952
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES	368	1 461	2 265	1 310	741	2 053	976	54 072	63 246
Investissements d'exploitation ^(e)	(183)	(152)	(588)	(221)	(191)	(389)	(238)	-	(1 962)

(a) Les éliminations portent sur les ventes entre groupes d'activités ; il s'agit le plus souvent de ventes des groupes d'activités hors Distribution sélective à ce dernier. Les prix de cession entre les groupes d'activités correspondent aux prix habituellement utilisés pour des ventes à des grossistes ou à des détaillants hors Groupe.

(b) Les immobilisations incorporelles et écarts d'acquisition sont constitués des montants nets figurant en Notes 3 et 4.

(c) Les actifs non affectés incluent les investissements et placements financiers, les autres actifs à caractère financier et les créances d'impôt courant et différé. Au 31 décembre 2016, ils incluent la participation de 8,4 % dans Hermès International soit 3 469 millions d'euros (2 773 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 2 586 millions d'euros au 31 décembre 2014) ; voir Note 8.

(d) Les passifs non affectés incluent les dettes financières et la dette d'impôt courant et différé.

(e) Augmentation/(Diminution) de la trésorerie.

Depuis 2016, l'activité de Kendo, antérieurement présentée dans le groupe d'activité Distribution sélective, est présentée dans le groupe d'activité Parfums et Cosmétiques ; les données comparatives ont été retraitées afin de refléter ce changement, dont l'effet est non significatif.

23.2. Informations par zone géographique

La répartition des ventes par zone géographique de destination est la suivante :

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
France	3 977	3 813	3 442
Europe (hors France)	7 243	6 821	6 182
États-Unis	10 214	9 541	7 430
Japon	2 793	2 585	2 180
Asie (hors Japon)	10 596	10 283	9 318
Autres pays	4 680	4 479	3 669
VENTES	39 503	37 522	32 221

La répartition des investissements d'exploitation par zone géographique se présente ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
France	842	708	694
Europe (hors France)	421	442	365
États-Unis	518	360	273
Japon	76	68	59
Asie (hors Japon)	359	488	455
Autres pays	222	147	116
INVESTISSEMENTS D'EXPLOITATION	2 438	2 213	1 962

Il n'est pas présenté de répartition des actifs sectoriels par zone géographique dans la mesure où une part significative de ces actifs est constituée de marques et écarts d'acquisition, qui doivent être analysés sur la base du chiffre d'affaires que ceux-ci réalisent par région, et non en fonction de la région de leur détention juridique.

23.3. Informations trimestrielles

La répartition des ventes par groupe d'activités et par trimestre est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Christian Dior Couture	Vins et Spiritueux	Mode et Maroquinerie	Parfums et Cosmétiques	Montres et Joaillerie	Distribution sélective	Autres et Holdings	Éliminations	Total
Premier trimestre	429	1 033	2 965	1 213	774	2 747	157	(277)	9 041
Deuxième trimestre	464	1 023	2 920	1 124	835	2 733	172	(246)	9 025
Troisième trimestre	502	1 225	3 106	1 241	877	2 803	150	(272)	9 632
Quatrième trimestre	541	1 554	3 784	1 375	982	3 690	185	(306)	11 805
TOTAL 2016	1 936	4 835	12 775	4 953	3 468	11 973	664	(1 101)	39 503
Premier trimestre	433	992	2 975	1 129	723	2 648	96	(245)	8 751
Deuxième trimestre	478	938	2 958	1 099	829	2 627	165	(234)	8 860
Troisième trimestre	471	1 199	2 939	1 143	852	2 603	94	(250)	9 051
Quatrième trimestre	490	1 474	3 497	1 300	904	3 315	130	(250)	10 860
TOTAL 2015	1 872	4 603	12 369	4 671	3 308	11 193	485	(979)	37 522
Premier trimestre	356	888	2 639	957	607	2 219	84	(194)	7 556
Deuxième trimestre	389	789	2 391	930	659	2 153	84	(209)	7 186
Troisième trimestre	417	948	2 647	981	706	2 232	74	(206)	7 799
Quatrième trimestre	437	1 348	3 151	1 138	810	2 916	102	(228)	9 674
TOTAL 2014	1 599	3 973	10 828	4 006	2 782	9 520	344	(837)	32 215

NOTE 24 – VENTES ET CHARGES PAR NATURE

24.1. Analyse des ventes

Les ventes sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Ventes réalisées par les marques et enseignes	39 077	36 977	31 729
Royalties et revenus de licences	131	171	154
Revenus des immeubles locatifs	11	13	24
Autres revenus	284	361	314
TOTAL	39 503	37 522	32 221

La part des ventes réalisées par le Groupe dans ses propres magasins, y compris les ventes réalisées via les sites de e-commerce, représente environ 66 % des ventes en 2016 (66 % en 2015 et 65 % en 2014), soit 26 113 millions d'euros en 2016 (24 791 millions d'euros en 2015 et 21 021 millions d'euros en 2014).

24.2. Charges par nature

Le résultat opérationnel courant inclut notamment les charges suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Frais de publicité et de promotion	4 439	4 241	3 717
Loyers commerciaux	3 683	3 633	2 934
Charges de personnel	7 139	6 774	5 911
Dépenses de recherche et développement	113	99	81

Les frais de publicité et de promotion sont principalement constitués du coût des campagnes média et des frais de publicité sur les lieux de vente ; ils intègrent également les frais de personnel dédiés à cette fonction.

Au 31 décembre 2016, le nombre de magasins exploités par le Groupe dans le monde, en particulier par les groupes Mode

et Maroquinerie et Distribution sélective, est de 4 148 (4 055 en 2015, 3 905 en 2014).

Dans certains pays, les locations de magasins comprennent un montant minimal et une part variable, en particulier lorsque le bail contient une clause d'indexation du loyer sur les ventes. La charge de location des magasins s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Loyers fixes ou minima	1 828	1 761	1 388
Part variable des loyers indexés	717	702	500
Concessions aéroportuaires – part fixe ou minima	580	594	557
Concessions aéroportuaires – part variable	558	576	489
LOYERS COMMERCIAUX	3 683	3 633	2 934

Les charges de personnel sont constituées des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Salaires et charges sociales	6 973	6 630	5 769
Retraites, participation aux frais médicaux et avantages assimilés au titre des régimes à prestations définies ^(a)	115	98	94
Charges liées aux plans d'options et assimilés ^(b)	51	46	48
CHARGES DE PERSONNEL	7 139	6 774	5 911

(a) Voir Note 29.

(b) Voir Note 16.4.

La répartition par catégorie professionnelle de l'effectif moyen de 2016 en équivalent temps plein s'établit ainsi :

<i>(en nombre et en pourcentage)</i>	2016	%
Cadres	24 399	20
Techniciens, responsables d'équipe	13 093	11
Employés administratifs, personnel de vente	68 656	56
Personnel de production	16 002	13
TOTAL	122 150	100

24.3. Honoraires des Commissaires aux comptes

Le montant des honoraires des Commissaires aux comptes de Financière Agache SA et des membres de leurs réseaux enregistrés dans le compte de résultat consolidé de l'exercice 2016 se détaille comme suit :

<i>(en millions d'euros, hors taxes)</i>	ERNST & YOUNG et Autres		2016
	MAZARS	Total	
Certification des comptes consolidés et statutaires	9	5	14
Autres prestations connexes aux missions de certification	3	1	4
Total des honoraires relatifs à l'audit	12	6	18
Prestations fiscales	4	n.s.	4
Autres	n.s.	n.s.	n.s.
Total des honoraires relatifs à des prestations autres que l'audit	4	n.s.	4
TOTAL	16	6	22

n.s. : non significatif.

En 2016, les autres prestations connexes aux missions de certification incluent notamment les honoraires relatifs aux travaux réalisés dans le cadre de la cession de Donna Karan International pour 2,5 millions d'euros. Les prestations fiscales sont principalement réalisées hors de France afin de permettre aux filiales et aux expatriés du Groupe de répondre à leurs obligations déclaratives locales.

NOTE 25 – AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Résultat de cessions	40	1	1
Réorganisations	-	(96)	(44)
Frais liés aux acquisitions de sociétés consolidées	(3)	(2)	(8)
Dépréciation ou amortissement des marques, enseignes, écarts d'acquisition et autres actifs immobilisés	(155)	(136)	(246)
Autres, nets	(7)	15	8
AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	(125)	(218)	(289)

Les dépréciations ou amortissements enregistrés portent essentiellement sur des marques et écarts d'acquisition.

Les résultats de cession incluent notamment le résultat relatif à la cession de Donna Karan International à G-III Apparel Group (voir Note 2).

NOTE 26 – RÉSULTAT FINANCIER

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Coût de la dette financière brute	(160)	(197)	(259)
Produits de la trésorerie et des placements financiers	44	55	62
Effets des réévaluations de la dette financière et instruments de taux	(17)	-	(1)
Coût de la dette financière nette	(133)	(142)	(198)
Part dans le résultat des sociétés non opérationnelles mises en équivalence	63	95	63
Dividendes reçus au titre des investissements financiers	36	80	78
Part inefficace des dérivés de change	(337)	(452)	(251)
Résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers	82	188	2 087
Autres, nets	(37)	(34)	(4)
Autres produits et charges financiers	(256)	(218)	1 910
RÉSULTAT FINANCIER	(326)	(265)	1 775

En 2016 et 2015, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers provient principalement de plus-values de cession d'investissements et placements financiers.

En 2014, le résultat relatif aux investissements, placements et autres instruments financiers correspondait principalement à la plus-value de 2 056 millions d'euros comptabilisée suite aux distributions exceptionnelles en nature d'actions Hermès. Voir Note 8.

Les produits de la trésorerie et des créances et placements financiers comprennent les éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Revenus de la trésorerie et équivalents	15	20	20
Revenus des créances et placements financiers	29	35	42
PRODUITS DE LA TRÉSORERIE ET DES PLACEMENTS FINANCIERS	44	55	62

Les effets des réévaluations de la dette financière et des instruments de taux proviennent des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Dettes financières couvertes	(10)	6	(7)
Dérivés de couverture	9	(4)	7
Dérivés non affectés	(16)	(2)	(1)
EFFETS DES RÉÉVALUATIONS DE LA DETTE FINANCIÈRE ET INSTRUMENTS DE TAUX	(17)	-	(1)

La part inefficace des dérivés de change s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Part inefficace des dérivés de change commerciaux	(263)	(384)	(226)
Part inefficace des dérivés de change relatifs aux actifs nets en devises	(6)	(2)	7
Part inefficace des autres dérivés de change	(68)	(66)	(32)
PART INEFFICACE DES DÉRIVÉS DE CHANGE	(337)	(452)	(251)

NOTE 27 – IMPÔTS SUR LES RÉSULTATS

27.1. Analyse de la charge d'impôt

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Impôt courant de l'exercice	(2 775)	(2 382)	(2 623)
Impôt courant relatif aux exercices antérieurs	(16)	32	30
Impôt courant	(2 791)	(2 350)	(2 593)
Variation des impôts différés	281	149	219
Effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés	417	107	2
Impôts différés	698	256	221
CHARGE TOTALE D'IMPÔT AU COMPTE DE RÉSULTAT	(2 093)	(2 094)	(2 372)
IMPÔTS SUR ÉLÉMENTS COMPTABILISÉS EN CAPITAUX PROPRES	87	116	399



En 2016, l'effet des changements de taux d'impôt sur les impôts différés résulte essentiellement de la réduction du taux d'impôt en France, votée dans la Loi de finances 2017 qui porte le taux d'impôt à 28,92 % à partir de 2020. Par conséquent, les impôts différés à long terme, essentiellement relatifs aux marques acquises, ont été réévalués selon le taux applicable à partir de 2020. En 2015, ces effets résultaient de la réduction du taux d'impôt en Italie à compter de 2017, appliquée principalement aux impôts différés relatifs aux marques acquises. Voir Note 27.4.

En 2014, la charge d'impôt courant incluait, pour 565 millions d'euros, l'impôt relatif aux distributions des actions Hermès sous la forme de distributions exceptionnelles de dividendes. Voir Note 8.

La contribution exceptionnelle d'impôt sur les sociétés applicable en France depuis 2012 a été supprimée en 2016 pour les sociétés clôturant au 31 décembre. Pour les sociétés qui ont clôturé au 30 juin 2016, la contribution exceptionnelle s'est élevée à 2 millions d'euros. Égale à 10,7 % de l'impôt sur les sociétés dû au titre des exercices 2015 et 2014, elle représentait une charge de 75 millions d'euros et 59 millions d'euros, respectivement.

27.2. Ventilation des impôts différés nets au bilan

Les impôts différés nets au bilan s'analysent comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Impôts différés actifs	2 182	2 077	1 553
Impôts différés passifs	(4 877)	(5 543)	(5 244)
IMPÔTS DIFFÉRÉS NETS AU BILAN	(2 695)	(3 466)	(3 691)

27.3. Analyse de l'écart entre le taux d'imposition effectif et le taux d'imposition théorique

Le taux d'imposition effectif s'établit comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Résultat avant impôt	6 800	6 343	7 382
Dont : sociétés mises en équivalence soumises à l'impôt sur les sociétés	69	95	63
Résultat taxable avant impôt	6 731	6 248	7 319
Charge totale d'impôt	(2 093)	(2 094)	(2 372)
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF	31,1 %	33,5 %	32,4 %

Le rapprochement entre le taux d'imposition théorique, qui est le taux légal applicable aux sociétés françaises, y compris la contribution sociale de 3,3 %, et le taux d'imposition effectif constaté dans les états financiers consolidés, s'établit de la façon suivante :

<i>(en pourcentage du résultat avant impôt)</i>	2016	2015	2014
Taux d'imposition en France	34,4	34,4	34,4
Changements de taux d'impôt ^(a)	(6,2)	(1,7)	-
Différences entre les taux d'imposition étrangers et français	(5,7)	(4,4)	(6,6)
Résultats et reports déficitaires, et autres variations d'impôts différés	0,7	1,4	(0,4)
Différences entre les résultats consolidés et imposables, et résultats imposables à un taux réduit, hors distributions de titres Hermès	4,8	1,2	3,9
Effets des distributions de titres Hermès ^(b)	-	-	(1,6)
Impôts de distribution ^(c)	3,1	2,6	2,7
TAUX D'IMPOSITION EFFECTIF DU GROUPE	31,1	33,5	32,4

(a) Voir Note 27.1.

(b) Voir Note 8.

(c) Les impôts de distribution sont principalement relatifs à la taxation des dividendes intra-Groupe et à la taxe de 3 % sur les dividendes versés par les sociétés LVMH, Christian Dior et Financière Agache.

27.4. Sources d'impôts différés

Au compte de résultat^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Évaluation des marques	540	147	(5)
Autres écarts de réévaluation	52	15	(3)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	-	(2)	46
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	43	(6)	45
Provisions pour risques et charges	45	100	104
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	12	(8)	61
Autres retraitements de consolidation	(21)	8	(3)
Reports déficitaires	27	2	(24)
TOTAL	698	256	221

(a) Produits/(Charges).

En variations des capitaux propres sur l'exercice^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	108	(21)	5
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	(31)	17	180
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs	(1)	1	56
Gains et pertes au titre des engagements envers le personnel	17	(16)	52
TOTAL	93	(19)	293

(a) Gains/(Pertes).

Au bilan^(a)

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Évaluation des marques	(3 813)	(4 355)	(4 404)
Réévaluation des terres à vignes à valeur de marché	(650)	(758)	(735)
Autres écarts de réévaluation	(316)	(352)	(365)
Gains et pertes sur les investissements et placements financiers	2	33	16
Gains et pertes au titre des couvertures de flux de trésorerie futurs en devises	54	31	34
Provisions pour risques et charges	734	605	449
Marge intra-Groupe comprise dans les stocks	774	758	756
Autres retraitements de consolidation	460	542	530
Reports déficitaires	60	30	28
TOTAL	(2 695)	(3 466)	(3 691)

(a) Actif/(Passif).



27.5. Consolidations fiscales

Le régime français d'intégration fiscale permet à la quasi-totalité des sociétés françaises du Groupe de compenser leurs résultats imposables pour la détermination de la charge d'impôt d'ensemble, dont seule la société mère intégrante reste redevable.

LVMH dispose d'un groupe d'intégration fiscale avec la plupart de ses filiales françaises détenues à plus de 95 %.

Christian Dior dispose d'un groupe d'intégration fiscale avec la plupart de ses filiales françaises détenues à plus de 95 %.

Financière Agache et ses filiales françaises détenues à plus de 95 % font partie du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Groupe Arnault.

L'estimation comptable de la diminution de la charge d'impôt courant du Groupe du fait de ces intégrations fiscales s'élève à 54 millions d'euros en 2016 (139 millions d'euros en 2015, 258 millions d'euros en 2014). Ces montants sont (i) réalisés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale LVMH et (ii) par nécessité estimés pour ce qui concerne le groupe d'intégration fiscale Christian Dior, dont la date d'exercice fiscal ne coïncide pas avec l'exercice social et fiscal de Financière Agache.

Les autres régimes de consolidation fiscale en vigueur, notamment aux États-Unis pour LVMH, ont engendré une diminution de la charge d'impôt courant de 99 millions d'euros en 2016 (77 millions d'euros en 2015 et 33 millions d'euros en 2014).

27.6. Reports déficitaires

Au 31 décembre 2016, les reports déficitaires et crédits d'impôt non encore utilisés et n'ayant pas donné lieu à comptabilisation de montants à l'actif du bilan (impôts différés actifs ou créances) représentent une économie potentielle d'impôt de 710 millions d'euros (685 millions d'euros au 31 décembre 2015, 620 millions d'euros au 31 décembre 2014).

Au 31 décembre 2016, date de clôture de l'exercice, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société Christian Dior, il n'existe pas de report déficitaire non utilisé, de même qu'au 30 juin 2016 et au 30 juin 2015.

Au 31 décembre 2016, au niveau du groupe d'intégration fiscale dont la tête de groupe est la société LVMH SE, il n'existe pas de reports déficitaires ou de crédits d'impôt Groupe non encore utilisés (de même au 31 décembre 2015 et au 31 décembre 2014).

NOTE 28 – RÉSULTAT PAR ACTION

	2016	2015	2014
Résultat net, part du Groupe (<i>en millions d'euros</i>)	1 446	1 315	621
Impact des instruments dilutifs sur les filiales (<i>en millions d'euros</i>)	(9)	(11)	(17)
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE DILUÉ (<i>en millions d'euros</i>)	1 437	1 304	604
Nombre moyen d'actions en circulation sur l'exercice	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre moyen d'actions Financière Agache auto-détenues sur l'exercice	(3 619)	(3 619)	(3 619)
Nombre moyen d'actions pris en compte pour le calcul avant dilution	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION (<i>en euros</i>)	456,19	414,86	195,92
Nombre moyen d'actions en circulation pris en compte ci-dessus	3 169 733	3 169 733	3 169 733
Effet de dilution des plans d'options	-	-	-
NOMBRE MOYEN D' ACTIONS PRIS EN COMPTE POUR LE CALCUL APRÈS EFFETS DILUTIFS	3 169 733	3 169 733	3 169 733
RÉSULTAT NET, PART DU GROUPE PAR ACTION APRÈS DILUTION (<i>en euros</i>)	453,35	411,39	191,81

Aucun événement de nature à modifier significativement le nombre d'actions en circulation ou le nombre d'actions potentielles n'est intervenu entre le 31 décembre 2016 et la date d'arrêté des comptes.

NOTE 29 – ENGAGEMENTS DE RETRAITES, PARTICIPATION AUX FRAIS MÉDICAUX ET AUTRES ENGAGEMENTS VIS-À-VIS DU PERSONNEL

29.1. Charge de l'exercice

La charge enregistrée au cours des exercices présentés au titre des engagements de retraite, de participation aux frais médicaux et autres engagements vis-à-vis du personnel s'établit ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Coût des services rendus	101	100	77
Coût financier, net	13	15	13
Écarts actuariels	1	3	4
Modifications des régimes	-	(20)	-
CHARGE DE L'EXERCICE AU TITRE DES RÉGIMES À PRESTATIONS DÉFINIES	115	98	94

29.2. Engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	<i>Notes</i>	2016	2015	2014
Droits couverts par des actifs financiers		1 524	1 363	1 265
Droits non couverts par des actifs financiers		209	197	173
Valeur actualisée des droits		1 733	1 560	1 438
Valeur de marché des actifs financiers		(1 039)	(941)	(805)
ENGAGEMENT NET COMPTABILISÉ		694	619	633
Dont :				
Provisions à plus d'un an	<i>19</i>	715	647	653
Provisions à moins d'un an	<i>19</i>	5	4	3
Autres actifs		(26)	(32)	(23)
TOTAL		694	619	633



29.3. Analyse de la variation de l'engagement net comptabilisé

<i>(en millions d'euros)</i>	Valeur actualisée des droits	Valeur de marché des actifs financiers	Engagement net comptabilisé
Au 31 décembre 2015	1 560	(941)	619
Coût des services rendus	101	-	101
Coût financier, net	34	(21)	13
Prestations aux bénéficiaires	(80)	59	(21)
Augmentation des actifs financiers dédiés	-	(105)	(105)
Contributions des employés	8	(8)	-
Variations de périmètre et reclassifications	(2)	-	(2)
Modification des régimes	-	-	-
Écarts actuariels	115	(25)	90
Dont : effets d'expérience ^(a)	-	(25)	(25)
Changements d'hypothèses démographiques ^(a)	(17)	-	(17)
Changements d'hypothèses financières ^(a)	132	-	132
Effet des variations de taux de change	(3)	2	(1)
AU 31 DÉCEMBRE 2016	1 733	(1 039)	694

(a) (Gains)/Pertes.

Les écarts actuariels liés aux changements d'hypothèses financières résultent principalement de la baisse des taux d'actualisation.

Les écarts actuariels liés aux effets d'expérience dégagés durant les exercices 2012 à 2015 se sont élevés à :

<i>(en millions d'euros)</i>	2012	2013	2014	2015
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur actualisée des droits	13	1	3	(11)
Écarts liés aux effets d'expérience sur la valeur de marché des actifs financiers	(31)	(35)	(28)	(12)
ÉCARTS ACTUARIELS LIÉS AUX EFFETS D'EXPÉRIENCE ^(a)	(18)	(34)	(25)	(23)

(a) (Gains)/Pertes.

Les hypothèses actuarielles retenues pour l'estimation des engagements au 31 décembre 2016 dans les principaux pays concernés sont les suivantes :

<i>(en %)</i>	2016					2015					2014				
	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse	France	États-Unis	Royaume-Uni	Japon	Suisse
Taux d'actualisation ^(a)	1,30	3,92	2,80	0,50	0,11	2,00	4,01	3,74	1,00	0,75	2,00	3,96	3,68	1,00	1,70
Taux d'augmentation future des salaires	2,75	4,88	4,00	2,00	1,77	2,75	4,90	3,92	2,00	1,90	3,00	5,00	4,00	2,00	2,25

(a) Les taux d'actualisation ont été déterminés par référence aux taux de rendement des obligations privées notées AA à la date de clôture dans les pays concernés. Des obligations de maturités comparables à celles des engagements ont été retenues.

L'hypothèse d'augmentation du coût des frais médicaux aux États-Unis est de 6,9 % pour 2017, puis décroît progressivement pour atteindre 4,5 % à l'horizon 2037.

Une augmentation de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une réduction de 105 millions d'euros de la valeur actualisée des droits au 31 décembre 2016; une réduction de 0,5 point du taux d'actualisation entraînerait une augmentation de 108 millions d'euros.

29.4. Analyse des droits

L'analyse de la valeur actualisée des droits par type de régime est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Retraites complémentaires	1 352	1 218	1 114
Indemnités de départ en retraite et assimilées	299	265	251
Frais médicaux des retraités	53	50	49
Médailles du travail	24	23	21
Autres	5	4	3
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 733	1 560	1 438

La répartition géographique de la valeur actualisée des droits est la suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
France	576	493	508
Europe (hors France)	623	588	510
États-Unis	347	315	274
Japon	130	108	91
Asie (hors Japon)	50	50	50
Autres pays	7	6	5
VALEUR ACTUALISÉE DES DROITS	1 733	1 560	1 438

Les principaux régimes constitutifs de l'engagement au 31 décembre 2016 sont les suivants :

- en France : il s'agit de l'engagement vis-à-vis des membres des organes de direction du Groupe, qui bénéficient, après une certaine ancienneté dans leurs fonctions, d'un régime de retraite complémentaire dont le montant est fonction de la moyenne des trois rémunérations annuelles les plus élevées ; il s'agit en outre des indemnités de fin de carrière et médailles du travail, dont le versement est prévu par la loi et les conventions collectives, respectivement lors du départ en retraite ou après une certaine ancienneté ;
- en Europe (hors France), les engagements concernent les régimes de retraite à prestations définies mis en place au Royaume-Uni par certaines sociétés du Groupe, la participation des sociétés suisses au régime légal de retraite (« Loi pour la Prévoyance Professionnelle »), ainsi que le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) en Italie, dont le versement est prévu par la loi au moment du départ de l'entreprise, quel qu'en soit le motif ;
- aux États-Unis, l'engagement provient des régimes de retraite à prestations définies ou de remboursement des frais médicaux aux retraités, mis en place par certaines sociétés du Groupe.

29.5. Analyse des actifs financiers dédiés

Les valeurs de marché des actifs financiers dans lesquels les fonds versés sont investis se répartissent ainsi, par type de support :

<i>(en pourcentage de la valeur de marché des actifs financiers dédiés)</i>	2016	2015	2014
Actions	28	26	30
Obligations :			
- émetteurs privés	34	38	35
- émetteurs publics	8	10	13
Trésorerie, fonds d'investissement, immobilier et autres	30	26	22
TOTAL	100	100	100

Ces actifs ne comportent pas de titres de créance émis par une société du Groupe, d'actions LVMH ou d'actions Christian Dior pour un montant important.

Le Groupe prévoit d'augmenter en 2017 les actifs financiers dédiés par des versements de 107 millions d'euros environ.

NOTE 30 – ENGAGEMENTS HORS BILAN

30.1. Engagements d'achat

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Raisins, vins et eaux-de-vie	1 962	2 043	1 706
Autres engagements d'achats de matières premières	87	94	69
Immobilisations industrielles ou commerciales	785	808	458
Titres de participation et investissements financiers	979	176	178

Dans l'activité Vins et Spiritueux, une partie des approvisionnements futurs en raisins, vins clairs et eaux-de-vie résulte d'engagements d'achats auprès de producteurs locaux diversifiés. Ces engagements sont évalués, selon la nature des approvision-

nements, sur la base des termes contractuels, ou sur la base des prix connus à la date de la clôture et de rendements de production estimés.

Au 31 décembre 2016, l'échéancier des engagements d'achat est le suivant :

<i>(en millions d'euros)</i>	À moins d'un an	Entre un et cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Raisins, vins et eaux-de-vie	620	1 297	45	1 962
Autres engagements d'achats de matières premières	60	25	2	87
Immobilisations industrielles ou commerciales	670	115	-	785
Titres de participation et investissements financiers	689	271	19	979

Les engagements d'achat de titres de participations et investissements financiers incluent, au 31 décembre 2016, le montant relatif à l'acquisition de Rimowa, voir Note 33.

30.2. Contrats de location

Dans le cadre de son activité, le Groupe souscrit des contrats de location d'espace ou des contrats de concession aéroportuaire ; le Groupe finance également une partie de son équipement par des locations simples de longue durée.

Au 31 décembre 2016, les engagements futurs minima fixes non résiliables résultant de ces contrats de location simple ou de concession s'analysent de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
À moins d'un an	2 261	2 103	1 855
Entre un et cinq ans	5 476	5 141	4 288
Au-delà de cinq ans	3 412	3 330	2 164
ENGAGEMENTS DONNÉS AU TITRE DE LOCATIONS SIMPLES ET CONCESSIONS	11 149	10 574	8 307
À moins d'un an	14	18	13
Entre un et cinq ans	17	14	16
Au-delà de cinq ans	6	2	-
ENGAGEMENTS REÇUS AU TITRE DE SOUS-LOCATIONS	37	34	29

En outre, le Groupe peut souscrire des contrats de location simple ou de concession comportant un montant garanti variable. Ainsi, l'accord de concession obtenu par DFS en juin 2012 à l'aéroport de Hong Kong prévoit le versement d'une redevance

variable dont le montant est établi notamment par référence au nombre de passagers qui fréquentent l'aéroport. En 2016, cette redevance s'est élevée à environ 439 millions d'euros.

30.3. Cautions, avals et autres garanties

Au 31 décembre 2016, ces engagements s'analysent de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2016	2015	2014
Avals et cautions	400	455	366
Autres garanties	582	591	540
GARANTIES DONNÉES	982	1 046	906
GARANTIES REÇUES	34	28	27

Les échéances de ces engagements se répartissent ainsi :

(en millions d'euros)	À moins d'un an	Entre un et cinq ans	Au-delà de cinq ans	Total
Avals et cautions	251	142	7	400
Autres garanties	59	511	12	582
GARANTIES DONNÉES	310	653	19	982
GARANTIES REÇUES	12	6	16	34

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du groupe familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior, à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

30.4. Autres engagements

À la connaissance du Groupe, il n'existe pas d'engagements hors bilan significatifs autres que ceux décrits ci-dessus.

NOTE 31 – FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

Dans le cadre de la gestion de ses activités courantes, le Groupe est partie à diverses procédures concernant le droit des marques, la protection des droits de propriété intellectuelle, la protection des réseaux de distribution sélective, les contrats de licence, les relations avec ses salariés, le contrôle des déclarations fiscales et toutes autres matières inhérentes à ses activités. Le Groupe estime que les provisions constituées au bilan, au titre de ces risques, litiges ou situations contentieuses connus ou en cours à la date de clôture, sont d'un montant suffisant pour que la situation financière consolidée ne soit pas affectée de manière significative en cas d'issue défavorable.

En 2006, Louis Vuitton Malletier, Christian Dior Couture ainsi que les sociétés françaises de Parfums et Cosmétiques, ont assigné eBay devant le Tribunal de commerce de Paris. Louis Vuitton Malletier demandait réparation du préjudice causé par la participation de eBay à la commercialisation de produits de contrefaçon et son refus de mettre en place les procédures appropriées en vue de prévenir la vente de tels produits sur son site. Les marques de Parfums et Cosmétiques poursuivaient eBay pour atteinte à leurs réseaux de distribution sélective. Par jugement du 30 juin 2008, le Tribunal de commerce de Paris a fait droit aux demandes formulées par LVMH, condamnant eBay à verser 19,3 millions d'euros à Louis Vuitton Malletier,

16,4 millions d'euros à Christian Dior Couture et 3,2 millions d'euros aux sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe. Le Tribunal a également enjoint à eBay de cesser la diffusion d'annonces portant sur des parfums et cosmétiques de marques Dior, Guerlain, Givenchy et Kenzo. eBay a interjeté appel du jugement. Par ordonnance du 11 juillet 2008, le Président de la Cour d'appel de Paris a rejeté la demande formée par eBay d'arrêt de l'exécution provisoire ordonnée par le Tribunal de commerce. En septembre 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé la condamnation d'eBay prononcée en 2008, considérant que l'activité de cette société relève du courtage et non du seul hébergement. Se déclarant incompétente pour apprécier le préjudice causé par certains sites étrangers exploités par eBay, la Cour a réduit le montant des dommages et intérêts, à 2,2 millions d'euros pour Louis Vuitton Malletier, 2,7 millions d'euros pour Christian Dior Couture et 0,7 million d'euros pour les sociétés de Parfums et Cosmétiques du Groupe, le montant initial ayant été déterminé par référence à l'activité mondiale de eBay. À la suite du pourvoi en cassation formé par eBay, la Cour de cassation a confirmé le 3 mai 2012 l'analyse effectuée par la Cour d'appel de Paris, selon laquelle l'activité de eBay relève du courtage et non du seul hébergement, mais a annulé son arrêt en ce qu'il a reconnu sa compétence à l'égard de la



société eBay Inc. et renvoyé les parties devant la Cour d'appel de Paris. Le 17 juillet 2014, eBay et LVMH ont annoncé leur coopération afin de protéger les droits de propriété intellectuelle et combattre la vente de contrefaçons en ligne. Grâce aux mesures de coopération mises en œuvre, les deux entreprises ont mis un terme aux procédures judiciaires en cours.

Le 2 septembre 2014, les sociétés LVMH, Christian Dior, Financière Jean Goujon et Hermès ont conclu, sous l'égide du Président du Tribunal de commerce de Paris, un protocole transactionnel visant à mettre un terme définitif aux procédures contentieuses auxquelles avait donné lieu la prise de participation de LVMH dans le capital d'Hermès et à rétablir entre elles un climat de relations positives. Conformément aux termes de ce protocole, (i) en décembre 2014, LVMH a distribué à ses actionnaires la totalité des actions Hermès détenues par le groupe LVMH, et la société Christian Dior, qui détenait à cette date 40,9 % du capital de LVMH par l'intermédiaire de la société Financière Jean Goujon, a distribué les actions Hermès reçues de LVMH à ses propres actionnaires et (ii) LVMH et Hermès se sont désistées de toutes instances et actions engagées l'une à l'encontre de l'autre. Voir Note 8 concernant les effets de cette transaction sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2014.

Le projet architectural portant sur la restructuration et la reconstruction des anciens magasins 2 (îlot Seine) et 4 (îlot Rivoli) de La Samaritaine a été autorisé par deux permis de construire distincts délivrés par le Maire de Paris le 17 décembre 2012, qui ont tous deux fait l'objet de recours en annulation devant le Tribunal administratif de Paris. Le 11 avril 2014, le Tribunal administratif de Paris a rejeté le recours en annulation dirigé contre le permis de construire autorisant la restructuration de l'ancien magasin 2, bâtiment inscrit au titre des Monuments

Historiques (îlot Seine). Ce premier permis est ainsi devenu définitif. Le 13 mai 2014, le Tribunal administratif de Paris a annulé le second arrêté de permis de construire autorisant la démolition partielle de l'ancien magasin 4 et la reconstruction d'un bâtiment contemporain conçu par l'agence d'architecture SANAA (îlot Rivoli). La société Grands Magasins de La Samaritaine et la Ville de Paris ont fait appel de ce jugement. Le 5 janvier 2015, la Cour administrative d'appel de Paris a rejeté leurs requêtes. La Samaritaine et la Ville de Paris ont formé un pourvoi en cassation devant le Conseil d'État qui, par un arrêt du 19 juin 2015, a annulé la décision de la Cour administrative d'appel, validant ainsi définitivement le second permis de construire.

Au premier semestre 2011, la société Christian Dior Couture a procédé au licenciement de Monsieur John Galliano et mis fin au contrat de consultant qui la liait à Cheyenne Freedom SARL, société détenue par Monsieur Galliano. La société John Galliano, filiale de Christian Dior Couture, a également résilié le contrat de travail de Monsieur Galliano. Ce dernier a engagé des procédures judiciaires à l'encontre de ces deux sociétés du Groupe. Les demandes de Cheyenne Freedom contre la société Christian Dior Couture ont été définitivement rejetées par la Cour d'appel de Paris le 7 mai 2015. Par ailleurs le Conseil des Prudhommes de Paris ayant rejeté, le 4 novembre 2014, l'intégralité des demandes de Monsieur Galliano, ce dernier a interjeté appel. La procédure d'appel est en cours.

Il n'existe pas de procédure administrative, judiciaire ou d'arbitrage dont la Société a connaissance, qui soit en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

NOTE 32 – PARTIES LIÉES

32.1. Relations du groupe Financière Agache avec le groupe Arnault

Le groupe Financière Agache est consolidé dans les comptes de Groupe Arnault SEDCS.

La société Groupe Arnault fournit au groupe Financière Agache des prestations d'assistance dans les domaines du développement, de l'ingénierie, du droit des affaires et de l'immobilier ; en outre, Groupe Arnault donne en location au groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux.

Groupe Arnault prend en location auprès du groupe Financière Agache des locaux à usage de bureaux et le groupe Financière Agache lui fournit également diverses prestations administratives.

Les transactions entre le groupe Financière Agache et le groupe Arnault peuvent être résumées comme suit, en valeur :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
• Facturations de services du groupe Arnault au groupe Financière Agache ^(a)	(11)	(11)	(11)
Montant dû au 31 décembre ^(b)	(2)	(2)	(2)
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Arnault au groupe Financière Agache ^(a)	(9)	(11)	(8)
Solde des dettes du groupe Financière Agache auprès du groupe Arnault ^(b)	(362)	(467)	(288)
• Charge d'intégration fiscale ^(a)	(15)	(21)	(40)
Solde des comptes d'intégration fiscale ^(b)	6	3	(31)
• Facturations du groupe Financière Agache au groupe Arnault ^(a)	1	1	1
Montant à recevoir au 31 décembre ^(b)	-	-	-
• Facturations d'intérêts financiers du groupe Financière Agache au groupe Arnault ^(a)	13	20	30
Solde des créances du groupe Financière Agache vis-à-vis du groupe Arnault ^(b)	440	477	708
• Achats de titres cotés au groupe Arnault ^(b)	-	151	-
• Acquisition de biens immobiliers auprès du groupe Arnault ^(b)	-	11	-

(a) Produit/(Charge).

(b) Actif/(Passif).

32.2. Relations du groupe Financière Agache avec Diageo

Moët Hennessy SNC et Moët Hennessy International SAS (ci-après « Moët Hennessy ») détiennent les participations Vins et Spiritueux du groupe LVMH, à l'exception de Château d'Yquem, de Château Cheval Blanc, du Domaine Clos des Lambrays et de certains vignobles champenois. Le groupe Diageo détient une participation de 34 % dans Moët Hennessy. Lors de la prise de participation, en 1994, a été établie une convention entre Diageo et LVMH ayant pour objet la répartition des frais communs de holding entre Moët Hennessy et les autres holdings du groupe LVMH.

En application de cette convention, Moët Hennessy a supporté 17 % des frais communs en 2016 (17 % en 2014 et 2015) et a refacturé à ce titre à LVMH SE les frais excédentaires encourus. Après refacturation, le montant des frais communs supporté par Moët Hennessy s'élève à 21 millions d'euros en 2016 (16 millions d'euros en 2015, 14 millions d'euros en 2014).

32.3. Relations avec la Fondation Louis Vuitton

La Fondation Louis Vuitton a ouvert en octobre 2014 un musée d'art moderne et contemporain à Paris. Le Groupe finance la Fondation dans le cadre de ses actions de mécénat. Les contributions nettes correspondantes figurent en « Immobilisations corporelles » et sont amorties depuis l'ouverture du musée, soit depuis octobre 2014, sur la durée résiduelle de la convention d'occupation du domaine public octroyée par la Ville de Paris.

Par ailleurs, la Fondation Louis Vuitton a recours à des financements externes garantis par la société LVMH. Ces garanties figurent en engagement hors-bilan (voir Note 30.3).



32.4. Organes de direction

La rémunération globale des membres du Conseil d'administration, au titre de leurs fonctions dans le Groupe, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	2016	2015	2014
Rémunérations brutes, charges patronales et avantages en nature	7	7	7
Avantages post-emploi	3	3	2
Autres avantages à long terme	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-
Coût des plans d'options et assimilés	3	3	3
TOTAL	13	13	12

L'engagement comptabilisé au 31 décembre 2016 au titre des avantages post-emploi, net des actifs financiers dédiés, est de 11 millions d'euros (10 millions d'euros au 31 décembre 2015 et 15 millions d'euros au 31 décembre 2014).

NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Le 23 janvier 2017, conformément à l'accord de transaction annoncé le 4 octobre 2016, LVMH a acquis, pour un montant de 640 millions d'euros, une participation de 80 % dans Rimowa, malletier et maroquinier fondé à Cologne en 1898 et réputé pour ses bagages innovants de haute qualité. Le capital non acquis, soit 20 %, fait l'objet d'une promesse d'achat par LVMH, exerçable à partir de 2020. Rimowa sera consolidé par intégration globale à partir de janvier 2017.

Le 20 janvier 2017, l'option de vente sur sa participation résiduelle dans la société Loro Piana dont bénéficie la famille éponyme, a été partiellement exercée. La cession a été réalisée en février 2017 et a augmenté de 4,8 % la participation de LVMH dans Loro Piana pour la porter à 84,8 %.

Le 25 avril 2017, le Groupe Familial Arnault, Christian Dior et LVMH ont annoncé un projet de simplification des structures du Groupe comportant un projet d'offre publique du Groupe Familial Arnault, via la société Semyrhamis, sur les actions Christian Dior, ainsi que le projet de cession de la branche Christian Dior Couture de Christian Dior à LVMH.

Aucun autre événement significatif n'est intervenu entre le 31 décembre 2016 et la date d'arrêté des comptes par le Conseil d'administration, le 28 avril 2017.



Liste des sociétés consolidées

Sociétés	Siège social	Pourcentage d'intérêt
Financière Agache SA	Paris, France	Société mère
Christian Dior SE et ses filiales	Paris, France	72 %
LVMH SE et ses filiales	Paris, France	32 %
Semyrhamis SA	Paris, France	100 %
Coromandel SAS	Paris, France	100 %
Montaigne Services SNC	Paris, France	100 %
Agache Développement SA	Paris, France	100 %
Transept SAS	Paris, France	100 %
Markas Holding BV	Naarden, Pays-Bas	100 %
Westley International SA et ses filiales	Luxembourg	100 %
Le Peigné SA ^(a) et ses filiales	Bruxelles, Belgique	40 %

(a) Société mise en équivalence.



7. Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les marques, enseignes et écarts d'acquisition font l'objet de tests de perte de valeur réalisés selon la méthode décrite dans la Note 1.14 de l'annexe. Dans ce cadre, nous avons apprécié le bien-fondé de la méthodologie mise en œuvre basée sur un ensemble d'estimations et examiné les données et les hypothèses utilisées par le Groupe pour réaliser ces évaluations.
- Nous avons vérifié que la Note 1.12 de l'annexe donne une information appropriée sur le traitement comptable des engagements d'achats de titres de minoritaires qui ne fait pas l'objet de dispositions spécifiques dans le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le Rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Paris-La Défense, le 12 mai 2017

Les Commissaires aux comptes

MAZARS

Simon Beillevaire

ERNST & YOUNG et Autres

Jeanne Boillet

Comptes annuels

1.	Bilan	100
2.	Compte de résultat	102
3.	Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices	104
4.	Annexe aux comptes annuels	105
5.	Rapport des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels	113



1. Bilan

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amortis. et provisions	Net	Net
Autres immobilisations incorporelles		-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	<i>2.1/2.2</i>	-	-	-	-
Terrains		641	-	641	885
Constructions		669	492	177	199
Autres immobilisations corporelles		-	-	-	-
Immobilisations corporelles	<i>2.1/2.2</i>	1 310	492	818	1 084
Participations	<i>2.5</i>	4 690 117	88 662	4 601 455	4 577 455
Créances rattachées à des participations	<i>2.5</i>	678 507	87 428	591 079	-
Titres immobilisés		8	-	8	8
Prêts	<i>2.5</i>	4	-	4	6
Autres immobilisations financières	<i>2.5</i>	448	-	448	448
Immobilisations financières	<i>2.1/2.2</i>	5 369 084	176 090	5 192 994	4 577 917
ACTIF IMMOBILISÉ	<i>2.1/2.2</i>	5 370 394	176 582	5 193 812	4 579 001
Créances clients	<i>2.3/2.5</i>	44	26	18	38
Créances financières	<i>2.3/2.5</i>	233	-	233	573 200
Autres créances	<i>2.3/2.5/2.7</i>	3 607	45	3 562	7 085
Valeurs mobilières de placement	<i>2.5/2.7</i>	30 777	1 726	29 051	39 062
Disponibilités		30 911	-	30 911	18 805
ACTIF CIRCULANT		65 572	1 797	63 775	638 190
Charges constatées d'avance	<i>2.5</i>	358	-	358	602
Primes de remboursement des emprunts		-	-	-	-
TOTAL DE L'ACTIF		5 436 324	178 379	5 257 945	5 217 793

Passif

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2016	31/12/2015
Capital	2.4	50 774	50 774
Primes d'émission, de fusion et d'apport		441 946	441 946
Réserve légale		5 077	5 077
Réserves réglementées		55 695	55 695
Autres réserves		540 432	540 432
Report à nouveau		2 920 892	3 221 906
Résultat de l'exercice		113 465	248 934
Provisions réglementées		-	-
Acompte sur dividendes répartis		(82 507)	(550 577)
CAPITAUX PROPRES	2.4	4 045 774	4 014 187
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	2.5	58 050	58 284
Emprunts obligataires		276 629	276 624
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		132 006	164 189
Emprunts et dettes financières divers		743 756	701 813
Dettes financières	2.6	1 152 391	1 142 626
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		189	173
Dettes fiscales et sociales		45	42
Dettes d'exploitation	2.6	234	215
Autres dettes	2.6	821	2 481
DETTES	2.6	1 153 446	1 145 322
Produits constatés d'avance	2.6	675	-
TOTAL DU PASSIF		5 257 945	5 217 793



2. Compte de résultat

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Autres services	-	-
Montant net du chiffre d'affaires	-	-
Reprises sur provisions et amortissements	-	-
Transferts de charges	-	-
Autres produits	170	184
Produits d'exploitation	170	184
Autres achats et charges externes	830	661
Impôts, taxes et versements assimilés	26	16
Salaires et traitements	-	-
Charges sociales	17	16
Dotations aux amortissements	22	22
Dotations aux provisions sur actif circulant	-	-
Autres charges	84	84
Charges d'exploitation	979	799
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	(809)	(615)

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Notes</i>	31/12/2016	31/12/2015
Produits de participations		85 417	278 890
Produits d'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		-	-
Autres intérêts et produits assimilés		27 087	36 639
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	114 009	26 034
Gains nets de change		8 765	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		76	24
Produits financiers		235 354	341 587
Dotations aux amortissements et aux provisions	2.5	95 435	49 520
Intérêts et charges assimilées		20 283	23 467
Pertes nettes de change		-	10 611
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		-	-
Charges financières		115 718	83 598
RÉSULTAT FINANCIER	2.8	119 636	257 989
RÉSULTAT COURANT		118 827	257 374
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital		880	70
Reprises sur provisions et transferts de charges	2.5	-	522
Produits exceptionnels		880	592
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		-	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		244	8
Dotations aux provisions		-	-
Charges exceptionnelles		244	8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	2.9	636	584
Impôts sur les bénéfices	2.10	5 998	9 024
RÉSULTAT NET		113 465	248 934



3. Résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices

<i>(en milliers d'euros)</i>	2012	2013	2014	2015	2016
1. Capital					
Capital social	50 774	50 774	50 774	50 774	50 774
Nombre d'actions ordinaires existantes	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352	3 173 352
Nombre maximal d'actions futures à créer par exercice d'options de souscription	-	-	-	-	-
2. Opérations et résultat de l'exercice					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	417 598	324 291	568 739	280 944	100 911
Impôts sur les bénéfices	6 279	3 328	22 475	9 024	5 998
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	406 282	312 675	496 084	248 934	113 465
Résultat distribué ^(a)	364 935	90 441	-	550 577	82 507
3. Résultat par action <i>(en euros)</i>					
Résultat avant impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	131,60	102,19	179,22	88,53	31,80
Résultat après impôts et charges calculées (amortissements et provisions)	128,03	98,53	156,33	78,45	35,76
Dividende brut distribué à chaque action ^(b)	115,00	28,50	-	173,50	26,00
4. Personnel					
Effectif moyen <i>(en nombre)</i>	1	1	-	-	-
Montant de la masse salariale	39	43	9	-	-
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	39	30	21	16	17

(a) Montant de la distribution résultant de la résolution de l'Assemblée générale, avant effet des actions Financière Agache auto-détenues à la date de distribution.
Pour l'exercice clos le 31 décembre 2016, montant proposé à l'Assemblée générale du 31 mai 2017.

(b) Avant effets de la réglementation fiscale applicable aux bénéficiaires.

4. Annexe aux comptes annuels

Événements marquants

Financière Agache a maintenu sa participation directe et indirecte dans sa filiale LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton et a augmenté celle dans Christian Dior.

Le montant total des dividendes reçus par Financière Agache de ses filiales et participations s'élève à 85,4 millions d'euros en 2016 contre 278,9 millions d'euros en 2015.

Le résultat financier s'établit ainsi à 119,6 millions d'euros au 31 décembre 2016, contre 258,0 millions d'euros en 2015.

Le résultat net s'établit à 113,5 millions d'euros, contre 248,9 millions d'euros.

1. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément au Règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes Comptables.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique à l'exception des immobilisations ayant fait l'objet d'une réévaluation légale.

1.1. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties selon le mode linéaire et en fonction des durées d'utilisation estimées suivantes :

- constructions 20 à 50 ans ;
- installations générales, agencements et aménagements 4 à 10 ans ;
- matériel de transport 4 ans ;
- mobilier de bureau et matériel de bureau 3 à 10 ans.

1.2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont évalués au plus bas de leur coût d'entrée ou de leur valeur d'usage. Lorsque la valeur d'usage est inférieure au coût d'entrée, une provision pour dépréciation est constituée pour le montant de la différence.

Dans les cas de participations directes et indirectes dans les sociétés cotées, la valeur d'usage est appréciée à partir d'une position globale de contrôle majoritaire, de la valorisation boursière et de la quote-part des capitaux propres consolidés retraités de ces sociétés.

La valeur d'usage des autres participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres retraités des sociétés concernées.

Les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré.

Les prêts, dépôts et autres créances immobilisées sont évalués à leur valeur nominale. Ces éléments sont, le cas échéant, dépréciés par voie de provision pour les ramener à leur valeur de réalisation à la date de clôture de l'exercice.

1.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

1.4. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une provision pour dépréciation est constatée lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative.

Les résultats des cessions des valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode du « Premier entré – premier sorti ».

1.5. Provisions pour risques et charges

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains ou probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

1.6. Opérations en devises

En cours de période, les transactions en devises sont enregistrées pour leur contre-valeur en euro à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités et valeurs mobilières de placement en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur aux cours de fin d'exercice.



Les résultats des opérations qui concourent à une position globale de change par devise (réalisés ou résultant de la réévaluation des positions à la clôture de la période) sont enregistrés en résultat et présentés pour leur montant net.

La différence résultant de la conversion au cours de clôture des dettes et des créances en devises qui ne concourent pas à une position globale de change est inscrite dans le poste « écart de conversion ». Les pertes de change latentes ne faisant pas l'objet de couverture sont provisionnées.

1.7. Résultat financier

Du fait de son type d'activité, la Société applique les principes suivants :

- les résultats de cession partielle de titres de participation sont enregistrés en résultat financier, et sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les plus et moins-values nettes sur valeurs mobilières de placement comprennent les charges et produits liés aux cessions.

1.8. Résultat sur contrats d'option et contrats à terme

a) sur opérations de couverture

Les gains et pertes sont constatés en résultat, de manière symétrique à la comptabilisation des produits et charges de l'élément couvert.

b) sur les autres opérations

Si la valeur de marché de l'instrument est génératrice d'une perte latente pour la Société par rapport à la valeur initiale de l'instrument, une provision pour risque est comptabilisée. Les gains latents ne sont pas pris en compte.

1.9. Capitaux propres

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

2. COMPLÉMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

2.1. Immobilisations

<i>(en milliers d'euros)</i>	Augmentations		Diminutions	Valeurs brutes au 31/12/2016
	Valeurs brutes au 01/01/2016	Acquisitions, créations, virements	Cessions, virements	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Terrains	885	-	244	641
Constructions et agencements	669	-	-	669
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Matériel de transport	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	1 554	-	244	1 310
Participations	4 666 122	24 001	6	4 690 117
Créances rattachées à des participations	-	678 507	-	678 507
Titres immobilisés	8	-	-	8
Prêts	6	-	2	4
Autres immobilisations financières	448	-	-	448
Immobilisations financières	4 666 584	702 508	8	5 369 084
TOTAL	4 668 138	702 508	252	5 370 394

L'augmentation du poste « Participations » de 24 millions d'euros résulte de l'acquisition d'actions Christian Dior. La hausse des créances rattachées à des participations de 678,5 millions d'euros résulte de la mise en place, par la Société, de lignes de crédit à moyen terme à certaines de ses filiales.

2.2. Amortissements et dépréciations sur actifs immobilisés

<i>(en milliers d'euros)</i>	Situation et mouvements de l'exercice			Amortissements et provisions au 31/12/2016
	Amortissements et provisions au 01/01/2016	Augmentations, dotations	Diminutions, reprises	
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Constructions et agencements	470	22	-	492
Installations générales, agencements et aménagements	-	-	-	-
Mobilier et matériel de bureau	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	470	22		492
Participations	88 667	3	8	88 662
Créances rattachées à des participations	-	87 428	-	87 428
Titres immobilisés et prêts	-	-	-	-
Immobilisations financières	88 667	87 431	8	176 090
TOTAL	89 137	87 453	8	176 582

Les dotations et reprises de provisions sur immobilisations financières reflètent le niveau de situation nette des filiales concernées.



2.3. État des échéances des prêts et créances

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	À plus d'un an
Créances rattachées à des participations	678 507	983	677 524
Prêts et autres immobilisations financières	452	2	450
Créances clients et comptes rattachés	44	44	-
Créances financières	233	233	-
Autres créances	3 607	3 607	-
Charges constatées d'avance	358	358	-
TOTAL	683 201	5 227	677 974

Créances rattachées à des participations

Les créances rattachées à des participations sont constituées de lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe dans le cadre de conventions bilatérales.

Les intérêts courus relatifs aux créances rattachées à des participations s'élèvent à 1,0 million d'euros.

Autres créances

Les autres créances incluent principalement des créances diverses, des produits à recevoir sur swaps liés à des emprunts et une créance sur impôts dans le cadre de l'intégration fiscale.

Charges et produits constatés d'avance

Au 31 décembre 2016, les charges constatées d'avance concernent principalement des commissions d'engagement sur lignes de crédit.

2.4. Capitaux propres

A. Composition du capital social

Le capital social est composé de 3 173 352 actions d'un nominal de 16 euros, dont 3 169 514 actions bénéficient d'un droit de vote double.

B. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31/12/2015 (avant affectation du résultat)	4 014 187
Résultat	113 465
Dividendes distribués	(82 507)
Acomptes sur dividendes	-
Variation des réserves réglementées	-
Variation du report à nouveau	629
Capitaux propres au 31/12/2016 (avant affectation du résultat)	4 045 774

2.5. Dépréciations et provisions

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant 01/01/2016	Dotations	Reprises	Montant 31/12/2016
Dépréciations				
Participations	88 667	3	8	88 662
Créances rattachées à des participations	-	87 428	-	87 428
Créances clients	26	-	-	26
Créances financières et autres créances	105 879	-	105 834	45
Autres valeurs mobilières de placement	1 655	71	-	1 726
Sous-total	196 227	87 502	105 842	177 887
Provisions pour risques et charges				
Litiges et risques divers	58 284	7 933	8 167	58 050
Sous-total	58 284	7 933	8 167	58 050
TOTAL	254 511	95 435	114 009	235 937
Amortissement de la prime sur emprunt	-	-	-	-
Dont :				
Financier	-	95 435	114 009	-
Exceptionnel	-	-	-	-

Les dotations sur « Créances rattachées à des participations » (87,4 millions d'euros) et sur « Litiges et risques divers » (7,9 millions d'euros) reflètent essentiellement le niveau de situation nette des filiales concernées. Les reprises de provisions sur « Créances financières et autres créances » (105,8 millions d'euros) résultent de la résiliation de conventions financières au profit de lignes de crédit à moyen terme affectées en « Créances rattachées à des participations ».

2.6. État des échéances des dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant brut	À un an au plus	Entre un et cinq ans	À plus de cinq ans
Emprunts obligataires	276 629	276 629	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	132 006	91 782	40 224	-
Emprunts et dettes financières divers	743 756	743 756	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	189	189	-	-
Dettes fiscales et sociales	45	45	-	-
Autres dettes	821	821	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	1 153 446	1 113 222	40 224	-

L'emprunt obligataire d'un montant nominal de 275 millions d'euros a pour échéance le 25 octobre 2017.

Les emprunts et dettes auprès des établissements de crédit sont composés d'emprunts à court terme pour 91,8 millions d'euros.

Les emprunts et dettes financières divers comprennent principalement des encours de titres négociables à court terme à hauteur de 743,8 millions d'euros.

La société Financière Agache, conformément aux usages en matière de crédit, a souscrit à des engagements de détention de pourcentage d'intérêts et de droits de vote de certaines de ses filiales.



2.7. Produits à recevoir et charges à payer rattachés aux postes de créances et de dettes

<i>(en milliers d'euros)</i>	Charges à payer Produits perçus d'avance	Produits à recevoir Charges constatées d'avance
Actif circulant		
Valeurs mobilières de placement	-	-
Autres créances	-	600
Charges constatées d'avance	-	358
Dettes		
Dettes financières	1 766	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	184	-
Dettes fiscales et sociales	45	-
Autres dettes	407	-
Produits constatés d'avance	-	-

2.8. Charges et produits financiers

Le résultat financier s'élève à 119,6 millions d'euros. Il comprend principalement :

- des produits de dividendes de 90,7 millions d'euros ;
- des produits financiers nets pour 4,0 millions d'euros ;
- une reprise nette de provisions de 25,6 millions d'euros ;
- une différence négative de change globale de 0,5 million d'euros.

2.9. Charges et produits exceptionnels

Produits exceptionnels <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Produits divers sur opérations de gestion	-	-
Produits sur opérations en capital	880	70
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	522
PRODUITS EXCEPTIONNELS	880	592
Charges exceptionnelles <i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016	31/12/2015
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-
Charges sur opérations en capital	244	8
Dotations aux provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	244	8
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	636	584

2.10. Impôts sur les bénéfices

<i>(en milliers d'euros)</i>	31/12/2016			31/12/2015		
	Avant impôts	Impôts	Après impôts	Avant impôts	Impôts	Après impôts
Résultat courant	118 827	-	118 827	257 374	-	257 374
Résultat exceptionnel	636	(5 998)	(5 362)	584	(9 024)	(8 440)
TOTAL	119 463	(5 998)	113 465	257 958	(9 024)	248 934

2.11. Situation fiscale

La société Financière Agache est, depuis 2004, membre du groupe d'intégration fiscale dont Groupe Arnault est société mère intégrante. Financière Agache calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

3. AUTRES INFORMATIONS

3.1. Engagements financiers

Engagements sur instruments financiers à terme

Couverture de taux d'intérêts

La société Financière Agache utilise, pour son propre compte, différents instruments de couverture de taux d'intérêt qui répondent à sa politique de gestion. Celle-ci a pour objectif de prémunir la Société de l'effet de possibles variations de taux d'intérêt sur l'endettement existant.

La nature des instruments en vie au 31 décembre 2016 et le montant des sous-jacents (hors ceux à court terme) s'analysent de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Montant du sous-jacent/ Échéance	Valeur de marché
	2017	2016
SWAPS	275 000	3 218

Couverture de change

Dans le cadre de sa politique de financement et de couverture de change, la société Financière Agache utilise des ventes à terme devise contre euro. Au 31 décembre 2016, le montant de ces instruments financiers s'élevait à 232,6 millions de dollars.

Engagements donnés

Financière Agache s'est portée garante d'un financement accordé à l'une de ses filiales pour un montant total de 455 millions d'euros.

Engagements reçus

Depuis l'exercice 2011, dans le cadre de la gestion globale des financements et de la trésorerie du Groupe, deux sociétés du Groupe Familial Arnault ont conféré à la société Financière Agache le droit d'acquérir un total de 6 300 000 actions LVMH et 2 500 000 actions Christian Dior à un prix unitaire qui correspondra, en cas d'exercice de ce droit, au cours de bourse des actions concernées lors de leur acquisition par Financière Agache.

3.2. Rémunération des organes d'administration et de direction

Une rémunération brute de 82,3 milliers d'euros a été versée aux organes d'administration et de direction en 2017 au titre de l'exercice 2016.

3.3. Identité de la société consolidant les comptes de Financière Agache

Siège social

Groupe Arnault : 41, avenue Montaigne – 75008 PARIS.

**3.4. Informations complémentaires sur les titres de participation et les valeurs mobilières***Liste des filiales et participations*

<i>(en milliers d'euros)</i>	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Bénéfice/ perte au 31/12/2016
A. Titres dont la valeur brute excède 1 % du capital			
1. Filiales (50 % au moins du capital détenu par la Société)			
Agache Développement	(1 420)	100,00 %	(680)
Coromandel	47 583	100,00 %	(14)
Montaigne Services	43	99,90 %	28
Semyrhamis	6 577 162	100,00 %	430 362
Markas holding	1 532	100,00 %	3
Westley International	(49 179)	100,00 %	7 879
2. Participations (capital détenu par la Société entre 10 % et 50 %)			
LC Investissements	144 940	49,00 %	(72)
Le Peigné	696 130	40,36 %	144 769
3. Autres			
Christian Dior ^{(a) (b)}	2 984 904	8,86 %	270 124
LVMH Moët Hennessy - Louis Vuitton ^(a)	14 871 229	1,58 %	2 645 343
B. Autres (titres dont la valeur brute n'excède pas 1 % du capital)			
Filiales françaises	(499)		(256)

(a) Hors titres comptabilisés en valeurs mobilières de placement.

(b) Pour Christian Dior, les informations communiquées concernent l'exercice de six mois clos le 31 décembre 2016.

Information sur les titres immobilisés de l'activité de portefeuille « TIAP »

Non significatif.

Information sur les valeurs mobilières de placement

<i>(en milliers d'euros)</i>	Valeur nette 31/12/2016
Actions	28 433
Hedge Funds et fonds de Private Equity	618
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT	29 051

5. Rapport des Commissaires aux comptes

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Financière Agache, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La Note 1.2 de la section « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe expose les règles et les méthodes comptables relatives aux immobilisations financières. Dans le cadre de notre appréciation des règles et des principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées dans cette Note et des informations fournies dans les Notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le Rapport de gestion du Conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris-La Défense, le 12 mai 2017

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Simon Beillevaire

ERNST & YOUNG et Autres
Jeanne Boillet

RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS RÉGLEMENTÉES

Aux Actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes de votre Société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la Société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'Assemblée générale

En application de l'article R. 225-30 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution de la convention suivante, déjà approuvée par l'Assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Avec la société Groupe Arnault, actionnaire et Administrateur de votre société

Personnes concernées

MM. Nicolas Bazire, Denis Dalibot, et Florian Ollivier.

Nature, objet et modalités

Convention d'assistance

La société Financière Agache ne dispose d'aucun personnel salarié propre. La convention d'assistance conclue avec la société Groupe Arnault permet la mise en commun de compétences et la mutualisation de certaines dépenses, et en réduit par conséquence la charge.

En 2016, votre Société a versé à la société Groupe Arnault une somme de 208 394,91 euros toutes taxes comprises (173 662,43 euros hors taxes), dans le cadre de la convention d'assistance du 27 novembre 1995, modifiée par l'avenant du 23 octobre 2009, et portant sur les services financiers, fiscaux et comptables.

Paris-La Défense, le 12 mai 2017

Les Commissaires aux comptes

MAZARS
Simon Beillevaire

ERNST & YOUNG et Autres
Jeanne Boillet

Déclaration du Responsable du Rapport financier annuel

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le Rapport de gestion figurant en page 5 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Paris, le 12 mai 2017

Florian OLLIVIER
Président-directeur général



FINANCIERE AGACHE



FINANCIERE AGACHE

41, avenue Montaigne – Paris 8^e